

# la



# re

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

373 QN-7440-2-2  
BIBLIOTHÈQUE DE LA  
LÉGISLATURE,  
HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
QUÉBEC, Q. C.

Port payé à Québec

VOL. XLII - No. 5 - Montréal, 4 avril 1973

*Les politiques laitières  
1973-74*

**Hausse de 20 cts des frais d'exportation  
Augmentation de 60 cts à la production** page 20



Assemblée annuelle  
de FEDCO

**Plus grande  
mobilité  
des quotas**

page 4



des producteurs de volailles

- **Conserver les quotas  
aux producteurs**
- **Informers les consommateurs**

pages 6 et 7



Photos TCN



## L'OPINION RURALE...

### Pas de place pour les verrats de qualité médiocre

Les producteurs de porcs du Québec ne peuvent se permettre d'utiliser un verroat de qualité médiocre dans leur élevage. À l'heure actuelle, c'est le meilleur temps pour faire l'acquisition de sujets de qualité supérieure, vu que les prix du marché sont intéressants et qu'il faut être en mesure de pouvoir profiter pleinement des possibilités au cours des prochaines années.

Le coût des aliments est trop élevé pour tolérer des sujets à faible capacité de transformation en chair. D'ailleurs, il ne semble pas que les coûts des moulées et autres intrants tendent à diminuer à court terme.

Les moyens d'obtenir des verrats de qualité sont nombreux. On peut s'informer auprès des officiers agricoles des gouvernements fédéral et provincial pour savoir ce qui convient le mieux à un élevage donné. Il est toujours possible d'améliorer un troupeau si on fait l'acquisition de sujets pur-sang.

Plus que jamais, c'est le temps d'améliorer la qualité de nos élevages porcins au Québec. Si nous voulons conserver une marge raisonnable de profits, nous ne devons rien négliger. Le verroat devrait être issu d'un père hautement qualifié par ses descendants. Il devrait surtout posséder la qualité qui est plus ou moins absente au sein du troupeau actuel. Les sujets les plus aptes à produire de la viande maigre sont les plus indiqués.

D'autre part, la réputation actuelle du Québec pour la qualité de ses sujets d'élevage devrait nous inciter à maintenir ce standard par l'addition de reproducteurs de choix. Il ne faut surtout pas que nous laissions partir nos meilleurs sujets à l'étranger.

**Jules Doyon, régisseur,  
Service de la production et des marchés,  
Station alimentaire fédérale ROP  
Ministère de l'Agriculture, Lennoxville.**

### Contre le système métrique

Nous nous demandons pourquoi nos dirigeants veulent nous imposer malgré nous le système métrique. Je vends des matériaux de construction, peinture etc. j'ai interrogé des centaines de mes clients et pas un seul n'est en faveur de ce système. Je vais vous donner quelques comparaisons.

Un client demande 40 pièces de 2" x 4" x 8', c'est simple. Avec le système métrique, il devra demander 40 pièces de 50.8 m.m. x 101.60 m.m. x 2.44 m. de long. Une feuille de contreplaqué de 4' x 8' x 1/2" d'épais, devient avec le système métrique 1.22m. x 2.44m. x

12.7 m.m. Même chose pour la peinture, 1 gallon devient 4.5 litres - 1 pinte: 1.13 litre, 1 chopine .56 etc. etc.

Je ne parle pas des chinoïseries des poids et mesures. MM. les cultivateurs, à vos assemblées locales, régionales et générales pourquoi ne passez-vous pas des résolutions pour vous opposer à l'adoption de ce système. Il me semble que les cultivateurs et toutes les classes de la société ont assez de problèmes à résoudre, sans ces embêtements.

**Gérard CUSSON  
154 ave des Rapides  
Côte-Ste-Catherine, Laprairie.**

### L'impôt: problème de l'heure

## Une dernière chance de se procurer un guide fort précieux sur l'agriculture

Les deux publications "L'impôt... le problème de l'heure pour les fermiers" et "L'évaluation des biens de la ferme" ont suscité un vif intérêt si on en juge par le nombre imposant de commande reçues aux Éditions de l'UPA ces dernières semaines. Les stocks ont même été épuisés et il a fallu réclamer des copies supplémentaires à l'éditeur des brochures, le Conseil de la recherche en économie agricole du Canada.

Ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de se procurer un exemplaire de l'un ou l'autre de ces ouvrages ont donc une dernière occasion de le faire en adressant leur demande par l'entremise du coupon ci-dessous. Pour plus de détails sur le contenu de ces publications, on aura avantage à référer aux éditions 21 février (page 13) et 14 mars (page 7) de la TCN.

#### BON DE COMMANDE

Je désire recevoir... exemplaire(s) de l'étude: "L'Impôt... le problème de l'heure pour les fermiers", au prix unitaire de \$3. Ce document inclut la brochure "Évaluation des Biens de la ferme pour la taxe sur gains en capital".  
Ci-joint mon paiement de \$..... (Mandat-poste de préférence)

Je désire recevoir .... exemplaire(s) de la brochure intitulée "Évaluation des Biens de la ferme pour la taxe sur les gains en capital", au coût unitaire de 25¢.  
Ci-joint mon paiement de .....¢

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

Prière d'adresser aux Éditions de l'UPA, 515 Ave Viger, Montréal 132

### Déclaration du Ministre Toupin faite à l'aveuglette

Le ministre de l'agriculture du Québec a déclaré récemment que les agriculteurs du Québec avaient augmenté leurs revenus de 44% en 1972.

L'économiste de l'UPA dément ces chiffres et les abaisse à 10% (ce qui est à mon avis encore superflu).

Pas assez d'avoir tromper le public une 1ère fois, le ministre revient à la charge pour démentir les chiffres de M. Dagenais par l'entremise de son économiste.

Pour un cultivateur qui a vécu dans le réel en 1972, qui a eu connaissance lorsqu'il a neigé, lorsqu'il a plu durant l'hiver, l'été et l'automne 1972, qui a vu geler toutes les légumineuses, qui a vu également la majeure partie de sa terre inondée, qui a vu ses balles de foin se balader à la nage, qui a seulement récolté à peine 50% de ses récoltes habituelles... Laissez-moi vous dire monsieur le Ministre que je ne comprends rien à votre déclaration.

Est-ce que vos conseillers seraient

dépassés? Est-ce que vos occupations seraient si grandes que vous n'avez plus le temps de sortir de votre tour d'ivoire? Est-ce que votre déclaration serait à l'effet de vous revaloriser?

M. le Ministre Toupin, nous avons une organisation professionnelle qui s'appelle "UPA". Vous feriez bien de les interroger sur les sujets agricoles si vous voulez connaître la réalité, parce que nous avons à l'intérieur de notre association des gens qui ont encore le temps de voir si le soleil lui ou s'il pleut et de s'apercevoir si le coût des intrants (moulée, protéines, engrais chimiques etc...) monte ou descend et si les patates pourrissent.

Espérons que votre déclaration, faite à l'aveuglette et qui trompe le public, ne nous privera pas des augmentations du prix du lait et des autres produits agricoles dont nous avons grandement besoin pour demeurer en agriculture.

**Un cultivateur qui ne croit pas à la science fiction.**

### Les sols lourds sont-ils difficiles à égoutter?

Dans l'édition du 21 février dernier on pouvait voir à la page 10 (Dossier Opération Luzerne 73) une photo intitulée: "Un réseau de drains souterrains assure un bon égouttement en sol lourd et difficile à égoutter". Cette phrase implique que les sols lourds sont difficiles à égoutter. On entend souvent répéter cela, et pourtant on ne devrait pas généraliser.

Des résultats de recherche obtenus sur plus de 500 acres de sols drainés souterrainement indiquent d'une part, qu'il ne faut pas identifier sol lourd à égouttement difficile, et que d'autre part, les sols légers ne sont pas nécessairement faciles à égoutter. On a pu constater que de grandes superficies de sol argileux des basses terres du St-Laurent sont plus faciles à égoutter que

certaines sols sableux qui se trouvent à proximité. De telles situations se rencontrent dans d'autres régions du monde où les sols argileux sont d'origine marine comme c'est le cas dans certaines parties de l'Angleterre, dans les Pays-Bas, etc.

Les argiles des basses terres du St-Laurent sont surtout d'origine marine, et dans ces cas on ne peut associer sol lourd et égouttement difficile. Lorsqu'on utilise la technique appropriée d'égouttement ces sols répondent très bien.

**Gilbert Sylvestre, professeur,  
Département de Génie rural,  
Faculté des Sciences de l'Agriculture  
et de l'Alimentation,  
Université Laval.**

### Les cultivateurs ne sont pas tous créditistes...

Un monsieur créditiste que la colère aveugle s'en prend à Marie-Stéphane, dans la TCN du 14 mars. À le lire, on croirait que tous les fermiers sont créditistes, ce qui est loin d'être un fait.

La chronique de Marie-Stéphane est intelligente et honnête. Qualité qui heurte quelquefois les susceptibilités. Je ne suis pas toujours d'accord avec les dires de cette chronique, mais il ne me vient pas à l'idée de traiter Marie-Stéphane d'ignorante, ni de prétendre que je la nourris!

Maintenant, M. le créditiste, l'opinion sur votre congrès qu'a émise Marie-Stéphane cadrait drôlement avec les commentaires qu'au hasard des conversations j'ai entendus de différentes personnes.

Si d'une part, j'admire le dévouement désintéressé des créditistes, je crains tel que le dit votre lettre votre intention de "liquider" ceux qui n'auraient pas l'heur de vous plaire!

**René LAVOIE  
membre de l'UPA  
syndicat de Béthanie**



Le seul hebdomadaire agricole  
français d'Amérique

Fondé en 1929  
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal 132  
Tél.: 288-6141

**DIRECTEUR:**  
Jean-Marc KIROUAC  
**REDACTEUR EN CHEF:**  
Pierre COURTEAU  
**REDACTRICE:**  
Mme Rosaline D.-LEDOUX  
**GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:**  
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:  
Collin C. King & Ass. Ltd.  
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition/Montage:  
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:  
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine  
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Dépôt légal — 1er trimestre 1973  
Bibliothèque nationale du Québec  
Enregistrement No. 1051  
Courrier de la deuxième classe

### UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale. Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

**PRENEZ-EN AVANTAGE!**

## Assurances Tanguay Inc.

4489 PAPINEAU — MONTRÉAL — TÉL.: 527-4161

## Une demi-décision qui n'est pas une solution!

La récente décision de la Régie des Marchés agricoles du Québec de fixer le prix du lait nature à \$7.60 le 100 livres à compter du 1er avril 1973, sans retenir l'application d'une formule automatique de calcul et d'ajustement trimestriel, a profondément déçu les producteurs.

Au cours de l'audience publique tenue le 21 février 1973, la Fédération des producteurs de lait du Québec avait fondé beaucoup d'espoir à l'instauration d'un tel mécanisme, suite aux commentaires favorables des porte-parole des consommateurs. On peut rappeler l'intervention de Mme Michelle Lejeune, présidente de la section québécoise de l'Association des consommateurs du Canada, qui a exprimé la satisfaction des consommateurs de la Colombie britannique d'être régis par une telle formule "vérifiable et équitable". De fait, cette formule s'applique dans cette province depuis 1957. Quant à Mme Higgins du Montreal Diet Dispensary, chacun s'accorde avec elle à reconnaître l'ampleur du problème d'une mauvaise nutrition et le rôle primordial du lait comme élément de base. Cependant, à l'instar de la RMA nous considérons que cette situation relève davantage du ministère des Affaires sociales que du domaine d'un organisme responsable des marchés agricoles.

Quoi qu'il en soit, les producteurs seraient heureux de participer à l'élaboration de solutions valables et constructives, destinées à combattre la sous-alimentation d'une partie de la population qui ne dispose pas d'un pouvoir d'achat suffisant.

Et, afin d'éliminer les critiques sur la soi-disant responsabilité des agriculteurs au niveau de la hausse actuelle du coût des aliments, rappelons brièvement certains faits défendus par l'UPA devant le Comité spécial sur les tendances des prix à l'alimentation. Pour le lait concentré, par exemple, l'agriculteur reçoit effectivement 12% du prix de vente au détail et l'amont, c'est-à-dire le secteur regroupant toutes les industries fournisseuses, représente 50%. La balance, à savoir 38%, va au secteur de l'aval, donc à la transformation et à la distribution.

L'influence des agriculteurs sur le coût final des aliments est minime. Par contre, ils doivent subir les fluctuations incontrôlables des prix exercées par le secteur d'amont. La formule proposée par la Fédération, tenant compte de l'évolution générale de l'économie et en particulier du coût des intrants en agriculture, constitue une garantie indispensable pour les producteurs si l'on souhaite que l'industrie laitière poursuive sa consolidation.

Certes, le monde agricole en particulier regrette le climat inflationniste dans lequel nous évoluons. Mais le remède ne consiste certainement pas à "geler" un seul maillon de la chaîne pendant que les autres poursuivent leur course effrénée. Bien sûr, la RMAQ révisé les prix de vente du lait à la

demande et suite à la preuve présentée par les producteurs, mais cette révision n'est pas formulée régulièrement et repose largement sur des considérations d'ordre général. En fin de compte, cette structure d'audience est onéreuse et les producteurs souhaiteraient une méthode qui réponde réellement à leurs besoins.

Que constatons-nous dans les faits sinon qu'une augmentation des prix du lait est réclamée lorsque les coûts de production deviennent trop élevés? Or, avant la décision de la RMAQ un laps de temps plus ou moins long s'écoule et est préjudiciable de toute manière à une saine planification. Il nous semble que le prix obtenu devrait en principe couvrir tous les coûts de production et assurer un certain profit à l'entreprise. La décision rencontre ces objectifs au moment de son application et les garantit pendant un certain temps, dépendant des variations du climat inflationniste.

Ces dernières années, l'évolution du coût des intrants est telle que les bénéfices de la sage décision sont vite annulés et dans l'attente d'une nouvelle hausse de prix de leurs produits, les producteurs laitiers travaillent à perte. Entendons-nous bien! La plupart ne font pas faillite mais doivent rémunérer leur heure de travail en dessous du salaire minimum. Ils retardent ainsi leurs projets de consolidation, de modernisation et autres. Bref, leur entreprise s'en trouve compromise et cela affecte une importante partie du secteur agro-alimentaire.

À titre de preuve, nous comparerons la précédente décision de la RMAQ qui fixait le prix du lait à \$7 le 1er septembre 1971 avec les coûts de production du lait nature publiés par les groupes d'études en rentabilité agricole (GERA) pour la même année.

Le coût estimé de production est établi pour des entreprises très spécialisées et dont le produit brut lait représente au moins 80% du produit brut total. Le coût global est obtenu par addition de toutes les charges réelles et des charges calculées, rémunérant l'avoire net de l'agriculteur à raison de 7% par année et lui accordant un salaire honoraire de \$1 pour son travail. Le loyer étant considéré comme gratuit, l'heure de travail est donc en fait rémunérée à environ \$1.25.

Dans les 12 régions agricoles, le coût estimé du 100 lb de lait nature varie de \$5.06 à \$6.29. Pour les fins de notre analyse, nous retiendrons la région de Saint-Hyacinthe qui se situe à \$5.61. Ce résultat est une moyenne de 87 fermes suivies par les services techniques du MAC. Le capital total est évalué à \$64,908 et la production globale de lait à 358.-372 lb avec un troupeau de 37 vaches. Le produit brut de lait est de \$21,011 et constitue 87.1% du produit brut total. Notons que le prix moyen du lait payé au producteur tout au long de l'année 1971 a été de \$5.93.

La marge de profit destinée entre autre à rémunérer de nouveaux investissements est donc très faible: \$5.93 moins \$5.61 = .32c du 100 lb; et nous avons indiqué que l'heure de travail de l'exploitant était comptabilisée à \$1.25, c'est-à-dire en dessous du salaire minimum au Québec: \$1.45 le 1er mai 1971 et \$1.50 le 1er novembre de la même année. La production de 100 livres de lait requérant 1.3 heure de travail, il est bien facile de constater qu'en rémunérant l'heure au niveau du salaire minimum — et nous parlons ici d'un exploitant, non pas d'une manoeuvre sans spécialité — le coût de production dépasse nettement son prix de vente. On ne peut parler cependant d'agriculture marginale avec de telles fermes, sinon le portrait agricole entier du Québec serait à réviser.

Force nous est de conclure qu'avant la décision de la Régie du 1er septembre 1971, l'heure de travail de l'exploitant n'était pas rémunérée décemment et les bénéfices du nouveau prix se trouvaient vite annulés par l'évolution du coût des intrants. En effet, la nouvelle augmentation décrétée de \$7 à \$7.60, soit 8.5%, est sensiblement identique à l'évolution des intrants. Pour cela, il suffit que le niveau de l'indice général des intrants en agriculture passe de 136.4 au 3e trimestre 1971 à 147.9 au début du second trimestre 1973 (base 100: 1961). Ce pronostic pessimiste a malheureusement de fortes chances de se réaliser dans le climat actuel d'inflation galopante. En date du 1er avril 1973, la situation est semblable à celle du 1er septembre 1971, même si l'on considère certains gains de productivité obtenus pendant cette période.

Le prix fixé par la RMAQ est donc valable au moment de son entrée en application mais il est très vite dépassé par l'évolution du coût des intrants. Les agriculteurs sont des victimes impuissantes du climat inflationniste. Du fait de leur peu d'influence sur le prix de vente final, la formule de fixation automatique des prix proposée par la Fédération rencontre leurs droits et leurs désirs de ne pas lutter inutilement seuls contre l'augmentation effrénée des prix des produits alimentaires.

Comme le précise la Régie sa décision repose "sur les dispositions mêmes de la Loi qui prévoient obligatoirement la tenue d'une audience publique préalable à chaque révision de prix". Certes, interprétée à la lettre, la Loi est rigide. Cependant, l'audience publique a eu lieu et aucun groupe ne s'est opposé à l'application d'une formule automatique "équitable et vérifiable" pour tous.

Nous considérons qu'il appartient au gouvernement d'amender la loi pour le plus grand bien des agriculteurs et cela, dans un but de meilleure efficacité du secteur de la production laitière.

Jean-François MOREAU

### Loi de l'impôt sur la vente au détail

## Des confusions qui créent de l'injustice

Avec les années, la Loi de l'impôt sur la vente au détail a subi tellement de modifications, d'additions et d'abrogations dans le cadre de nouvelles directives édictées périodiquement par le ministère du Revenu du Québec qu'il faut presque un légiste pour s'y retrouver. Et encore, faut-il qu'un avocat ait suivi avec une attention toute particulière l'évolution de cette législation afin de pouvoir l'interpréter avec un minimum d'efficacité et surtout de précision.

Le premier vice-président par intérim de l'UPA, M. Armand Guérard vient en tout cas de nous fournir une preuve supplémentaire de l'ambiguïté de cette législation. Il souligne, en effet, que des inspecteurs gouvernementaux, qui devraient normalement être au fait des diverses ordonnances de la direction des taxes de vente, au ministère du Revenu du Québec, ne connaissent

pas ou ne comprennent pas la loi.

À titre d'exemple, M. Guérard cite le cas d'une directive émise en mai 1968, remplaçant une autre en vigueur depuis janvier de la même année. Le document de mai a trait aux denrées alimentaires, vitamines et sels minéraux pour consommation animale et est à toute fin pratique contraire dans son application à celui émis quatre mois plus tôt. Or, et ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres, certains inspecteurs ignoraient même l'existence de la seconde directive et ont continué d'exiger le paiement de la taxe de vente sur divers produits non imposables au cours des dernières années.

Le vice-président de l'UPA a peut-être eu la clairvoyance nécessaire en découvrant l'irrégularité et pourra, ainsi que le lui suggère le sous-ministre de l'agriculture Gaétan Lussier, ré-

clamer le remboursement de la taxe payée, à la Société coopérative agricole de Plessisville. Mais M. Guérard est aussi bien conscient que des centaines d'agriculteurs sont possiblement dans le même cas, aux prises avec l'interprétation injuste d'une loi non reformulée et fort complexe.

### Produits non imposables

Sans vouloir dresser une liste complète des produits non assujettis à la taxe de vente provinciale de 8%, il est bon pour l'information des agriculteurs de référer au moins à cette directive de mai 1968, entrée en vigueur le 1er juin suivant. S'ils ont conservé leurs factures, les agriculteurs injustement taxés pourront donc réclamer un remboursement auprès de leur coopérative ou centre d'approvisionnement.

Ne sont pas imposables, les moutures (moulées), graines et autres pro-

duits alimentaires pour consommation animale. De même, les vitamines et les sels minéraux ou un mélange de ces deux produits pour consommation animale sont considérés être des denrées alimentaires et partant, non assujettis à la taxe.

### Préjudice

M. Guérard insiste sur l'urgence d'une nouvelle rédaction de la loi de l'impôt sur la vente au détail, alléguant que l'ignorance ou l'incompétence des inspecteurs est très préjudiciable pour la classe agricole. "Il est assez difficile pour les agriculteurs de découvrir toutes les subtilités et imprécisions de l'actuelle loi et le gouvernement devrait au moins avoir la décence d'effectuer des remboursements automatiques lorsqu'il constate avoir lui-même erré dans l'application de ses lois", conclut le vice-président de l'UPA.

P.C.

## Une plus grande mobilité des quotas qui favorisera la consolidation

La crise majeure qu'ont traversé les producteurs d'œufs de consommation du Québec s'est traduite par l'abandon de 471 exploitations au cours de l'année 1972. Ces départs massifs représentent une diminution de 42% du nombre des producteurs par rapport à 1971 et laissent un total de 636 exploitants qui, en revanche, ont presque doublé leur moyenne de quotas de production.

Au cours de l'assemblée générale annuelle tenue la semaine dernière à Drummondville, une étape très importante a été franchie afin de favoriser l'achèvement de cette période de consolidation. Les producteurs ont adopté un nouveau règlement qui favorise une plus grande mobilité des transferts de quotas. Ce règlement permet en outre une stabilisation de la production québécoise en faisant en sorte que la quote-part de 78 millions de douzaines d'œufs dévolue au Québec, conformément à l'entente nationale, soit atteinte sans être dépassée.

Cette réunion, qui prolongeait en quelque sorte l'assemblée spéciale tenue en février dernier, a permis aux producteurs d'élire directement pour la première fois leur président et leur vice-président. MM. Ovila Lebel, président sortant, et Claude Bernard, vice-président ont ainsi été confirmés dans leurs fonctions. Auparavant, tous deux étaient désignés parmi les membres du conseil d'administration, à l'issue de l'assemblée.

### Entreprises familiales

Les entreprises familiales possédant de 5.000 à 50.000 pondeuses devaient normalement être favorisées

par ce nouveau règlement de quotas. De même, on peut s'attendre à ce que la relève soit plus facile.

Outre cette stabilisation anticipée de la production, le nouveau règlement se traduit par la création d'une banque qui récupérera les quotas abandonnés et non transmis pour les remettre aux producteurs désirant consolider leur entreprise. Afin d'éviter qu'une partie des quotas individuels accordés à chaque producteur demeure inutilisée, les exploitants devront atteindre une production minimum de 85% de leur quota alloué. Autrement, la portion non utilisée ira dans la "banque".

Au préalable, il n'existait pas de véritable mécanisme de transfert des quotas. La Fédération émettait plutôt un nouveau quota à une personne qui achetait une exploitation avicole et qui rencontrait les dispositions des règlements.

Désormais, il y a possibilité d'acquiescer un quota en achetant une autre entreprise car le quota devient rattaché à la ferme. Le minimum et le maximum de 5.000 et 50.000 pondeuses constitue en définitive une entrave à l'intégration mais ne touche pas les entreprises déjà en place.

Dans son rapport annuel, le président Ovila Lebel a souligné qu'en 1972, le Canada tout entier a donné raison aux producteurs québécois en faisant sien la formule de mise en marché que ceux-ci appliquaient déjà depuis quelques années. De même, il a fait remarquer que nonobstant ce que disaient les détracteurs de Fedco, la Fédération s'est plutôt appliquée à encourager l'efficacité de ses produc-



Le président réélu de la fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, M. Ovila Lebel, à gauche, répond à une question d'un participant. On remarque à ses côtés MM. Gilles Yergeau, directeur général de Fedco et Claude Bernard, réélu vice-président.

teurs. On peut d'ailleurs s'en rendre compte en examinant le nombre moyen de pondeuses qui est passé de 3.430 en 1971 à 6.360 en 1972.

### Quelques statistiques

On a assisté au cours de l'année 1972 au départ de plusieurs petits producteurs d'œufs. Ceux-ci sont passés de 1.107 à la fin de 1971 à 636 12 mois plus tard. Il faut s'attendre, selon M. Ovila Lebel, président de Fedco, à ce que d'autres exploitants avicoles abandonnent la production au cours des deux ou trois prochaines années alors que le nombre de producteurs devrait se stabiliser autour de 300 producteurs vers 1975 ou 1976.

Les producteurs sont peut-être moins nombreux mais ils ont augmenté leur quota individuel et dépassé le total des pondeuses enregistrées en 1972. Ainsi, ils détenaient en moyenne 6.360 pondeuses en décembre dernier, comparativement à 3.430 au cours de la même période de 1971. Le total des pondeuses au Québec s'est accru de 248.761 durant la dernière année, atteignant 4.045.293.

En 1972, le prix pondéré payé aux producteurs pour toutes les catégories était de 30 cents la douzaine au Québec; 40,8 cents en Colombie-Britannique; 36,8 en Alberta; 26,4 au Manitoba; 28,5 en Ontario; 38,5 au Nouveau-Brunswick, 32,5 en Nouvelle-Ecosse et 42,1 à Terre-Neuve. Pour l'ensemble du Canada la moyenne a été de 31,2 cents.

Si on calcule un salaire théorique de \$120 par semaine, le coût de production d'une douzaine d'œufs au Québec atteignait en moyenne 40 cents au 31 décembre dernier. Compte tenu d'un prix pondéré payé de 30 cents à cette date, il reste une bonne marge avant que les producteurs puissent effectivement s'octroyer un tel salaire, pourtant loin d'être exagéré...

### La NFU, l'UPA et les provendes

Un représentant du National Farmers Union, M. McCoy a rencontré lundi dernier le président général de l'UPA, M. Paul Couture pour s'entretenir avec lui de la politique des grains de provende. L'organisme que représente M. McCoy a d'ailleurs rencontré le Cabinet des ministres à Ottawa afin de promouvoir son idée sur cet important problème.

La politique de la NFU peut se résumer ainsi: création d'un Office canadien des grains qui remplacerait l'Office canadien du blé et qui serait étendu à tout le Canada; prix uniforme pour le blé à travers tout le Canada, prix proportionnel aux coûts de transport; toute vente de grains serait sous le contrôle de l'Office; création de deux pools pour les transactions de grains, un pour le marché intérieur et l'autre pour le marché extérieur.

En terminant, M. McCoy a demandé à l'UPA de considérer l'ensemble de cette politique, ce que l'organisme québécois devrait faire lors d'une prochaine réunion de son exécutif.

## 1972: une année fructueuse

De grands progrès ont pu être réalisés par la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec au cours de l'année 1972. Tous les obstacles n'ont évidemment pas été éliminés et sans doute reste-t-il encore beaucoup à faire pour rejoindre l'idéal fixé; il est néanmoins possible de qualifier de "fructueuse" cette dernière période de 12 mois d'activités.

Dans son rapport aux producteurs, le président de Fedco a énuméré diverses réalisations qui permettent de justifier cette appréciation. On peut en juger entre autres par la création de l'Office canadien de commercialisation des œufs, qui est venue en définitive confirmer les initiatives courageuses et tenaces adoptées par le Québec. M. Ovila Lebel estime que sans ce précédent, au niveau du Québec, la création du premier office national n'aurait sans doute pas été possible.

L'instrument que se sont donné les producteurs avec leur Agence de vente provinciale devient beaucoup plus fonctionnel avec la mise en place de l'Office national. Déjà, il a été possible d'atteindre une certaine efficacité comme en fait foi l'amélioration sensible des prix payés aux producteurs durant la seconde partie de l'année 1972.

M. Lebel a fourni une rétrospective assez complète de transformations fondamentales opérées dans le cadre de l'Agence québécoise et il a indiqué les résultats de certaines actions qui avaient pour but de répondre aux vœux et résolutions des producteurs, lors de leur dernière assemblée générale régulière. Il a à cet égard rappelé certaines mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provincial. Le président a mentionné aussi le problème des producteurs-classeurs et l'adoption du règlement No. 9. La solution apportée

tient compte d'une souplesse nouvelle des structures mais suppose également que chacun désormais devra se plier aux règles du jeu définies par la majorité.

Le coordonnateur de la mise en marché des œufs à la Fédération, M. Jacques Lemyre, a abondé dans le même sens que M. Lebel. Il s'est dit d'accord à savoir que l'Agence avait beaucoup progressé en 1972. M. Lemyre attache une grande importance à l'appui de l'ensemble des producteurs envers leur Fédération. Il ajoute qu'il est impératif d'utiliser les moyens disciplinaires jugés nécessaires par Fedco et la Régie des marchés agricoles pour faire respecter rigoureusement les conventions et les règlements en vigueur, si on désire que tous les producteurs d'œufs de consommation soient traités équitablement.



Quelques-uns des producteurs d'œufs présents à l'assemblée annuelle de Drummondville, surpris par notre photographe au cours des délibérations.



Le Conseil national de commercialisation des produits de la ferme était représenté par deux de ses membres, MM. Adrien Lévesque, à gauche, et Réal Roy. Au centre, on remarque la secrétaire du président de la Fédération, Mlle Monique Bernard.

**M. Armand Guérard**  
**1er vice-président**  
**intérimaire**  
**de l'UPA**



Par suite de la démission de M. Albert Allain et son remplacement par M. Paul Couture à la présidence générale de l'UPA, M. Armand Guérard, de Plessisville, cté Mégantic devient le 1er vice-président intérimaire de l'Union.

Âgé de 37 ans, M. Guérard a poursuivi ses études secondaires et un cours spécialisé en agriculture. Président de la Fédération de l'UPA de Québec-ouest, il est aussi vice-président de la Caisse Populaire de Plessisville. M. Guérard est marié et père de 4 enfants.

**Fédération des Producteurs de Lait du Québec**

**AVIS DE CONVOCATION**  
**Assemblée générale annuelle**

À tous les producteurs de lait de consommation  
régis par le plan conjoint.

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec se tiendra mercredi, le 25 avril 1973, à l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe, à St-Hyacinthe, à compter de 9:30 heures a.m.

Le programme de cette journée comprendra en plus des postes réglementaires de l'assemblée générale, une période importante d'information sur les activités et l'orientation de la Fédération.

Nous comptons que chaque producteur se fera un devoir d'assurer par sa participation la réussite de cette assemblée.

Maurice MERCIER,  
Secrétaire.

## L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...

# nos obligations d'épargne du Québec

Ce sont nos obligations car seuls les Québécois ont le privilège d'en acheter.

Elles sont encaissables en tout temps. Aux Québécois qui les conservent jusqu'à l'échéance, elles rapportent un intérêt annuel moyen de 7.42%. Vous encaissez ainsi dès la première année un intérêt de 7% et cela pendant 10 ans. En plus, vous touchez un intérêt supplémentaire de 2% sur le capital à la fin de la cinquième année et un autre intérêt supplémentaire de 3% à la fin de la dixième année.

*L'achat par plan budgétaire: c'est plus facile!*

Cette année, on peut acheter nos obligations par plan budgétaire dans les banques et les caisses populaires. Les Obligations d'épargne du Québec sont ainsi à la portée de beaucoup plus de gens. Les Québécois peuvent maintenant accumuler et investir leurs épargnes par petits montants. Sur le moment, ça ne paraît pas, et à la fin, ça vous rapporte.

*Coupages de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000*

Nos obligations se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000, avec un maximum de \$30,000 par personne. Pour la coupure de \$5,000, vos intérêts peuvent vous être expédiés directement par chèque chaque année si vous en manifestez le désir. Achetez-les dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie ou chez les courtiers en valeurs mobilières.

*...l'intérêt qui travaille  
pour nous et le Québec*

 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DES FINANCES

**2% + 3%**

# Conserver les quotas aux producteurs et renseigner les consommateurs

Trois points ont constamment retenu une grande part des énergies de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, au cours de la dernière année d'opération: l'application du règlement de quota, l'établissement d'une convention de vente avec système d'achat et le partage de la production nationale. Dans son allocution d'ouverture aux 250 producteurs réunis en assemblée générale à St-Hyacinthe le 29 mars dernier, le président de la Fédération M. Roger Landry admettait que ces objectifs recherchés ont été atteints dans une très grande proportion. L'année 1972 a marqué pour cette Fédération qui groupe 1549 producteurs une année d'implantation. Cette année, les dirigeants admettent quand même que les mécanismes devront recevoir des corrections dans certains domaines, par exemple au niveau du règlement de quota. Des étapes de grande envergure restent aussi à franchir pour un partage juste des marchés et l'établissement d'offices nationaux.

Photos et texte Rosaline Ledoux

Durant l'année 1972, les producteurs de volailles ont accentué leurs tendances à la spécialisation et à la concentration des entreprises en vue d'établir plus d'unités familiales rentables. Le président Landry rappelait en effet que le nombre de celles-ci est passé de 1,661 détenteurs de quotas au début de l'année à 1,549 à la fin de l'exercice, à la suite de quelque 395 mouvements de quotas, soit par des transferts en tout ou en partie, à des nouveaux ou à d'anciens producteurs. De ce nombre de transactions, près du 1/4 des ventes provenait d'exploitations, ayant moins de 10,000 pieds carrés.

Les transferts de quotas demeurent un problème important dans la production de la volaille. Le secrétaire de la Fédération M. Maurice Mercier rappelait que l'organisme avait retenu les services d'un avocat Me P.A. Guillette afin de procéder à une enquête approfondie sur la façon dont se font les transferts. Jusqu'à maintenant, plus de 100 producteurs ont été consultés. À la lumière de ces renseignements, le conseil d'administration verra à prendre les mesures jugées nécessaires pour assainir une situation que d'aucuns jugent dangereuse pour l'avenir, "il faut que de plus en plus les quotas

demeurent entre les mains des producteurs", tel semble être le mot d'ordre.

## Progrès dans tous les domaines

La courbe des prix, a pour sa part marqué une progression constante tout au long de l'année pour chacune des catégories de production variant de 20¢ lb à 21.5¢ lb dans le poulet à griller, et de 23¢ lb à 28¢ lb dans le dindon. Pris globalement, les revenus totaux des producteurs de volailles laissaient voir une augmentation de 18.59% en 1972 comparativement à 1971, atteignant ainsi \$84,316, 900,000, soit 12% des revenus de l'agriculture québécoise. La production totale de volailles se chiffrait pour sa part en 1972, à 371,624,287 lb, soit 2.29% de plus qu'en 1971 d'après les rapports des abattoirs en poids vivants.

L'augmentation quantitative la plus marquée par rapport à 1971 dans les diverses catégories de productions, fut sans doute celle du gros poulet était de 13.62% plus élevée, suivie de celle du poulet à griller qui s'est accrue de 3.90%. Le Québec a par contre diminué quelque peu sa production de dindon, soit de l'ordre de 10.1%. Ainsi, le total de pieds carrés sous quotas au Québec indiquait 32,995,682 au 31



Lors de l'assemblée de St-Hyacinthe, le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de volailles du Québec a réélu le même comité exécutif que celui de l'année précédente. On reconnaît ici sur la photo, 1ère rangée de g. à dr. MM. Simon Laforest, membre de l'exécutif, Roger Landry, président, Roland Girardin, vice-président, Joseph Lacasse, membre de l'exécutif; debout MM. Maurice Mercier, directeur du service de la mise en marché de l'UPA et secrétaire de la Fédération, Paul Maynard substitut de M. Gérard Côté, Armand Gamache, Jacques Labrie, sec. adjoint de la Fédération, Roch Côté, Ch. A. Roy, substitut de M. Julien Dufour, Alfred Plourde, André Charette, substitut de M. Laurent Mercier, membre de l'exécutif et Willie Zaritsky.

décembre 1972. L'augmentation par rapport à l'année passée provient du fait qu'une nouvelle méthode a été utilisée pour calculer le dindon sur parcours.

Par les amendements apportés à son règlement de quota, l'application de celui-ci et l'ajustement de mesures transitoires, la Fédération a tenté d'adapter au mieux la production périodique aux besoins du marché, de façon à contrôler au maximum les excès d'entreposage. À ce niveau, malgré les conditions un peu moins favorables qu'en 1971, le Québec a su toutefois garder une posture relativement bonne parmi les autres provinces canadiennes.

Il ressort des indications que fournissent les rapports de production et les transferts de quotas, que quelques régions périphériques du Québec éprouvent certaines difficultés à conserver leur volume de production. Ce problème reposant sur une série de facteurs de compétition devrait attirer l'attention des syndicats affectés, et de la Fédération au cours des années à venir. La solution ne sera pas facile à déterminer et exigera s'il y a lieu, des initiatives régionales de promotion de cette production. Le développement d'exploitation à partir d'unités familiales rentables est aussi une préoccupation qui demeure à l'esprit des dirigeants, comme le soulignait M. Roger Landry.

## Entente avec les abattoirs

La signature d'une entente entre la Fédération et l'Association des abattoirs a constitué l'événement le plus important des derniers mois. Désormais, les abattoirs ne feront affaire qu'avec les membres de la Fédération, dans la limite du quota attribué à chacun et échangera avec la Fédération les informations nécessaires à la planification de la production.

Pour le producteur, cette entente entraîne en particulier l'obligation de céder ses oiseaux à l'abattoir de son choix dans les quinze jours qui suivent la mise en élevage. La compilation des cédules et des rapports d'abattage devrait assurer un contrôle total de la production pour le bénéfice de tous et chacun, tandis que l'entente elle-même devrait normaliser les relations commerciales entre les abattoirs et les éleveurs.

## Relations avec l'UPA

Au cours de la dernière année, la Fédération a travaillé avec l'UPA pour parvenir à disposer de locaux adéquats et grâce à l'appui d'un contrat de service, la Fédération fut la première à utiliser le centre de traitement électronique des données mis sur pied à l'UPA. Le 1er vice-président intérimaire de l'UPA M. Armand Guérard a rappelé aux producteurs de volailles l'étroite collaboration qui lie les deux organismes et a rappelé les démarches communes entreprises pour garder au Québec nos productions sans sol, assainir les politiques des grains, planifier un partage des marchés et aboutir à des amendements à la Loi des marchés agricoles. Comme le disait M. Guérard "L'affiliation de \$15 est un minimum qui tout au plus représente ce que l'on peut dépenser pour une petite soirée et qui rapporte des dividendes autrement importants."

La démission de M. Albert Allain comme président général de l'UPA a été vivement regrettée par les producteurs de volailles qui ont tenu à adresser un télégramme à la Confédération pour souhaiter tout le succès possible à M. Allain dans son retour à la carrière agricole et assurer le nouveau président général M. Paul Couture de la plus entière collaboration de l'organisme.

## Le ministre Toupin devant les producteurs

# Le Ministère et la Fédération partagent le même objectif



Vous voulez plus de stabilité dans vos prix et plus d'équilibre dans le partage des marchés, c'est normal, nous du gouvernement nous devons aussi songer à l'ensemble du développement économique du Québec et aux répercussions des négociations d'une production vis-à-vis des autres", c'est ce que le ministre de l'agriculture, Normand Toupin est venu rappeler aux producteurs de volailles. "Québec tient à son critère des 5 dernières années comme base de négociation avec les autres provinces et il est important de le maintenir, si on songe aux productions qui s'organisent comme le porc, par exemple."

On se souvient qu'en février dernier, la Fédération acceptait un compromis selon lequel l'Ontario et le Québec obtiendraient une part égale du marché. Ce compromis n'a cependant pas rencontré l'assentiment de toutes les parties intéressées au Québec. Le ministre Toupin a rappelé que lors d'une rencontre récente avec le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, il n'avait pu parvenir à s'entendre sur le critère des 5 dernières années, pas plus que sur un compromis portant sur la production de 1972. Les négociations continuent et le ministre a tenu à souligner la collaboration étroite qui s'établit entre son Ministère, la Fédération et le service de la mise en marché de l'UPA. "On se parle fort parfois, mais on travaille pour les mêmes objectifs." Soulignant le fait que la Fédération s'engage de plus en plus dans une publicité planifiée de son produit, le ministre a rappelé l'extrême importance pour le producteur de faire l'éducation du consommateur et de l'aider à comprendre qu'une augmentation raisonnable du prix d'une production est essentielle au maintien de l'équilibre de toute l'économie. "Il faut éviter les confrontations entre le producteur et le consommateur."

Même si comme le rappelait au cours des discussions de la journée, le secrétaire-adjoint de la Fédération, M. Jacques Labrie "Les pouvoirs du plan conjoint finissent aux portes de l'abattoir et le producteur ne peut intervenir sur le prix à la consommation", ce problème des relations avec le consommateur demeurera une priorité de la prochaine année par l'instauration d'un meilleur service auprès des consommateurs.

## MEMBRES DES COMITÉS DE PRODUCTION

### Poulet à griller

Germain Dufresne  
St-Félix-de-Valois (Joliette)  
Laurier Denette  
St-Rosalie (Bagot)  
Edgar Labarre  
St-Grégoire (Nicolet)

### Gros poulet:

Jean-Claude Lavallée  
St-Rosalie (Bagot)  
Roger Leblanc  
St-Barnabé Sud (St-Hyacinthe)  
Hervé Godbout  
St-Apolline (Montmagny)

### Poulet mêlé

Simon Dupuis  
Baieville (Yamaska)  
Guy Brodeur  
St-Alphonse de Granby, (Shefford)  
O'Brien Morin  
La Présentation (St-Hyacinthe)

### Dindon à griller

Léonard McCartney  
Valcartier-Village (Chauveau)  
David Chalifoux  
St-Michel (Napierville)  
René Poirier  
Joliette

### Gros dindon

Fulgence Ménard  
Ange-Gardien (Rouville)  
Fernand Bergeron  
Louiseville (Maskinongé)  
Elmer McCartney  
Valcartier-Village (Chauveau)

### Dindon de reproduction

Ronald Jack  
Neufchâtel (Québec)  
Lambert Lavoie  
St-Hélène (Bagot)  
Bogomné Plamondon  
St-Raymond (Portneuf)

## Points saillants du budget provincial

Avec les modifications fiscales annoncées la semaine dernière par le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, les 5 pour cent des contribuables qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus ne paieront plus d'impôt. Pour les autres 95 pour cent, ce budget ne se traduira pas par d'importants changements, à moins que les municipalités ne s'emparent de la partie du champ de taxation foncière que Québec enlève de nouveau cette année aux commissions scolaires. Voici les points saillants de ce budget:

- Aucune augmentation de taxes.
- L'exonération de l'impôt passe de \$2,000 à \$2,500 pour les célibataires et de \$4,000 à \$5,000 pour les gens mariés. De ce fait, 125,000 personnes de plus ne paieront plus d'impôt provincial.

### M. Guérard sème le 26 mars

M. Armand Guérard de Plessisville a tenté une expérience qui pourra se révéler intéressante. Le printemps hâtif lui a donné le goût d'ensemencer une parcelle de terrain... pour voir ce qui pourrait survenir. Le 26 mars, il procédait à l'ensemencement de 5 acres en luzerne et répéta son geste le 28 mars pour un autre 15 acres.

Il faut dire que le terrain avait été préparé l'automne dernier et que c'est un sol parfaitement drainé. M. Guérard a promis de nous tenir au courant du résultat, au fur et à mesure. On se souvient qu'Armand Guérard est le nouveau 1er vice-président de l'UPA, et le président de la Fédération de Québec-ouest.

#### Transformation

L'industrie pomicole du Québec demeure vulnérable parce qu'une trop forte proportion de la récolte se vend à l'état frais (75%). Il est donc urgent de développer le secteur secondaire de cette production par la transformation du fruit. À cet effet, des progrès sensibles ont été réalisés ces dernières années. Parmi les produits transformés, mentionnons le jus de pomme qui va absorber cette année 800,000 minots de fruits et le cidre, 400,000 minots. Le Québec produit aussi 3.5 millions de livres de pulpe, 1 million de livres de sauce, 1 million de livres de garniture, 500,000 livres de pommes tranchées, 150,000 livres de gelée et 50,000 livres d'autres produits.

### Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive  
provoque la rétraction des hémorroïdes et la  
cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

- L'exemption de la taxe de vente passe de 10 cents à 15 cents et celle des repas de \$1.24 à \$1.49.
- L'impôt successoral sera abaissé de 20 pour cent à compter de janvier prochain.
- L'exemption spéciale accordée au cultivateur qui fait don de sa terre à ses enfants, pour des fins agricoles, passe de \$25,000 à \$75,000.
- Une somme de \$5,000,000 sera consacrée à un programme spécial visant à favoriser le retour au travail des assistés sociaux.
- Un montant de \$6,500,000 ira aux étudiants à la recherche d'un emploi d'été.
- Le gouvernement consacra \$5,100,000 aux sports et aux loisirs.
- L'impôt foncier scolaire sera abaissé à \$1.30, au premier juillet de cette année et à \$1.25 au 1er juillet de l'an prochain.
- Subvention spéciale de \$23,000,000 pour les municipalités de 25,000 âmes et plus.

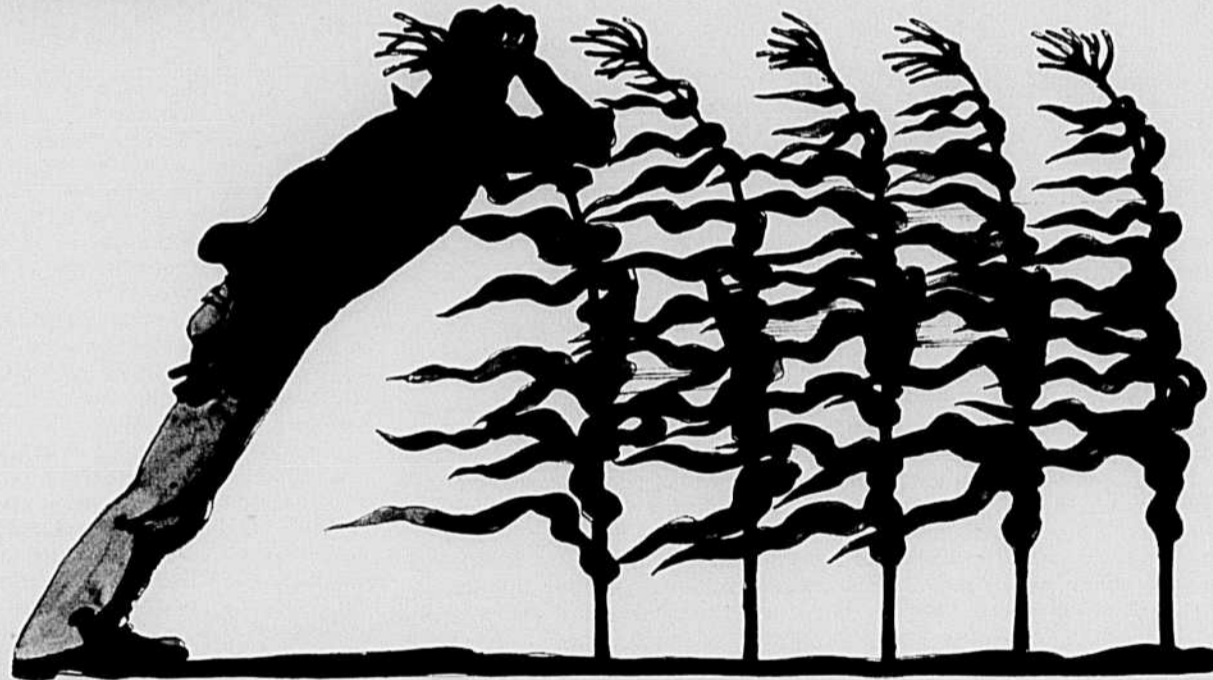
## Nixon gèle le prix de la viande

Le président Nixon a annoncé la semaine dernière que les prix de la viande, boeuf, mouton, porc, seraient bloqués aux États-Unis, sauf au niveau de la production, à compter du 30 mars pour une période indéterminée, et qu'il envisageait de libérer les importations dans les secteurs où cela pourrait faire baisser les prix américains.

Cette mesure est destinée à enrayer la flambée de prix de la viande qui ne cesse de grimper depuis l'automne dernier. Cette décision a causé une série de réactions négatives de la part des agriculteurs et des dirigeants de l'industrie de la viande aux États-Unis. Pendant ce temps, les consommateurs américains continuent leur boycottage de la viande, en guise de protestation contre les coûts élevés.

Le mouvement semble vouloir s'étendre au Canada où cependant les autorités gouvernementales n'ont pas encore décidé de suivre le mouvement. Pour le moment la décision américaine ne semble pas toucher plus qu'il faut les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles, le président Paul Couture croit que la demande de viande est tellement forte sur le plan mondial que cela n'affectera pas beaucoup le marché. Le directeur du service d'études et de recherches de l'UPA, le Dr. François Dagenais, signale que l'impact de la décision américaine sera plus ou moins fort, suivant que la bloquage sera plus ou moins long. "On peut raisonnablement prévoir que les prix vont se stabiliser et finalement décroître. Les agriculteurs américains vont continuer de produire et les consommateurs vont acheter moins. Les prix vont donc baisser un peu. Ici au Canada, nous exporterons moins de viande et nous pourrions donc répondre davantage à la demande intérieure."

# ILS SE TIENNENT BIEN ET RAPPORTENT BIEN



## 032 et XL-311

Au Canada, nous avons besoin d'hybrides sûrs qui se tiennent bien et rapportent bien. Les hybrides 032 et XL-311 se classent parmi les meilleurs.

La variété DEKALB 032 est nouvelle. Résistante, à haut rendement, c'est un croisement à quatre voies. Sa maturité est un peu plus tardive que la variété 007-2650 unités thermiques. Des essais ont démontré que sa résistance était l'une des meilleures parmi les hybrides hâtifs. Sa hauteur normale est d'environ 6 pieds avec des épis à 2½ pieds du sol. De vrais bons épis... couverts de grains de qualité. Sa densité de population

se situe entre 18,000 et 22,000 plants à l'acre.

La variété DEKALB XL-311 est un croisement à trois voies, à grand potentiel. Solide, de hauteur moyenne, ses tiges démontrent une excellente résistance. Ses épis sont longs et minces. Sa maturité exige entre 2650 et 2700 unités thermiques. Sa densité de population se situe entre 18,000 et 24,000 plants à l'acre.

Pour un bon rendement et une bonne résistance, semez autant de variétés 032 et XL-311 que vous pouvez... voyez votre vendeur DEKALB dès maintenant.



**FIEZ-VOUS A DEKALB**



# au service de L'AGRICULTEUR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

1

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

chef de la rédaction: **BENOIT ROY**  
directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit

## Loi du crédit agricole

# Plus de \$20 millions déboursés par l'Office du crédit agricole

QUÉBEC — En vertu de la Loi du crédit agricole, l'Office du crédit agricole du Québec a déboursé 1,421 prêts totalisant une somme de \$20,865,000 au cours de l'exercice financier 1971-72.

Ces chiffres sont tirés du rapport annuel remis dernièrement au ministre Normand Toupin. On y remarque que la moyenne des prêts déboursés s'est accrue de 7.6% pour atteindre de \$14,683, en regard de \$13,650 pour l'exercice 1970/71.

### Emploi des argents

En ce qui concerne l'emploi des sommes prêtées, on note entre autres que 20.5% des prêts a été affecté par les agriculteurs à l'acquisition d'unités complètes de ferme, 10.6% à la construction de bâtisses, 60.4% à l'achat de superficies additionnelles de terrain, 4.6% à la réparation de bâtiments, 1.6% à l'achat d'animaux et 1.4% à l'achat de machinerie.

Fait à signaler, c'est la région agricole du Bas-du-fleuve et de la Gaspésie qui vient en tête pour le regroupement des fermes avec l'acquisition de 7,094 acres de terrain additionnel, suivie de la région de St-Hyacinthe avec 3,765 acres. Par contre, cette dernière vient en tête pour l'importance de la somme consacrée à l'acquisition de fermes complètes avec \$719,465, suivie de la région de l'Assomption avec \$570,938. Pour l'ensemble de la province, le montant affecté aux mêmes fins est de \$4,281,457.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi du crédit agricole, soit de 1936 jusqu'au 31 mars 1972, l'Office du crédit agricole a réalisé 87,885 prêts totalisant la somme de \$429,009,045.

## MISE EN VALEUR DES FERMES

Par ailleurs, en vertu de la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles, l'Office a versé un peu plus de \$2,675,000 en subventions, au cours de l'exercice 1971/72.

On sait que cette loi prévoit trois catégories de subventions. La première, de \$1,000, s'adresse aux agriculteurs de 18 à 40 ans qui s'établissent sur une ferme et qui désirent effectuer des améliorations générales.

La seconde est une subvention qui peut atteindre \$3,000. Elle s'adresse à la même catégorie d'agriculteurs, mais doit être utilisée d'après un programme approuvé d'améliorations foncières. Au cours de l'exercice 1971/72, on note que sur un montant d'engagement de \$2,163,000, \$1,151,645 ont été utilisés pour des améliorations aux fonds de terre et \$1,011,355 pour des améliorations aux bâtisses de ferme, suivant une programmation approuvée par l'Office.

Enfin, la troisième subvention pouvant atteindre \$2,000 est destinée à tout agriculteur qui désire réaliser un programme approuvé d'améliorations foncières à l'occasion d'un agrandissement. Au cours de l'exercice financier en cause, les engagements se sont chiffrés à \$847,076, dont \$533,060 pour des améliorations aux fonds de terre et \$314,016 pour des améliorations aux bâtisses de ferme.

## LOI DU PRÊT AGRICOLE

Par ailleurs du 1er avril 1971 au 31 mars 1972, la somme de \$2,468,346 a été payée par l'Office du crédit agricole du Québec, en vertu de la Loi du prêt agricole à titre de subvention d'une portion d'intérêt sur les prêts consentis aux agriculteurs du Québec par la Société du crédit agricole (fédérale) et sous l'empire de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Depuis le 1er mai 1962, date de l'instauration de cette Loi, ces paiements d'intérêt totalisent la somme de \$12,418,791.

Cette loi du prêt agricole autorise en effet le paiement par l'Office d'une portion d'intérêt représentant la différence entre l'intérêt annuel de 2½% et celui dû à la Société sur les prêts hypothécaires consentis à des agriculteurs du Québec de même que celui dû sur des prêts consentis à des anciens combattants, à titre de cultivateurs à plein temps, sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, cette différence n'étant payée que sur la partie du prêt n'excédant pas \$15,000.

## LOI DE L'AMÉLIORATION DES FERMES

Enfin 7,696 agriculteurs du Québec ont obtenu 8,726 prêts, représentant une somme de \$24,176,516 au cours de l'exercice financier 1971/72, en vertu de la Loi de l'amélioration des fermes administrée par l'Office du crédit agricole du Québec. La somme des prêts réalisés sous l'empire de cette loi depuis son instauration, le 1er mai 1962, est ainsi portée à \$232,298,097.

En vertu de la Loi de l'amélioration des fermes, l'Office, sans effectuer de prêts lui-même, est autorisé à rembourser 3% d'intérêt sur les prêts consentis par les banques à charte, les caisses populaires ou les caisses d'établissement et à payer les pertes subies par ces dernières.

La moyenne des prêts pour l'exercice visé s'est établie à \$2,770; on sait, par ailleurs, que les agriculteurs peuvent bénéficier de plus d'un prêt en vertu de la loi, jusqu'à concurrence du maximum permis.

En ce qui a trait aux sommes empruntées, on remarque une tendance significative vers leur utilisation pour les facteurs de production. Ainsi, on note que 14.54% des argents a été employé à l'acquisition d'animaux reproducteurs, comparativement à 10.80% depuis 1962. La même tendance apparaît en ce qui concerne les améliorations au sol.

Par contre, la proportion des investissements au chapitre de l'acquisition d'instruments aratoires et pour la construction et la réparation de bâtisses marque un léger recul, soit de 67.12% à 65.58% et de 16.46% à 13.53% respectivement pour la décennie et le dernier exercice. Les sommes utilisées pour achat de matériel agricole et pour la réalisation non reliées directement à la productivité marquent également une diminution.



Le ministre de l'Agriculture du Québec, N. Normand Toupin, assistait récemment à l'assermentation d'un nouveau régisseur à la Régie des marchés agricoles du Québec, M. Raymond Fortin. De gauche à droite, le président de la Régie, M. Benoit Lavigne, M. Fortin, M. Toupin, ainsi que M. Gilles Ledoux, également de la Régie.



Martial Tétrault, de la fédération du Richelieu, a été élu président de l'Association des Jeunes Ruraux du Québec lors du congrès annuel de l'H.J.R.Q., les 16 et 17 mars, à Québec. Par ailleurs, Grégoire Théberge et Yves Massicotte ont accédé aux postes de 1er et 2e vice-présidents tandis que Bertrand Lemey et Ginette Cossette étaient respectivement élus trésorier et secrétaire.

## Martial Tétrault devient président de l'Association des Jeunes Ruraux

QUÉBEC — Martial Tétrault, de la fédération du Richelieu, a été élu président de l'Association des Jeunes ruraux du Québec. Par ailleurs, Grégoire Théberge et Yves Massicotte ont accédé aux postes de 1er et 2e vice-présidents tandis que Bertrand Lemey et Ginette Cossette étaient respectivement élus trésorier et secrétaire.

L'élection du nouvel exécutif de l'A.J.R.Q. s'est déroulée dans le cadre du récent congrès annuel de l'association qui s'est tenu à Québec, les 16 et 17 mars derniers.

Ce congrès, pour la première fois, était organisé par les Jeunes ruraux eux-mêmes. Une cinquantaine de personnes y assistaient, dont 33 représentants des fédérations de l'Est du Québec, de la Mauricie, du Richelieu, de Salaberry, du Saguenay-Lac-St-Jean et de Nicolet, de même que trois observateurs de la fédération anglaise et sept conseillers régionaux des Jeunes ruraux du ministère québécois de l'Agriculture.

Lors de leur session, les jeunes congressistes ont étudié les origines et l'évolution de l'A.J.R.Q. depuis ses débuts et ont tenté de préciser ses orientations

et ses moyens d'action futurs compte tenu des objectifs des fédérations.

Il est actuellement trop tôt pour dresser un bilan de ces journées. Cependant, au cours des prochaines semaines, l'exécutif de l'A.J.R.Q. publiera un mémoire sur les principales conclusions qui se dégagent de ce congrès d'orientation et formulera certaines recommandations. **Journées d'information**

Par ailleurs, M. Rosaire D. Plamondon, conseiller des cercles de Jeunes ruraux pour la région agricole de Québec, annonce la tenue d'une série de journées d'information sur les problèmes de l'établissement agricole.

La première de ces journées s'est tenue au bureau agricole régional de Qué-

bec, le 14 mars dernier. Les autres se tiendront aux endroits et dates suivants:

- Laurier Station, "Motel Philray", le 21 mars;
- St-Gervais, "Salle paroissiale", le 4 avril;
- Lévis, "Motel Tanguay", le 11 avril;
- St-Basile, "Salle paroissiale", le 13 avril;
- L'Islet, "Auberge Chemin du Roy", le 18 avril;
- Montmagny, "Sous-sol de l'Église St-Mathieu", le 25 avril;
- Baie St-Paul, "Hôtel Morin" le 2 mai.

Parmi les principaux sujets qui seront abordés lors de ces réunions, mentionnons: le crédit agricole et les octrois, les ententes père-fils et les contrats qui en découlent, l'agriculteur et l'impôt.

## L'agriculture... aujourd'hui

À l'émission "L'Agriculture... aujourd'hui", les 9 et 10 avril, M. Ludger Dufour, directeur de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, cite les buts poursuivis dans l'élaboration de nouveaux cours de formation pour l'exploitant agricole.

Il sera aussi question des prérequis et du programme de ces cours.

Les 11 et 12 avril, M. Henri Maheux, ingénieur-agronome, de la division des Constructions rurales, parlera des causes d'incendies dans la ferme et des précautions à prendre dans ce domaine.

Enfin le 13 avril, il sera question de "l'opération luzerne".

## Le Centre de distribution de médicaments vétérinaires

# Complément indispensable au programme d'Assurance-santé animale contributoire

L'établissement d'un Centre de distribution de médicaments vétérinaires fait partie intégrante de la nouvelle politique du ministère de l'Agriculture du Québec concernant l'amélioration de la santé animale dans la province. Cette mesure est intimement liée au programme d'Assurance-santé animale contributoire. Elle en est le complément naturel et est appelée à contribuer largement à la réalisation de nos grands objectifs".

Ainsi s'exprimait récemment le Dr Camille Julien, sous-ministre adjoint au ministre de l'Agriculture du Québec.

Et le Dr Julien savait de quoi il parlait, puis c'est à son étroite contribution que l'on doit l'instauration de l'Assurance-santé animale contributoire, un ambitieux programme dont il conserve la responsabilité et dont il parle toujours avec enthousiasme.

"Les efforts que mes collaborateurs et moi soutenons depuis plusieurs années, dit-il, avaient et ont toujours pour principal objectif de remédier à une véritable situation de crise qui prévalait dans le domaine de la santé, voire même de la médecine, animale du Québec".

D'où la création, entre autres, du Centre de distribution de médicaments vétérinaires, dont l'inauguration a eu lieu à la fin de 1972.

L'ouverture de ce centre constitue en fait le deuxième volet d'un triptyque, qui comprend le programme d'Assurance-santé animale contributoire, lancé l'an dernier, et son complément: une série de mesures destinées à améliorer à la fois la qualité des services vétérinaires et les conditions de travail des professionnels engagés.

## Le Centre de distribution de médicaments vétérinaires

Le Centre de distribution de médicaments vétérinaires, encore connu populairement sous le sigle "CDMV", est installé sur la rue Beauparlant, à St-Hyacinthe. Le Dr Jacques Durand en assume actuellement la direction intérimaire.

L'entreposage seul des produits pharmaceutiques y nécessite déjà deux étages, en plus d'un petit entrepôt situé non loin du centre.

Créé, en grande partie, dans le but de remédier à la confusion qui régnait dans le secteur de la vente des médicaments vétérinaires, il vise donc à apporter plusieurs correctifs importants à cette ancienne situation.

Ainsi, il contribuera fortement à la diminution de l'emploi irrationnel des médicaments, à l'abus des ventes sous pression ainsi qu'aux dangers qui découlent pour la santé animale de l'usage incontrôlé de certains médicaments.

Le Dr René Pelletier a participé étroitement à la naissance de ce centre. D'abord directeur du CDMV, il a dû, pour des raisons de santé, restreindre ses activités à celles de vétérinaire-conseil.

Bénéficiant d'une vaste expérience professionnelle, le Dr Pelletier a été longtemps chef du département de médecine à l'École de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe. À ce titre, il a contribué à la formation de la plupart des praticiens actuellement en exercice.

Il connaît donc parfaitement le centre et ses objectifs et en parle en ces termes:

"Le CDMV répond d'abord au désir exprimé par les autorités du ministère de l'Agriculture du Québec de procurer aux agriculteurs québécois des produits thérapeutiques au meilleur coût possible. Il est évident qu'avec sa politique

d'achat en très grandes quantités, le centre bénéficie de prix excellents".

Bien entendu, le centre doit également établir les prix de revente des médicaments.

À ce propos, le Dr Pelletier précise que le cultivateur paiera le coût d'achat initial du médicament, additionné d'un taux forfaitaire de 40%, soit 28% qui servira à la rétribution des praticiens engagés et 12% qui reviendra au CDMV pour couvrir ses frais d'administration.

Les prix de ces médicaments, d'autre part, seront uniformes partout au Québec, de sorte que l'agriculteur de Bonaventure, par exemple, ne sera pas pénalisé par le fait de son éloignement du centre.

"Il paiera exactement le même prix que l'agriculteur de St-Hyacinthe ou de Montréal, très proche du CDMV, pour les médicaments dont il aura besoin", précise le Dr Pelletier.

## Les praticiens

Il est évident que la mission du Centre de distribution de médicaments vétérinaires ne sera menée à bien qu'avec l'étroite collaboration des quelque 165 médecins vétérinaires praticiens qui ont signé l'entente intervenue entre le ministère de l'Agriculture et l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec et qui, par ailleurs, adhèrent au programme d'Assurance-santé animale contributoire.

Cette entente définit les modes de participation du médecin vétérinaire au programme, ses conditions d'exercice et les normes relatives à sa rémunération.

Au chapitre des rapports entre le CDMV et les praticiens, l'entente est très précise, souligne le Dr Pelletier: seuls les médecins vétérinaires engagés ont droit aux avantages que leur offre le centre où ils ont, par ailleurs, l'obligation d'acheter tous les médicaments qu'ils utilisent au cours de leur pratique.

## Les commandes

Évidemment, les commandes affluent déjà au centre. Elles y sont enregistrées par une équipe de trois secrétaires et acheminées au département de l'expédition, où quatre employés s'emploient à les remplir et à les expédier aussi rapidement que possible.

Le mode de commande varie selon les distances et l'urgence de la demande. D'après le Dr Pelletier, presque toutes les commandes arrivent par téléphone. Quelques-unes, toutefois, sont adressées par la poste. De rares vétérinaires, enfin, viennent directement chercher les médicaments au centre.

Le CDMV dispose d'environ 400 des médicaments les plus en demande. Sur chacun d'eux, une étiquette officielle du ministère indique le prix fixé pour l'agriculteur, autre gage de l'intégrité absolue du système.

## Le "CDMV" et la santé animale

Des chiffres, au ministère québécois de l'Agriculture, indiquent que les productions animales représentent plus de 85% de la production globale du Québec.

On sait, d'autre part, que ce secteur rapporte chaque année aux exploitants des revenus bruts qui dépassent largement le demi-milliard de dollars.

Or, parmi les facteurs qui déterminent la rentabilité de ces productions, aucun n'est d'importance supérieure à ceux qui ont trait à la santé animale.

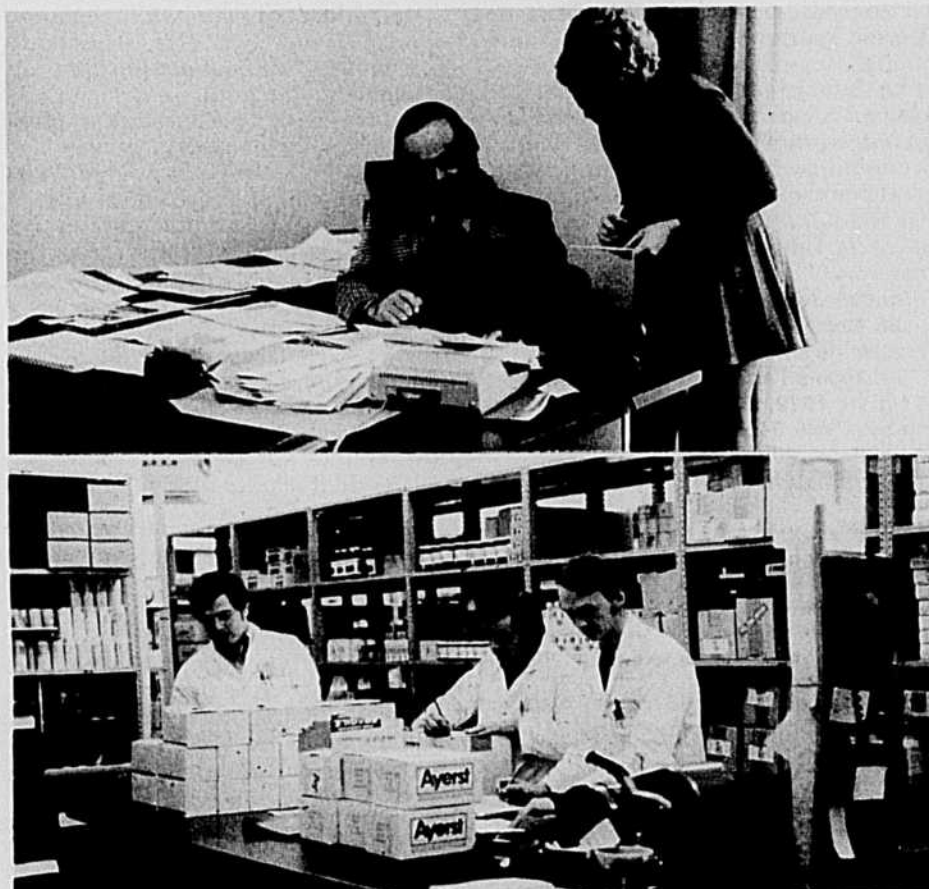
"Avant l'instauration du programme d'Assurance-santé animale contribu-

toire, précise le Dr Julien, les pertes annuelles causées par la maladie dans nos principaux troupeaux — ovins, bovins, porcins et avicoles — atteignaient près de 12% de leur valeur globale".

"Nous pensons donc, au ministère, poursuit le Dr Julien, que tous les efforts que nous déployons dans d'autres secteurs de productions seront absolument vains si nous ne réussissons pas à dimi-

nuer sensiblement, sinon à enrayer — et je crois que nous le pouvons — les pertes causées par la maladie".

C'est précisément à cette lutte que s'est engagé l'an dernier le ministère et c'est à cette même lutte que contribuera, pour la part qui lui revient dans le vaste processus engagé, le Centre de distribution de médicaments vétérinaires de St-Hyacinthe.



Le Centre de distribution de médicaments vétérinaires est situé à St-Hyacinthe et est dirigé par le Dr Jacques Durand, qui apparaît sur la photo du haut. C'est de cet endroit que partent les envois de médicaments pour animaux (en bas).

## L'érablière de Mont-Orford fonctionne à plein...

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture, en collaboration avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de terminer l'organisation d'une érablière d'expérimentation et de démonstration dans le parc provincial du Mont Orford.

Cette érablière servira avant tout à des fins expérimentales. Divers projets de recherche en acériculture se déroulent présentement à l'érablière.

### Projets de recherche

Le premier de ces projets a pour but de comparer la rentabilité de deux systèmes de cueillette d'eau d'érable, par pompage et par gravité. À cet effet, 900 érables de plus de 14 pouces de diamètre recevront deux entailles et seront reliés à chacun des deux systèmes. L'utilisation des mêmes arbres permettra d'étudier adéquatement l'influence du système sur le rendement.

Parallèlement à ces travaux, les spécialistes étudieront l'étanchéité de divers systèmes de cueillette par canalisations (tubulure) et procéderont aussi à des recherches sur l'évaporation de l'eau d'érable.

Enfin, les employés de l'érablière collaboreront avec les spécialistes de la division de la Chimie alimentaire pour faire l'étude des normes minimales du sirop d'érable.

### Vulgarisation

Des contacts étroits et suivis seront également établis avec les producteurs de sirop d'érable, par le biais de la division Apicole et Acéricole du ministère, afin de les informer constamment des plus récentes techniques pour la récolte et la transformation de l'eau d'érable.

Ces contacts, estime-t-on, contribueront pour beaucoup à l'amélioration de la qualité des produits acéricoles du Québec.

Dans une même optique, enfin, des conférences sur le fonctionnement des érablières, des démonstrations sur la fabrication des produits de l'érable, seront organisées, à leur demande, pour des groupes de producteurs, d'étudiants et même de consommateurs.

Dans ce cas, les groupes intéressés devront s'adresser directement au responsable de l'érablière.

# L'enseignement agricole au niveau secondaire

## LA PÉRIODE DES INSCRIPTIONS:

Nous vous présentons un texte sur l'enseignement agricole de niveau secondaire. Ce texte nous a été adressé par des responsables de l'enseignement agricole à la C.S.R. du Lac St-Jean à Alma. Les informations que nous transmet cet article valent pour l'ensemble des options agricoles des polyvalentes des différentes régions du Québec. C'est en général le temps présentement des inscriptions aux différentes options offertes dans les polyvalentes. Pour ce qui est des options agricoles, on peut s'inscrire dans 10 différentes C.S.R. du Québec.

Ces options sont aménagées dans des écoles polyvalentes. Leur organisation et leur fonctionnement sont conformes aux principes de l'intégration de l'enseignement agricole dans le système général de la polyvalente.

En dehors de leurs périodes d'enseignement agricole, les élèves bénéficient de la même formation générale et des mêmes services que les autres groupes de leur école et ne se trouvent pas coupés du reste de la société.

## LES OBJECTIFS:

L'option agricole est offerte à tous ceux qui désirent travailler dans le secteur para-agricole: transformation, commercialisation, services à l'agriculture.

Le but est de donner les connaissances indispensables à la compréhension des problèmes d'ordre technique, économique et social d'une agriculture en pleine évolution.

L'enseignement théorique et pratique à la fois, a deux objectifs principaux:

— donner les connaissances scientifiques de base nécessaires à la compréhension des informations présentes et futures

La vulgarisation ne sera pleinement efficace que si elle s'adresse à des agriculteurs préparés à la recevoir.

L'acquisition de connaissances scientifiques engage l'étudiant dans la voie du perfectionnement.

— faire acquérir des méthodes de travail.

Plutôt que de faire apprendre des recettes vite dépassées, l'enseignement vise à développer le raisonnement et à exercer le jugement face à des situations réelles.

Le travail de l'agriculteur ne consiste plus seulement en travaux manuels, mais fait appel de plus en plus à la gestion et à l'organisation.

## Les méthodes

Les méthodes utilisées sont avant tout concrètes et pratiques, basées sur l'observation et l'expérimentation.

Tous les moyens modernes disponibles sont mis en oeuvre: techniques audio-visuelles, laboratoire, serre, etc...

L'intégration de l'enseignement à la réalité professionnelle est un souci constant.

C'est dans le milieu agricole que l'enseignement prend son inspiration et ses exemples. Cette liaison constante avec le monde du travail est réalisée en particulier par de nombreuses visites dans des milieux de travail très diversifiés.

Tels que:

- exploitations de divers types: production laitière, production de viande, productions végétales.
- installations spéciales telles que: séchoirs à foin, stabulation libre.
- chantiers de travail.
- industries de transformation, laboratoires, fermes expérimentales.

Les élèves y sont placés face à des situations et des problèmes réels à étudier. La diversité des moyens, des conditions et des résultats rencontrés leur permet de faire des comparaisons indispensables à l'étude de la gestion.

Lors des visites, la voix des professeurs fait place à celle des professionnels. Les élèves peuvent ainsi juger l'authenticité de leur enseignement.

Un voyage d'études, hors de la région, permet aux élèves de visiter des Centres de Recherches et de se familiariser avec les milieux d'où leur vient le progrès technique.

## Le Programme

L'application des programmes de formation agricole suit les directives du Ministère de l'Éducation, avec une adaptation aux conditions de l'agriculture régionale et en particulier une orientation vers les productions animales et plus spécialement encore vers la production laitière. Parmi les productions végétales un accent est mis sur les productions horticoles.

On peut répartir les matières du programme en trois groupes:

- des sciences de base: études des plantes, des animaux, du milieu (sol) génétique, alimentation rationnelle.
- des techniques de production: productions végétales, productions animales et plus particulièrement production laitière.
- un formation socio-économique: gestion, commercialisation, coopération, syndicalisme.

## Organisation

le — Secondaire Professionnel Long.  
L'enseignement se donne sur deux ans à raison de:



Grâce à la serre, l'étude des végétaux est possible toute l'année.

- 15 périodes par semaine au secondaire IV.
- 25 périodes par semaine au secondaire V.

La réussite à l'examen du ministère donne un diplôme officiel de Secondaire V, option Production Animale ou option Production horticole. Ce diplôme permet l'accès au C.E.G.E.P. (option agricole).

## 2e — Secondaire Professionnel Court

Pour les élèves n'ayant pas accès au Secondaire Professionnel Long, il est prévu un cours de 2 ans, visant à former des exécutants qualifiés correspondant aux besoins des orientations actuelles des exploitations agricoles.

## Admission

1) Pour être admis au Professionnel long, l'élève doit avoir réussi son Secondaire III. Sinon, il entre au Professionnel court.

2) Des jeunes ayant quitté l'école depuis quelques années peuvent également demander leur inscription.

3) Des élèves peuvent venir de Commissions Scolaires Régionales, où il n'existe pas d'option agricole. Ils doivent alors s'adresser à leur Commission Scolaire, pour s'informer des conditions de leur transfert, et obtenir une subvention.

4) L'option est ouverte aux jeunes filles aussi bien qu'aux garçons. Sur une exploitation, la femme a un rôle de plus en plus important à jouer dans le domaine de la gestion: information, comptabilité, etc...

Les productions horticoles intéressent aussi tout particulièrement les jeunes filles.

## Conclusion

Il est nécessaire que tous les parents ayant des enfants de niveau secondaire s'informent des possibilités qui leur sont offertes par l'option agricole.

En effet, celle-ci ne s'adresse pas seulement à ceux qui travailleront sur des exploitations, mais aussi à tous ceux qui désirent travailler dans le secteur para-agricole, où il existe de nombreux débouchés.

L'évolution constante et rapide de l'agriculture nécessite une qualification de plus en plus grande, autant pour ceux qui auront à diriger et à gérer les exploitations, que pour les exécutants de tâches précises.

La formation de base donnée par l'option agricole est recherchée par les employeurs du secteur para-agricole, actuellement en expansion: insémination, contrôle laitier, coopératives, engrais, semences, alimentation animale, pesticides, machinisme agricole.

## Inscription

Les inscriptions à l'option agricole pour la rentrée de septembre se font dès le printemps, auprès de la Direction des Polyvalentes.

## Liste des Commissions Scolaires Régionales et des endroits où sont situées les options agricoles.

C.S.R.	ENDROITS
Bas St-Laurent	Rimouski
Deux-Montagnes	Oka
Lac St-Jean	Alma
Lanaudière	Joliette
Louis-Hémond	Normandin
Provencher	Nicolet
Saguenay	Chicoutimi Nord
Tardivel	Donnacona
Vieilles Forges	Louiseville
Yamaska	St-Hyacinthe

## La FCA et la crise de la viande

Concernant la crise de la viande qui menace le continent nord-américain (on sait déjà que le boycottage des consommateurs américains a entraîné une baisse considérable du volume de vente des viandes aux États-Unis), la Fédération canadienne de l'agriculture a demandé au gouvernement fédéral de réinstaurer immédiatement des barrières douanières pour les viandes américaines qui pourraient envahir notre marché.

"Le prix du porc est déjà tombé de 20% dans les derniers jours, les prix américains sont encore plus bas et le boeuf menace de faire de même, souligne le vice-président de la FCN, M. Roland Pigeon, et le rétablissement des droits d'entrée, particulièrement pour le boeuf, ne bénéficierait pas qu'aux producteurs de façon immédiate, mais contribuerait aussi à ramener la confiance dans nos marchés."

Le ministre des Finances, M. John Turner avait déjà promis qu'advenant un préjudice causé aux producteurs de viande au Canada, son gouvernement réinstaurerait des barrières douanières pour protéger nos marchés.

## Consommation

La consommation de la pomme au Québec se maintient à une moyenne annuelle de 29 livres par personne. Notre province offre les plus importantes facilités d'entreposage au Canada. Environ 50% de nos pommes sont conservées en entrepôt, soit 3.5 millions de boisseaux.



Les élèves construisent un "planning fécondité" qui sera utilisé dans leur exploitation.

## Recettes de jeux pour mères occupées

L'enfant de deux ou trois ans aime les jouets familiers et beaucoup malmenés. Il a généralement un morceau de couverture tout déchiré ou un vieux jouet rembourré qu'il traîne partout avec lui. Il ne joue pas encore vraiment avec les autres enfants; il peut tout juste les embrasser, les bousculer ou bien les ignorer totalement. Il n'est pas partageur, car il veut garder ses chers trésors pour lui tout seul. Laissez-le, et ayez vous-même des jouets à donner aux autres enfants. Il deviendra beaucoup plus sociable après trois ans.

Les jeunes enfants évoluent très différemment les uns des autres. Certains deviennent vite habiles de leurs mains; d'autres ont de meilleurs yeux ou de meilleures oreilles. Votre enfant peut avoir une coordination main-oeil particulièrement bonne et vous voudrez l'en faire profiter. Il faut seulement que cela soit sans danger. Souvenez-vous également que lorsqu'ils sont fatigués ou malades, les enfants préfèrent les jeux plus simples des moins âgés.

Le mot favori de votre deux-ans est généralement "Non". Il commence tout juste à s'affirmer et il veut éprouver sa volonté et la vôtre. Cela peut être exaspérant, mais s'il ne s'opposait à vous par moments, il ne se développerait pas.

Souvent, si vous ne voyez pas comment vous en sortir, vous pouvez tout simplement ignorer sa protestation. Quelquefois, il veut vraiment dire "non". Alors, il vaut mieux distraire son attention. Heureusement, celle-ci peut être détournée très facilement, surtout si vous le laissez choisir lui-même. S'il est d'humeur vraiment très contrariante, vous obtiendrez souvent de bons résultats en lui montrant deux objets, et quand il en attrapera un, vous ôterez rapidement l'autre. Si vous lui demandez: "Veux-tu le crayon bleu ou le crayon rouge?" il sera tout désorienté d'avoir à choisir.

### Trucs à retenir

Si vous avez à la maison un malade au lit et qu'il ne peut s'asseoir, servez ses boissons dans une petite théière, il pourra boire aisément par le bec de la théière.

Un shower de bébé pour une amie... emballez votre cadeau dans une couche de bébé et attachez-le avec des épingles à couche de couleurs pastel.

Pour enlever la rouille dans votre évier, utilisez un peu de kérosène et frottez.

Si vous devez utiliser une machine à écrire dans la pièce adjacente à une chambre à coucher, placez une serviette de bain, pliez sous votre dactylo, elle absorbera une partie du bruit.

Gardez toujours près de votre cuisinière et à portée de la main du sel ou du soda, si le feu prenait dans un chaudron, vous n'auriez qu'à arroser de sel ou de soda et cela arrête immédiatement le feu et la fumée.

Lorsque vous avez des lits de plusieurs grandeurs dans votre maison, il serait sage d'adopter un motif par grandeur vous pourriez varier les couleurs. Il vous sera facile de localiser les bons draps dans votre lingerie lorsqu'il faudra changer un lit. Des rayures pour le lit des garçons, des fleurs pour celui des filles, des pois pour votre chambre et ainsi de suite. Vous trouverez un grand choix sur le marché.

C'est l'âge aussi où un enfant est susceptible de s'intéresser grandement à ce



qui se passe avec son intestin. C'est l'une des raisons pour lesquelles le petit de deux ans trouve les substances humides et visqueuses si passionnantes. Avec d'autres jouets, sa faculté d'attention est très variable, mais si vous lui donnez une bassine d'eau et un peu de sable ou de terre, sans doute s'amusera-t-il avec très longtemps.

Idées de jeux que le deux-ans apprécie toujours:

- son livre d'images sans paroles
- objets qui flottent dans le bain
- cartons à lait ou pots à yaourts
- jouets à serrer
- tiroir de cuisine réservé
- rallonge de table et cartons
- maison sous la table.

### Jouer à l'eau

Si vous travaillez dans la cuisine, laissez votre enfant grimper sur une chaise solide et donnez-lui une bassine pour jouer dans l'évier. Étalez des journaux sur le sol pour absorber les éclaboussures et protégez ses vêtements avec un tablier en plastique. Fabriquez un poncho en découpant un trou rond au milieu d'une vieille alèze ou d'une nappe en plastique et passez-y la tête de l'enfant. Maintenez en place ce poncho de fortune en attachant un lien épais autour de la taille. Ou bien, s'il fait très chaud, mettez-le en maillot de bain.

Les mères ne tiennent en général pas tellement à ce que leurs enfants jouent à l'eau dans la maison, sauf à la cuisine ou à la salle de bains. Mais si vous êtes occupée dans une autre pièce et que votre enfant veuille être avec vous, vous pouvez rendre imperméable une petite

surface en étalant un vieux rideau de douche ou une nappe en plastique sur le plancher et en les recouvrant d'une épaisse couche de journaux. Posez au milieu une petite bassine à demi pleine d'eau tiède.

Pour l'évier de la cuisine ou la bassine de la salle de séjour, voici une belle collection de jouets:

- entonnoir
- cuillers et tasses-mesures
- mouchoirs ou vêtements de poupée (à laver)
- moules à tartelettes
- boîtes à jus de fruits
- passoire
- petit broc en plastique
- arrosoir ou humecteur de linge en plastique
- bouteille en plastique (vide)
- morceau de savon flottant
- éponge
- pots à crème glacée en plastique.

Pour que ce soit plus drôle, ajoutez dans l'eau quelques gouttes de colorant végétal et un peu de savon liquide. Laissez l'enfant les mélanger lui-même.

**Bulles de savon:** Donnez à votre petit une paille à boire en plastique et une tasse (ou une boîte de jus de fruit vide) pleine de savon en palettes et d'eau. Les enfants de deux ans et demi et plus apprendront à souffler, et non à aspirer, si vous leur montrez comment. La tasse étant destinée à déborder, mieux vaut la poser sur un plateau. Afin que les bulles soient assez résistantes pour flotter en l'air sans éclater, ajoutez un peu d'huile de table au mélange savon et eau. La baignoire et la cour sont de bons endroits pour jouer aux bulles de savon.

Mangeons bien, nous mourrons... minces.

## Du lait, c'est vachement bon

Carole Cliche-Dugas, dt.



"Du lait... c'est vachement bon!" Et c'est bien vrai, qu'il soit nature, condensé, écrémé ou évaporé. Et pour la plupart d'entre nous qui avons la possibilité de nous le procurer directement, sans intermédiaire, le lait est un aliment de choix, considéré souvent comme aliment complet en raison de sa composition. Il entre dans l'alimentation d'à peu près tout le monde, et à date, on lui trouve difficilement des substituts aussi bien équilibrés.

La composition moyenne du lait nature peut ramener à environ:

- 87% d'eau
- 3.5% de protéines (caséine)
- 3.9% de gras
- 4.9% de glucides (lactose) et
- 0.7% d'autres constituants (minéraux et vitamines)

Bien sûr, ce ne sont que des moyennes. Le pourcentage de gras est celui qui peut varier le plus, allant jusqu'à 4.5% et 5% dans un lait plus riche. Par exemple, un troupeau Jersey peut donner du lait à 5%; un troupeau Holstein ou Ayrshire produira un lait à environ 3.5%. Mais même là, les chiffres peuvent varier; tout dépend de l'animal, de son alimentation et d'une foule d'autres facteurs. Le gras du lait contient surtout des acides butyriques et caproïques, ajoutant beaucoup au goût de l'aliment.

Même si on y pense moins souvent, le lait est une excellente source de calcium et de phosphore, minéraux essentiels à la formation du squelette et des dents, ce qui ne l'empêche pas de nous apporter aussi nombre d'autres sels tels que le magnésium, le sodium, le chlore, l'iode, le zinc, etc... Le fer y est cependant en très faible quantité. On y retrouve aussi plusieurs vitamines,

particulièrement les vitamines liposolubles A, D, E et K. La quantité de vitamine A peut varier beaucoup selon les saisons, et on en ajoute maintenant au lait entier vendu dans le commerce durant les mois d'hiver.

Un lait très gras nous semble parfois plus jaune qu'un autre; c'est simplement dû à la présence de carotène dans le gras du lait, qui se transforme ensuite en vitamine A.

Le lait qui quitte la ferme subit plusieurs opérations avant d'arriver au consommateur, les deux plus courantes étant l'homogénéisation et la pasteurisation. Le premier procédé a simplement pour but de réduire les gouttelettes de gras en globules encore plus petits qui resteront répartis uniformément dans le lait et éviteront de remonter à la surface. Bien que couramment utilisé, maintenant, ce n'est pas un procédé obligatoire puisque la crème de surface est si facilement utilisable en cuisine.

La pasteurisation est maintenant régulièrement appliquée partout, pour le lait fourni aux différents marchés. Elle a pour but de détruire les bactéries pathogènes pouvant se trouver dans le lait, et d'en prolonger d'autant la durée de conservation. On chauffe le lait à 145°F pendant 30 minutes, ou à 161°F pendant 15 secondes, puis on le refroidit immédiatement à 50°F. Là encore, beaucoup de personnes qui consomment directement le lait après son extraction n'ont jamais eu de problèmes, pourvu que les méthodes d'extraction se fassent dans de bonnes conditions sanitaires.

En raison de ses composants, le lait est un aliment hautement périssable et pour en prolonger la conservation, il vaut mieux le conserver au réfrigérateur dans un récipient couvert. Le simple fait d'exposer le lait à la circula-

tion de l'air réduit sa durée de moitié et, qu'y a-t-il de plus désagréable que l'odeur du lait qui commence à surfer?

Son emploi en cuisine est des plus répandus. On peut l'incorporer à une foule d'aliments, aussi bien à des soupes, des sauces, des mets gratinés, des desserts, des boissons, bref, dans toutes les catégories de préparations culinaires. Aussi est-il important de continuer à promouvoir sa consommation auprès du public. Les familles urbaines et même rurales voient toujours d'un mauvais oeil les hausses du prix du lait, sans toujours savoir pourtant que la majeure partie des profits réalisés va aux intermédiaires plutôt qu'aux producteurs. Pourtant, le lait est un aliment essentiel aux enfants et aux adolescents, et hautement recommandé à tous les adultes. Le Guide Alimentaire Canadien prévoit d'ailleurs pour chaque journée:

- pour les enfants de 11 ans et moins environ 2 1/2 tasses par jour.
- pour les adolescents, environ 4 tasses par jour.
- pour les adultes environ 1 1/2 tasse par jour.
- pour les femmes enceintes, environ 4 tasses par jour.

Il serait intéressant d'interroger au hasard un bon échantillon d'adolescents et d'adultes, pour leur demander quelle quantité moyenne de lait ils consomment dans une journée. Nous serions surpris de la comparer à celle du café et des liqueurs douces consommées durant la même période.

C'est pourquoi il est indispensable qu'une bonne publicité soit faite à l'endroit du lait et des autres produits laitiers. Nous le savons, nous, les premiers consommateurs de lait, mais encore faut-il le dire à tous les autres: "Du lait... c'est vachement bon!"



## Mon nez dans votre cuisine

### Doux Doux le Miel...

Sur une table que l'on veut appétissante et remarquable, comment présenter les légumes afin d'obtenir une harmonie parfaite de saveurs? C'est une question très délicate et qui demande sûrement réflexion lorsqu'il s'agit du navet, ce légume malheureusement peu apprécié mais qui, à son tour, devient aisément un hôte de la table si on sait bien le servir. Saviez-vous, par exemple, qu'il s'harmonise agréablement avec les pommes de terre en purée, les pois, les champignons et qu'en compagnie d'un pain de viande, il n'a pas son pareil?

#### PURÉE DE NAVETS AU GRATIN

2 tasses de purée chaude de navets  
1 tasse de purée chaude de pommes de terre

2 c. à table de beurre  
2 oeufs battus  
2 c. à table de farine  
1 c. à thé de poudre à pâte  
3/4 c. à thé de sel  
1/8 c. à thé de poivre  
1/8 c. à thé de muscade  
1/4 tasse de chapelure beurrée

Mélanger navets et pommes de terre en purée; y ajouter beurre, oeufs, farine, poudre à pâte et assaisonnements. Verser dans un plat à four beurré et garnir de chapelure. Dorer à 375°F, environ 25 minutes. 6 portions.

#### NAVETS, CHAMPIGNONS ET POIS AU BEURRE

4 tasses de navets en dés  
3/4 tasse d'eau bouillante  
1/2 c. à thé de sel  
1 tasse de pois congelés  
1 1/2 tasse de champignons tranchés  
3 c. à table de beurre  
1/8 c. à thé de poivre

Cuire navets à l'eau bouillante salée, environ 10 minutes; y ajouter les pois et cuire environ 5 minutes. Égoutter. Dorer les champignons au beurre; y ajouter navets et pois. Assaisonner de poivre. 6 portions.

Le miel est une incessante surprise pour le palais, peut être même pour plusieurs, la plus agréable des surprises surtout lorsqu'ils pensent à ce gâteau encore tout chaud et si léger sur lequel commence à fondre un miel crémeux et velouté, aux muffins, gaufres et pain doré devenant irrésistibles sous la fine texture d'un beurre exquis au miel. C'est bien connu et d'ailleurs, il faut l'admettre, miel, desserts et pains chauds font des mariages heureux. De tous ces mariages, le miel a su conquérir lors d'une dégustation le palais des économistes ménagères... eh oui...une fois de plus cette goutte d'or, si petite soit-elle, a su parfumer avec art ces quelques desserts glacés dont voici les recettes.

#### • GÂTEAU DÉLICAT AU MIEL

1/2 tasse de beurre ramolli  
3/4 tasse de miel  
2 tasses de farine tout usage tamisée  
1/4 c. à thé de clou moulu  
1/2 c. à thé de cannelle  
1/2 c. à thé de muscade  
1/4 c. à thé de sel  
1 c. à thé de poudre à pâte  
1 tasse de sauce aux pommes non sucrée  
1 tasse de raisins épinés

Battre beurre et miel; y incorporer les ingrédients secs en alternant avec la sauce aux pommes jusqu'à l'obtention d'une préparation crémeuse. Ajouter les raisins, verser dans un plat à four beurré de 8 pouces x 8 et cuire à 350°F, 40 à 45 minutes. Garnir le gâteau chaud d'un glaçage au miel (recette ci-dessous) et dorer au gril- loir, 2 à 3 minutes.

#### Glaçage au miel

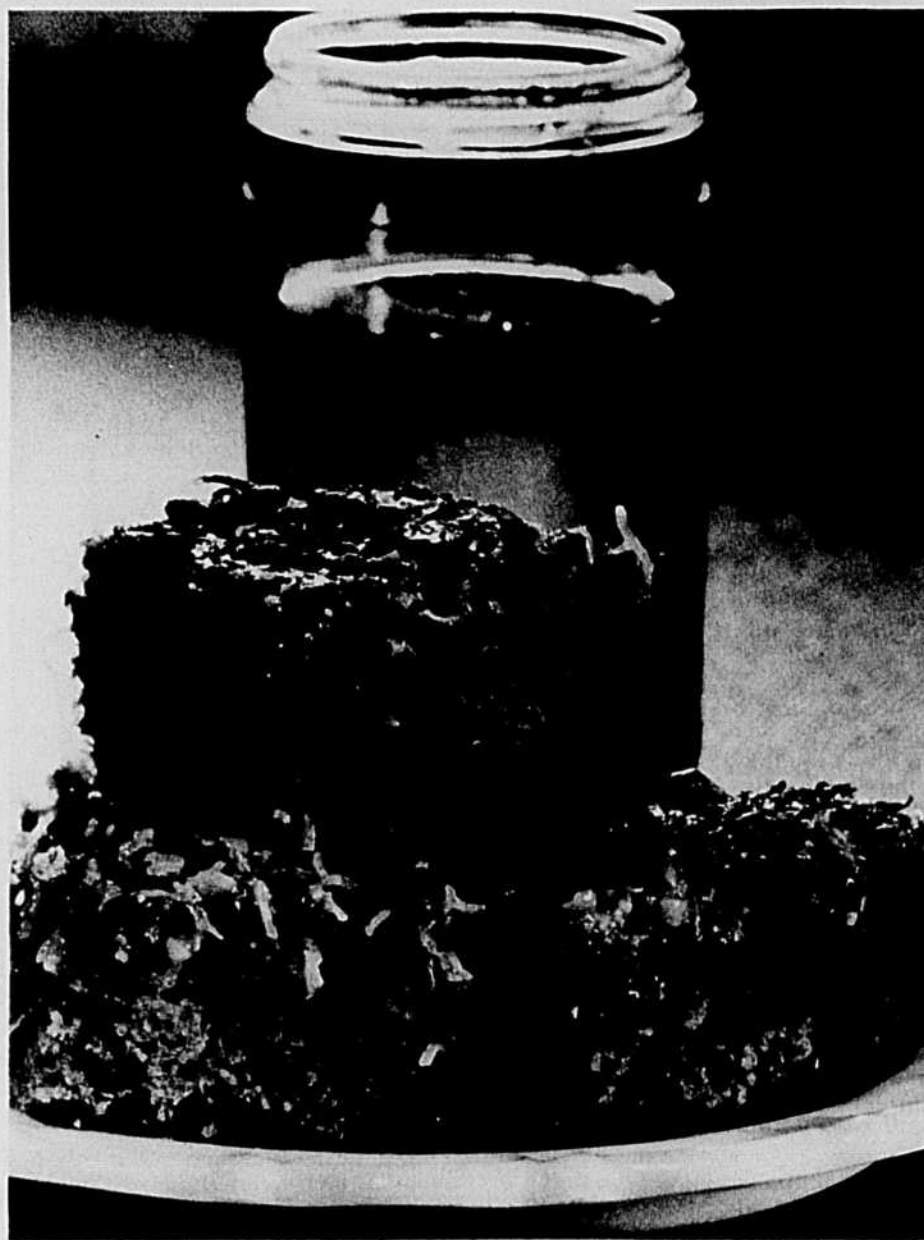
1/4 tasse de beurre ramolli  
1/2 tasse de miel  
1/4 c. à thé de cannelle  
1/2 tasse de noix de coco hachée  
1/2 tasse de noix hachées

Mélanger beurre, miel et cannelle; y incorporer noix de coco et noix hachées.

#### GÂTEAU "INVITATION"

1/2 tasse de noix hachées  
3 tasses de farine

Ajouter le sucre graduellement aux oeufs et battre pour rendre lisse et léger. Incorporer miel et huile. Ajouter les ingrédients secs en alternant avec le thé chaud. Verser dans un plat à four beurré et cuire à 350°F, environ 35 minutes.



#### Un alcoolique peut-il guérir?

La désintoxication n'a de chances de réussir qu'à une seule condition: il faut que le malade prenne lui-même conscience de son état, veuille se désintoxiquer et soit absolument au courant des difficultés qu'il rencontrera; c'est le seul moyen pour lui d'être à même de les surmonter et de se révaloriser à ses propres yeux. Toute désintoxication forcée, ou seulement mal "vécue" par le sujet, est vouée à l'échec.

Cure à l'hôpital de 16 à 21 jours. Les cures à domicile sont illusoire. Déjà, en cas d'hospitalisation, le malade retrouvera à la sortie la tentation de boire. A plus forte raison, s'il reste chez lui, où il n'est pas malade, pas couché et où on ne pourra pas l'empêcher de sortir et d'aller à la taverne.

Comment se pratique le traitement? D'abord, on supprime un sevrage brutal, on injecte de l'alcool intraveineux. Puis, par des injections d'autres médicaments, on crée un dégoût pour l'alcool. Mais en même temps, on donne des tranquillisants pour calmer l'anxiété du malade. Pendant la durée du traitement, le malade suit une psychothérapie qui le soutient moralement.

La post-cure est capitale: pendant des mois, le malade devra prendre des médicaments d'entretien. L'abstinence complète est obligatoire: c'est le plus dur, bien sûr, mais on enregistre un bon tiers de succès durables.

## Cuir ou daim: des peaux qui ne supportent pas le savon...

Les robes, pantalons, bottes, manteaux de cuir constituent l'une des tendances les plus fortes de la mode. Pour que ces vêtements conservent l'apparence qu'on y cherche, surtout dans notre climat, il faut leur donner certains soins.

Elizabeth Hammond, de Montréal, directrice du Bureau du cuir du Canada, dit que les nettoyeurs, tanneurs et manufacturiers ont amélioré le traitement du cuir, en vue d'augmenter sa résistance au changement de couleur, aux agents de nettoyage à sec et à la rigueur des appareils à presser.

"D'abord, dit Mme Hammond, il ne faut jamais laver le cuir à moins d'avis contraire. Il convient aussi de ne pas laisser les vêtements de cuir trop se salir avant de les faire nettoyer. Autrement, le nettoyeur aura peine à accomplir un bon travail de nettoyage et de finition."

Comme il faut le faire avec tous vêtements, dites au nettoyeur d'où vient la tache. Cela l'aidera à déterminer si elle peut être nettoyée, et par quel moyen.

Dans plusieurs localités, dit Mme Hammond, certains nettoyeurs se spécialisent dans le nettoyage du cuir.

Il est bon de se confier à eux.

"Le col, les manchettes, les poches, les coudes et les parties plissées des manches se salissent ou se tachent plus vite.

"Prenez l'habitude de nettoyer régulièrement les cuirs doux à l'aide d'une éponge humide pour ensuite les essuyer d'un linge propre et humecté. Lorsque le cuir est sec, saupoudrez-le d'un peu de talc.

"La saleté superficielle du suède s'enlève habituellement à l'aide d'un brossage léger au papier sablé très fin ou à l'éponge sèche. N'utilisez pas de produits nettoyants qui peuvent décolorer le suède."

Portez un foulard avec une jaquette ou un manteau de cuir pour protéger le col de la transpiration et de la poussière.

Les taches légères peuvent s'enlever à l'aide d'une gomme à dessin et même une gomme ordinaire, ou encore une feuille d'émeri, si l'on prend soin de ne pas endommager le cuir.

Mme Hammond conseille de brosser régulièrement à l'aide d'une brosse de soie de porc pour relever le grain du cuir, ou une laine d'acier très fine pour les parties plus usées.

"Si vous êtes pris dans la pluie battante ou la neige mouillée, dès que vous êtes à l'abri, essuyez la surface du cuir d'un linge propre et sec et suspendez le vêtement à la température de la pièce, loin de toute source de chaleur.

"Pour les bottes, même celles qui ont été imperméabilisées, vous pouvez appliquer au cuir doux plusieurs couches de silicone à intervalles de 24 heures, pour le polir d'une bonne cire après séchage.

"Pour le suède, appliquez le même traitement, mais utilisez aussi régulièrement un produit spécial qui en garde le grain doux.

"Les taches comme celles causées par le calcium partent habituellement avec des applications d'une solution de vinaigre et d'eau."

Attendez-vous à déboursier une assez forte somme pour faire nettoyer à sec votre manteau de daim. Il en coûte habituellement entre \$15 et \$20 pour un nettoyage convenable. Le travail n'est cependant pas garanti et il est possible que les couleurs originales soient altérées. C'est un facteur important à considérer avant de faire l'achat d'un vêtement de daim.



## Le courrier de Marie-Josée

**CONDITIONS DU COURRIER:** Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème et décrire — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE  
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

### "Je suis tombée éperdument amoureuse du père de mon amie..."

Q'À la suite de quelques rencontres purement amicales, je suis tombée éperdument amoureuse du père de mon amie. J'ai 19 ans et ne veux gacher ma vie pour une simple illusion. Je me rends compte malgré tout que cet amour est impossible, mais je ne peux m'en défaire. Cet homme dit qu'il m'aime et vous connaissez sûrement la rengaine habituelle, je crois que chaque fille vivant cette expérience croit que c'est différent pour elle mais, est-ce que ça l'est vraiment?

Il n'existe que nous et les belles paroles, et si ça n'est pas allé plus loin, c'est bien grâce à mes principes. J'ai beaucoup de difficulté à imaginer ne plus entendre sa voix, pourtant je sais bien que tout cela finira bien un jour.

Dois-je en discuter avec sa fille, car elle est toujours mon amie et n'est au courant de rien? J'espère que vous voudrez bien répondre à mon appel, et je vous en suis très reconnaissante.

Lumo

R/Vous savez aussi bien que moi ce que vous avez à faire. Mais vous aviez besoin de confier à quelqu'un ce sentiment énorme qui vous gruge peu à peu. C'est une histoire banale et classique, mais qu'on ne peut rejeter du revers de la main en prétendant que ce sont des insignifiances. Actuellement, vous vivez une épreuve pénible et obsessionnelle. Il vous semble que vous vivez pour la première fois et que l'air a un goût différent. Mais vous savez aussi très bien que c'est impossible. Qu'il entre une part énorme d'illusions tant de votre côté que du côté de cet homme.

Je ne vois pas du tout ce que vous gagneriez à vous confier à votre amie. Elle ne pourrait que ressentir un sursaut de révolte vis-à-vis son père et de méfiance vis-à-vis de vous. Évidemment que cela simplifierait les choses si vous pouviez lui dire: "Je ne veux plus aller chez toi, car, j'aime ton père et il m'aime". Il va falloir trouver une autre excuse pour ne plus entrer en contact avec cet homme.

C'est la seule porte de sortie. L'autre solution qui serait de commencer pour de bon une aventure amoureuse avec cet homme qui pourrait être votre père ne pourrait vous apporter que désillusions et amertume. Il vaut mieux souffrir cruellement pendant quelques mois que d'assurer le risque de souffrir toute une vie. Je sais bien que c'est la voie de la raison et que ce n'est pas facile. Mais si cela peut vous aider que de vous confier à ce courrier, donnez-nous périodiquement de vos nouvelles. Nous vous suivrons pas à pas dans la voie de la guérison. Courage.

**L. DE RIVIÈRE-DU-LOUP:** Pour vos fiançailles à Pâques, si vous avez le goût de porter cette robe longue imprimée, allez-y de bon cœur. C'est encore de bon cœur que si elle vous va mieux que la robe de dentelle courte. La sandale blanche peut toujours convenir, même si pour ma part, je préfère une sandale ou un soulier d'une couleur assortie à la robe, mais comme c'est souvent difficile à trouver, le blanc peut convenir.

Dans le cortège pour entrer à l'église, la mariée entre avec son père, suivie du marié et de son père, ensuite viennent la mère du marié et son compagnon suivis de la mère de la mariée et du sien. Pour la sortie, c'est habituellement l'inverse, la mère de la mariée sort avec la mère du marié. Mais tout cela n'est que convention et coutume, le bon sens doit toujours prévaloir. Pour ce printemps-ci et pour l'été qui vient la mode des robes de mariée demeure assez souple: lignes simples et droites pour celles qui le désirent, le style Empire avec découpe sous le buste est toujours élé-

gant ou robe plus floue et plus ample. Tout dépend de votre taille aussi et de votre âge. Une femme de plus de 30 ans est ridicule dans une robe genre parapluie, alors qu'une jeune de 20 ans est adorable. Pour le voyage de nocce, vous portez des vêtements ordinaires, infroissables et de bon coupe. Vous déjeunez en costume de sortie.

Pour les fiançailles, il n'y a pas de règle fixe. C'est habituellement célébration familiale simple et sans prétention. Pour votre autre question, votre employeur a raison de vous demander un reçu, car, elle peut déduire vos frais de son impôt. Cela signifie aussi probablement que vous recevrez des gouvernements provincial et fédéral une formule officielle un T-4 indiquant clairement ce que vous avez gagné. C'est la loi et presque plus personne ne peut s'y soustraire.

**VÉRO:** Je regrette de ne pouvoir vous faire parvenir nos timbres. Ils sont déjà réquisitionnés. Il existe des centres de correspondance internationaux pour la jeunesse comme

le IYS, International Youth Service, dont le siège social est à Turku, Finlande. Vous pouvez en y écrivant obtenir des listes de correspondants du monde entier.

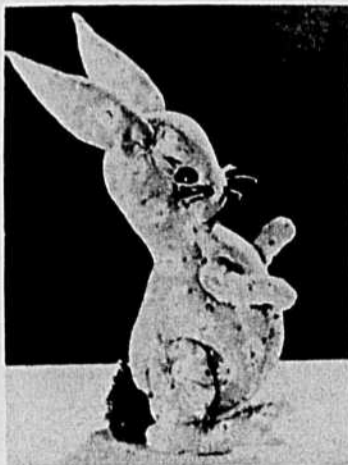
**MERCI BEAUCOUP:** Je ne sais pas trop si je dois dire "monsieur, madame ou mademoiselle". Mais c'est au moins la troisième fois que vous écrivez à ce courrier. Les trois fois c'étaient des histoires inventées. La première fois, je l'ai laissée passer. Car, je doutais un brin. Mais votre dernière offre est cousue de fil blanc. Je ne crois pas du tout que vous soyez avocat, comme je ne puis croire en vos problèmes subséquents. Je vous en prie, abstenez-vous de dépenser des timbres pour rien. Laissez la place pour les problèmes réels.

**COUCHE-TARD:** Mon pauvre ami, il y a déjà bien longtemps que vous avez écrit à ce courrier. Je regrette de ne pouvoir faire grand-chose pour vous aider. Votre longue lettre passablement décousue révèle des problèmes psychologiques très profonds, que je ne puis absolument pas résoudre en vos problèmes. Vous auriez tout intérêt à revoir les gens qui vous ont déjà aidé sur le plan psychologique. Un travail régulier auprès de quelqu'un qui vous comprendrait vous aiderait probablement à ramener un peu d'équilibre dans votre vie.

**ALMA:** Un ensemble robe et manteau en lainage ou en jersey conviendrait pour une fête à l'église et un souper. Beige, greige, vert doux vous avantageraient. Profitez de l'occasion pour vous procurer des vêtements pratiques que vous porterez avec bonheur ensuite des années durant.

**COEUR À ZÉRO:** Vous savez très bien ce que vous devez faire. À 15 ans, vous ne pouvez raisonnablement songer à vous engager sérieusement dans des relations sexuelles avec ce garçon de 20 ans. Si vous vous le rencontrez à votre travail, soyez naturelle et gaie, mais sans rien. S'il vous aime pour vous, pas unique-

### Patrons à 25 sous



**JEANNOT-LAPIN, FIN PRÊT À PÂQUES** — Amusez vos doigts pendant le Carême, tout en amusant vos petits à Pâques. Pattes mobiles, longues oreilles bien bourrées, queue touffue, voilà les traits de ce jouet qui deviendra vite le compagnon de jeu préféré. Modèle No E. 299 F. Adressez vos demandes à Patrons à 25 sous, LA TERRE 515 ave Viger, MONTRÉAL 132. Inscrivez bien vos NOMS et ADRESSES en lettres mouleées, ajoutez 25 sous pour frais de poste et n'oubliez pas le numéro du patron.



### Doigts agiles, coeurs légers

**4662**— L'indispensable robe de maison facile à coudre et à porter. TAILLES DE DAMES: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36, buste 40 prend 2 vgs  $\frac{1}{2}$  dans le 45 po. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxe: 85 cts.

**7338**— Ajoutez de la personnalité à votre décor, coussins originaux. Patrons pour coussin de 12" carré et pour un coussin rond. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxe: 85 cts.

**4803**— Robe princesse aux lignes flatteuses que vous pouvez embellir à votre goût. DEMI-TAILLES: 10 $\frac{1}{2}$ , 12 $\frac{1}{2}$ , 14 $\frac{1}{2}$ , 16 $\frac{1}{2}$ , 18 $\frac{1}{2}$ . TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxe: 85 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

ment pour le plaisir qu'il peut en tirer, il va comprendre votre refus. Sinon, il ne vaut pas les larmes que vous versez pour lui. Je sais que vous allez pleurer, mais cela va passer. Le soleil va revenir et vous serez heureuse au fond de vous-même.

**CONSEIL:** Ce garçon de 17 ans vient donner son avis sur les difficiles comportements entre jeunes gens et jeunes filles, voici les conseils qu'il envoie à celle qui signait Rose rouge: "Dans la sexualité, puisqu'il faut appeler la chose par son nom, il n'y a pas de niaiseux ou de niaiseuses. Il y a tout simplement des genres. Tu ne veux pas te laisser embrasser, c'est un genre. Trouve un gars qui va avec toi. Dans l'autre cas, tu vois c'est le contraire. C'est un autre genre de fille. Les filles qui se laissent embrasser ne sont pas nécessairement faciles. Mais dès le premier jour, on peut prévoir que ça ne durera pas longtemps. C'est ni plus ni moins qu'une manière de passer une soirée, une routine si tu veux. Souviens-toi quand même que "jamais" est un grand mot qu'il ne faut jamais dire".

**UNE FLEUR FLÉTRIE:** À 18 ans, vous êtes seule dans la vie, sauf une soeur aînée qui ne vous aide pas. Vous vous êtes laissée séduire par un garçon qui a abusé de vous et vous abandonnée après vous avoir fait un enfant. Il ne vous reste plus qu'à vous confier au Bureau d'assistance sociale le plus rapproché de chez vous en y demandant aide et protection. On vous dirigera vers un endroit où vous pourrez vivre en attendant de mettre votre enfant au monde. On vous conseillera aussi sur la marche à suivre pour vous ramener à une vie normale et

équilibrée. Soyez plus forte que la vie qui vous joue un mauvais tour et continuez d'espérer que vous pouvez vivre des jours meilleurs. L'expérience c'est ce qui vient après les bêtises... Soyez courageuse. Beaucoup de jeunes filles sont passées par les mêmes problèmes que vous et s'en sont sorties avec bonheur, confiance.

**JOJO:** Il n'y a personne au Québec qui achète les cheveux d'un individu. Les perruquiers font venir les cheveux humains directement d'Orient, de Chine surtout. Les Orientales coupent leurs tresses et leurs cheveux se prêtent mieux aux techniques de montage des postiches et perruques.

**UNE DE ST-THARCISIUS:** Vous voudriez faire disparaître les veines bleues derrière les genoux et les cuisses. Avant de vous soumettre à un traitement de spécialiste en électrocoagulation, il faut suivre un traitement pour renforcer les parois des vaisseaux en utilisant de la vitamine C et du PP. Puis on traite par électrocoagulation. Après un traitement aux vitamines, les vaisseaux capillaires sont fermes et élastiques et l'aiguille rencontre un tissu qui se cicatrise plus vite et cela diminue le nombre de séances. Si quelque lectrice a déjà subi un tel traitement, notre correspondante aimerait en avoir des nouvelles. Merci.

**G.C.:** Pour obtenir des renseignements sur le métier de journaliste, vous pouvez écrire à la Faculté de journalisme, à l'Université Laval à Québec. Je ne crois pas que les syndicats de journaliste de Montréal qui sont tous des syndicats de boutique groupant les journalistes d'un journal en particulier puissent répondre à votre demande.



# RADIO-TÉLÉVISION

## pour les grands et les petits

### La marche des femmes

Pour célébrer de grandiose façon la 1500e émission de Femmes d'Aujourd'hui, Radio-Canada a invité dans ses studios, le 29 mars dernier, 230 femmes de tous les coins du réseau français pour discuter des problèmes communs aux "femmes d'aujourd'hui." De l'avis des participantes, ce fut une journée intéressante, fatigante, frustrante par moments (tout le monde n'a pu s'exprimer) mais à la fin du compte très enrichissante. Trois périodes d'antenne avaient été allouées pour l'occasion, en matinée, en après-midi et à la fin de la soirée.

On peut trouver discutables les thèmes abordés par le questionnaire, certaines auraient peut-être aimé y voir poindre plus d'éléments positifs, mais dans l'ensemble l'échantillonnage a permis de humer un peu ce qui bout dans notre marmite. Les femmes sont en éveil, conscientes de leur force et de leurs ressources. Elles dirigent probablement encore beaucoup de leurs énergies à travailler "contre" le systè-

me, système qui est dominé par le mâle, mais c'est une phase normale à éprouver.

L'émission du matin avait plus de spontanéité que les autres, les femmes s'exprimaient librement, sans texte. Ensuite, afin de synthétiser davantage les idées, on avait demandé aux participantes de coucher leurs idées sur papier, ce fut beaucoup moins vivant comme résultat. On peut regretter aussi que les mêmes personnes soient intervenues très souvent, alors que d'autres avaient sûrement des idées intéressantes à émettre. Les organisatrices ont cependant eu bon nez d'aller chercher des têtes nouvelles, on se rend compte que les petites chapelles et les petits groupes habituels n'ont pas le monopole des idées généreuses et des opinions valables. Un bon point pour l'équipe académique qui s'est révélée très forte sur tous les plans. Un bon point aussi pour des interventions venant des femmes qui oeuvrent dans les comités de citoyens des zones moins favorisées de Montréal.

Il est certain que la principale animatrice Aline Desjardins s'est retrouvée pour une fois devant une classe peut-être trop nombreuse pour réussir à l'orienter fermement dans le sens qu'il aurait fallu. Ce n'est pas une mince affaire que de canaliser les idées et les expressions de plus de 200 femmes. Mais on a finalement évité le charabia et le décousu, la plupart

# Télévision Agricole à Radio Canada

La Semaine Verte, le 8 avril de midi à 13 heures.

- Récente assemblée annuelle des pêcheurs-unis du Québec.
- Symposium international sur l'écologie de l'original.
- Les rouages de la commercialisation des oeufs.
- L'aménagement paysagiste le printemps.
- Pourquoi des médicaments dans les moulées?

des interventions furent sereines et de bonne venue.

L'auditoire qui suit l'évolution de Femmes d'Aujourd'hui depuis les débuts n'a pu qu'être fortement impressionnée des progrès que les femmes réalisent individuellement et de collective façon depuis plusieurs années. On peut en cela se montrer redevable à Radio-Canada qui donne une voix aux femmes, même s'il peut arriver par ailleurs qu'on ait des reproches très directs à faire à la Société d'État. On peut se souhaiter toutes ensemble d'entreprendre encore un autre périple de plus de 1000 émissions à l'antenne de Radio-Canada.

Marie-Stéphane

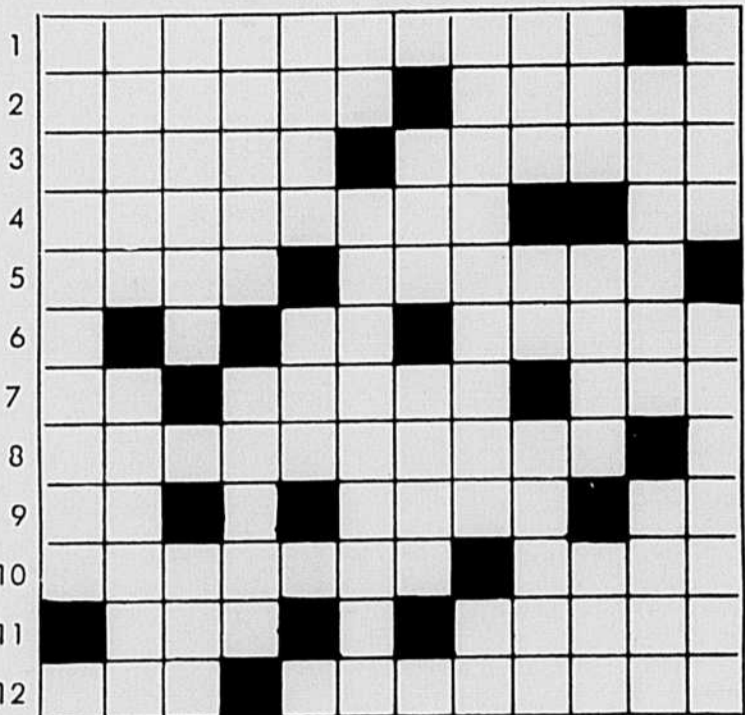
Le ministre de l'Agriculture du Canada



Le ministre de l'Agriculture du Canada

# MOTS CROISÉS de la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

### HORIZONTALEMENT

- 1- Chimie agronomique.
- 2- Plante herbacée dont plusieurs espèces sont cultivées comme alimentaires. - Sel de l'acide urique.
- 3- Lumineux, éclatant. - Cantique ou chant sacré des hébreux et des chrétiens.
- 4- Qui éprouve de la honte (fém). - Métal précieux.
- 5- Rivière de France. - Relatif au lis.
- 6- Celtium. - Taxe.
- 7- Conifère. - Matière grasse du lait. - Préfixe égalitaire.
- 8- Retourneras la terre avec la charrue.
- 9- Parcours des yeux. - En outre, de plus. - Saint.
- 10- Sépare la crème du lait. - Émotion.
- 11- Conspue. - Allure d'une bête de somme.
- 12- Organe de l'odorat. - Petit tombeau à une roue et à deux brandards, servant à faire de petits transports.

### VERTICALEMENT

- 1- Plante des lieux incultes.
- 2- Allure du cheval. - Coupe avec la faux.
- 3- Qui annonce de la gaieté. - Dans le Jura, vallée creusée sur le flanc d'un anticlinal.
- 4- Inflammation de l'oreille. - Liane originaire du Mexique.
- 5- Traitement médical. - Qui n'est pas cuit.
- 6- Hélium. - Qui vient après.
- 7- Lettre grecque. - Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas.
- 8- Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre ou de manger. - Familierement.
- 9- Se rendra. - Immaculée Marie. - Qui a une saveur rude et désagréable.
- 10- Pluie. - Petites pommes rouges. - Qui n'a point d'éclat.
- 11- Montagne et ville de l'ancienne Lydie. - Du verbe être.
- 12- Être ouvert. - Paillon au moyen duquel on maintient une motte de terre autour des racines d'une plante que l'on doit transplanter.

# LES FILMS À LA TV DU 8 AU 15 AVRIL 1973

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable. Explications - A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants, (a) adolescents.

## MONTREAL C.B.T.

**MARDI, 10 AVRIL**  
14h.30 - LE DESCENDANT DE GENGIS KHAN (1) - U.R.S.S. 1928. Film d'aventures de V. Poudovkine avec Inkjinnoff et L. Belinkaia. - Un descendant de Genghis Khan, chasseur de son métier, balaye les étrangers de son pays.  
14h.30 - L'HOMME ET L'ENFANT (5) - Fr. 1956. Comédie policière de R. André avec Eddie Constantine, sa fille Tania et Juliette Gréco. - Le directeur d'une fabrique de parfums se voit ravir sa fille adoptive et entreprend de découvrir les kidnappeurs.

**JEUDI, 12 AVRIL**  
14h.30 - VISAGES DE BRONZE (4) - Belgique, 1962. Documentaire de B. Taisant. - La vie de diverses tribus indiennes d'Amérique du Sud en voie d'extinction.

## MONTREAL Canal 10 CFTM-TV

**DIMANCHE, 8 AVRIL**  
13h.30 - MILADY ET LES MOUSQUETAIRES (5) - It. 1952. Film de cape et d'épée de V. Cottafavi avec Yvette Lebon, Rossano Brazzi et Armando Francioli. - La vie aventureuse d'une jeune prisonnière devenue l'ennemie jurée des trois mousquetaires.  
**LUNDI, 9 AVRIL**  
13h.30 - PÈRES ET FILS (4) - It. 1959. Comédie de mœurs de M. Moni-

celli avec Vittorio de Sica, Marcello Mastroianni et Antonella Luadi. - Tableaux familiaux basés sur le thème de la paternité.  
**MARDI, 10 AVRIL**  
13h.30 - LE VOYAGE FANTASTIQUE (No Highway in the Sky) (4) - G.B. 1951. Comédie dramatique de H. Koster avec James Stewart, Marlene Dietrich et Glynis Johns. - Un savant parvient à faire accepter sa théorie sur la résistance des avions.  
**MERCREDI, 11 AVRIL**  
13h.30 - SITUATION DÉSPÉRÉE MAIS PAS SÉRIEUSE (Situation Hopeless but not Serious) (5) - E.U. 1965. Comédie de G. Reinhardt avec Alec Guinness, Robert Redford et Michael Connors. - Un maniaque solitaire garde prisonnier chez lui deux aviateurs en leur cachant la fin de la guerre.  
20h. - EL DESPERADO (6) - It. 1967. Western de F. Rossetti avec Andrea Giordana, Rosemarie Dexter et Franco Giordana. - Pour lui soutirer un magot, un soldat se fait passer pour le fils d'un aveugle.

**JEUDI, 12 AVRIL**  
13h.30 - LA GLOIRE ET LA PEUR (Pork Chop Hill) (3) - E.U. 1959. Drame de guerre de L. Milestone avec Gregory Peck, Harry Guardino et Tip Top. - À la fin de la guerre de Corée, un lieutenant américain reçoit l'ordre d'attaquer Pork Chop Hill.  
19h.30 - DANGER: DIABOLIQUE (5) - It. 1967. Drame policier de M. Bava avec John Philip Law, Maria Mell et Michel Piccoli. - Un inspecteur et un chef de gang tentent chacun de son côté de mettre la main sur un mystérieux criminel.  
**VENDREDI, 13 AVRIL**  
13h.30 - LE CHEVALIER DE LA VIOLENCE (6) - It. 1956. Drame historique de S. Grieco avec Vittorio Gassman, Anna-Maria Ferrero et Constance Smith. - Les aventures d'un chef de bande en Italie, au XVIe siècle.  
19h.30 - SALOMON ET LA REINE DE SABA (Salomon and Sheba) (5) - E.U. 1959. Film pseudo-biblique de K. Vidor avec Yul Brynner, Gina Lollobrigida et

George Sanders. - Le roi Salomon lutte contre la reine de Saba qui veut s'emparer d'Israël.  
**SAMEDI, 14 AVRIL**  
10h. - LA VENGEANCE DES BORGIA (Bride of Vengeance) (5) - E.U. 1949. Drame de M. Leisen avec Paulette Goddard, John Lund et John Sutton. - Lucrece Borgia voulant épouser le duc de Ferrare pour l'assassiner finit par s'en prendre de lui.  
19h.30 - LES COSAQUES (5) - It. 1960. Film d'aventures de G. Rivalta avec Edmund Purdom, John Drew Barrymore et Georgia Moll. - Les fils d'un chef cosaque rebelle, élevé en Russie, tentent d'apaiser son père à faire la paix.

## QUEBEC

**DIMANCHE, 8 AVRIL**  
9h. - LA RUEE SAUVAGE DES ÉLÉPHANTS (Elephant Stampede) (6) - E.U. 1951. Film d'aventures de F. Beebe avec Johnny Sheffield, Donna Martell et John Kellogg. - Un adolescent qui a grandi dans la jungle déjoue des trafiquants d'ivoire.  
13h.30 - LE CERCLE DE SANG (Berserk) (6) - G.B. 1967. Drame policier de J. O'Connell avec Joan Crawford, Ty Hardin et Diana Dors. - Plusieurs meurtres sont commis à l'intérieur d'un cirque ambulancier.  
**LUNDI, 9 AVRIL**  
14h. - MÉLODIE INTERROMPUE (Interrupted Melody) (5) - E.U. 1955. Film biographique de C. Bernhard avec Glenn Ford, Eleanor Parker et Roger Moore. - L'histoire de la cantatrice Marjorie Lawrence qui, victime de la polio, reprend sa carrière et connaît de nouveaux triomphes.  
**MARDI, 10 AVRIL**  
14h. - LE VICE AU CORPS (6) - Mex. 1958. Drame de J. Diaz Morales avec Luis María Aguilar et Alvaro Ortiz. - Des jeunes dévoyés commettent divers méfaits.  
**MERCREDI, 11 AVRIL**  
14h. - LE VICOMTE DE BRAGE-

LONE (5) - It. 1954. Film de cape et d'épée de F. Cerchio avec Georges Marchal, Dawn Addams et Jacques Duménil. - Un jeune homme se met au service de Louis XIV qu'il défend contre les intrigues de Mazarin.  
20h. - ME FAICER CA À MOI (5) - Fr. 1961. Drame policier de P. Grimblat avec Eddie Constantine, Bernadette Lafont et Jean-Louis Richard. - Un journaliste accepte une dangereuse mission d'espionnage.  
**JEUDI, 12 AVRIL**  
14h. - L'AVENTURE COMMENCE DEMAIN (5) - Fr. 1947. Comédie de R. Pottier avec André Luguet, Isa Miranda et Raymond Rouleau. - Deux aventuriers veulent exploiter la confiance d'un riche explorateur.  
19h.30 - DANGER: DIABOLIQUE (Voir Canal 10, 1-12-19h.30)

**VENDREDI, 13 AVRIL**  
14h. - DUEL AU TEXAS (5) - It. 1964. Western de R. Blasco avec Richard Harrison, Mikaela et Giacomo Rossi Stuart. - Une rivalité s'installe entre Mexicains et "gringos" au sujet du trésor d'un chercheur d'or.  
19h.30 - DOUX OISEAU DE JEUNESSE (Sweet Bird of Youth) (4) - E.U. 1962. Drame psychologique de R. Brooks avec Paul Newman, Geraldine Page et Shirley Knight. - Pour épater ses concitoyens, un jeune homme revient dans sa ville natale en compagnie d'une ancienne actrice d'Hollywood.  
**SAMEDI, 14 AVRIL**  
9h.30 - LE TIGRE DE MALAISIE (6) - It. 1954. Film d'aventures de R. Murphy avec G.P. Callagari avec Lex Barker, Fiorella Mari et Luigi Tosi. - Un homme tente de libérer une jeune fille prisonnière d'une secte fanatique.  
14h.30 - BRIGADE CRIMINELLE (5) - Fr. 1947. Drame policier réalisé et interprété par Gilbert Gil avec Jean Davy et Maurice Teynac. - Un jeune homme se joint à la police pour découvrir l'auteur d'un crime.  
20h. - LES HORS-LA-LOI DE CASA GRANDE (5) - Esp. 1962. Western de R. Rowland avec Alex Nicol, Jorge Mistral et Diana Lorys. - Un chef de bande

## SHERBROOKE

**DIMANCHE, 8 AVRIL**  
14h.30 - LA VALLÉE DES GEANTS (The Big Trees) (5) - E.U. 1952. Film d'aventures de F. Feist avec Kirk Douglas, Eve Miller et Patrice Wymore. - Un bûcheron s'attaque à des arbres géants quasi vénérés par les habitants de la forêt.  
**LUNDI, 9 AVRIL**  
10h.15 - TROIS ENFANTS DANS LE DÉSORDRE (5) - Fr. 1966. Comédie de L. Joannon avec Bourvil, Jean Lefebvre et Jeanne Collet. - Pour éviter la confiscation de ses biens, un homme renonce à la paternité de trois enfants.  
14h.30 - LES SEPT CHEMINS DU COUCHANT (Seven Ways from Sundown) (5) - E.U. 1960. Western de H. Keller avec Audie Murphy, Barry Sullivan et Venetia Stevenson. - Un policier poursuit un dangereux bandit.  
**MARDI, 10 AVRIL**  
10h.15 - LE JUSTICIER DU MINNESOTA (5) - It. 1964. Western de S. Corbucci avec Cameron Mitchell, Georges Rivière et Diana Martin. - Un homme recherche celui qui l'a fait accuser injustement d'un meurtre.  
14h.30 - LE VOYAGE DU PÈRE (5) - Fr. 1966. Mélodrame de D. de la Patellière avec Fernandel, Lilli Palmer et Laurent Terzieff. - Un père de famille découvre que sa fille est prostituée.

## MERCREDI, 11 AVRIL

10h.15 - NOUS LES FEMMES (4) - It. 1953. Film à sketches de R. Rossellini, L. Visconti, G. Francioli et L. Zampa avec Ingrid Bergman, Anna Magnani, Alida Valli et Isa Miranda. - Quatre actrices célèbres évoquent une page de leur vie.  
14h.30 - LE FORT DE LA DERNIÈRE CHANCE (Guns of Fort Petticoat) (4) - E.U. 1957. Western de G. Marshall avec Audie Murphy, Kathryn Grant et

## AUTRES CANAUX

Hope Emerson. - Un lieutenant groupe femmes et enfants dans une église où ils subissent une attaque des indiens.  
**JEUDI, 12 AVRIL**  
10h.15 - LES VIEUX DE LA VIEILLE (5) - Fr. 1960. Comédie de G. Grangier avec Pierre Fresnay, Jean Gabin et Noël-Noël. - Trois vieillards se rendant à l'hospice connaissent des aventures burlesques.  
**VENDREDI, 13 AVRIL**  
00h. - LA CONFESSION DE MINUIT (4) - Fr. 1963. Drame psychologique de P. Granier-Deferre avec Maurice Biraud, Mona Dol et Christiane Minazzoli.  
10h.15 - LE CRIME ÉTAIT SIGNÉ (The Whole Truth) (5) - G.B. 1956. Drame policier de J. Guillermin avec Stewart Granger, Donna Reed et George Sanders. - L'épouse d'un producteur accusé d'assassinat cherche à découvrir le vrai coupable.  
14h.30 - FOLIE DU COEUR (Madness of the Heart) (5) - G.B. 1949. Mélodrame de C. Bennett avec Margaret Lockwood, Paul Dupuis et Kathleen Byron. - Une jeune femme aveugle connaît maintes difficultés avant de gagner définitivement le cœur de son mari.  
19h. - LA CARAVANE DU PÉCHÉ (5) - It. 1953. Mélodrame de P. Mercanti avec Franca Marzi, Charles Rutherford et Luisa Poselli. - Un médecin, poursuivi par la police, provoque des drames chez des ouvriers itinérants.

**ROUYN-NORANDA - Canal 4 (CKRN-TV)**  
OTTAWA - Canal 9 (CBOFT)  
MONTREAL - Canal 11 (CBAFT)  
RIMOUSKI - Canal 3 (CJBR-TV)  
RIVIÈRE-DU-LOUP - Canal 7 (CKRTV)  
CARLETON - Canal 5 (CHAU-TV)  
MONCTON - Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux îles-de-la-Madeleine.

# ANNONCES CLASSÉES

**COÛT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2 40 Titre en 8 points noirs capitales; \$2 00 Annonces classées commerciales avec ou sans cadre 80 cents la ligne agate CASE 50 cents RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte**  
**DONNEZ CLAIEMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit**

**LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS**  
**515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.**  
**Tél.: 288-6141**

### AGUISAGE

**CULTIVATEURS!** — A notre ATELIER faisons un aguisage parfait. 75¢ set (vaches, moutons). Réparation correctement votre tondeuse électrique "CLIP-MASTER STEWART" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Ne confiez donc pas vos réparations et aguisages à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUÉ.

### ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang, rangs acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui véleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

**LOUIS PINSKY**  
 54 CÔTE SUD,  
 STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,  
 TEL.: (514) 435-0220  
**LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES**

**MESSEURS les Cultivateurs** qui projetez d'acheter des vaches laitières, un appel téléphonique ou une visite à notre ferme vous convaincront de la qualité de notre stock de taures et de vaches Holstein. Ceci sans aucune obligation de votre part. Échange accepté. Livraison gratuite. **FERME ROBERT DE GRANDPRÉ,** 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, CTÉ BERTHIER, TEL.: 836-4809.

**VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29, TEL.: 666-8181.**

**BELLES** jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vèlée ou devant vèler. Livraison gratuite. Frais d'intermédiaire acceptés. Aussi ACHETEUR de troupeaux. **ALBERT MAURICE, WINDSOR, CTÉ RICHMOND, TEL.: (819) 845-2149.**

**ATTENTION CULTIVATEURS**  
 Taures et vaches pur-sang et croisées, de haute qualité, à vendre. **Achéters** immédiatement taures croisées et pur-sang, ouvertes ou saillies; aucun test requis; besoin urgent. S'adresser à: **JACQUES HOUDE, ST-BARNABÉ-SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3919.**

**MAGNIFIQUES** sujets d'élevage: taures de deux ans, ½ Charolaises; taures d'un an, ½ et ¼ Charolaises; vaches et taures pur-sang Charolaises. **L.P. LAFOND, NICOLET, TEL.: (819) 293-4206.**

**HEREFORD** — Bœufs enregistrés primables de \$200. — Porcs Tamworth et Hampshire enregistrés; truies, verrats prêts pour service; aussi hybrides Tamworth-Hampshire. — Duroc-Hampshire. S'adresser à: **AIMÉ LABONTÉ, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE, GOS IZO — TEL.: (418) 888-3395.**

**ACHETEUR — VENDEUR**  
 De troupeaux laitiers pur-sang ou croisés, avec ou sans quota; de rouland de ferme, de terre à bois ou en culture, quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. S'adresser à: **JEAN-MARC LEBLANC INC., COMMERCIANT D'ANIMAUX, ST-SYLVERE, CTÉ NICOLET, TEL.: 23-1-1.**

**CULTIVATEURS!**  
 Nous avons à votre disposition un bon choix de vaches laitières vèlant en tout temps. Nous sommes acheteurs d'animaux à bœuf de toutes sortes, pur-sang ou croisées. Pour personnes intéressées, nous vendons et achetons des animaux pour engraissement. **FERME STE-ANNE-DES-PLAINES.** Pour informations: **MAX FRIED, MONTRÉAL (514) 527-3066 ou MICHEL DESCHAMPS, MONTRÉAL (514) 381-4965.**

### VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. **OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ÉRMITE, CTÉ L'ASSOMPTION, ROUTE 48, TEL.: Ferme, de 7h a.m. à 6 h. p.m. 581-5670 — Résidence 722-0956.**

**VACHES LAITIÈRES**  
 Vaches laitières croisées et pur-sang, à vendre en tout temps de l'année. Nous prenons le bœuf en échange. Conditions à discuter avec le vendeur. **CLAUDE DAGENAIS & FILS, R.R. 1, ST-CANUT, CTÉ DEUX-MONTAGNES, (à 6 milles de l'Autoroute des Laurentides, Sortie 25) TEL.: 432-4754 ou 436-1821.**

**VACHES** et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. **DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES, TEL.: 649-1169.**

**VACHES** et taures Holstein, vèlant en tout temps. S'adresser à **THÉODORE MONGEAU, VILLAGE ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM, CTÉ DRUMMOND, TEL.: (819) 395-4959.** Aussi "ACHETEUR DE TROUPEAUX".

**CHAROLAIS** pur ¼ Français, né le 12 janvier 1971 — un Cabotin ½ Charolais, né le 30 avril 1972; aussi Hereford enregistrés d'un an. **975 FRESNIÈRE, ST-EUSTACHE, 473-9373 après 6 hres p.m.**

**À VENDRE:** Taures et vaches Holstein pur-sang ou croisées provenant des meilleurs troupeaux d'Ontario, vèlant mars et avril. S'adresser à: **FERNAND CHOUINARD, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE, TEL.: 775-7018.**

**HOLSTEIN** — Taures et vaches Holstein pur-sang ou croisées venant des meilleurs troupeaux d'Ontario, vèlant mars et avril. **FERME ÉMILIE CHOUINARD, LUCVILLE, R.R. 1, CTÉ RI-MOUSKI, TEL.: 739-4505.**

**TROUPEAU** Aberdeen-Angus pur-sang d'exposition, 20 têtes à vendre. **A.E. ST-LAURENT, ST-SIMON-de-BAGOT, TEL.: (514) 798-2158.**

**HOLSTEIN** — 50 vaches laitières à vendre, aussi quota lait de consommation. S'adresser à: **HERVÉ MORIN, 990 RUISSEAU ST-PIERRE, JOLIETTE.**

**TAURES**, vaches laitières, vèlant sous peu, mars, avril, provenant de bons troupeaux. **RAYMOND A. OSTIGUY, 1334 DU CORDON, RICHELIEU, (514) 658-0380.**

**VACHES** croisées Hereford et Charolais avec veaux, 975 FRESNIÈRE, ST-EUSTACHE, 473-9373 après 6 hres p.m.

**VACHES** laitières à vendre, pur-sang ou croisées. S'adresser à **YVON BREAU, 359 KILDARE, RAWDON, CTÉ MONTCALM, TEL.: (514) 834-2922.**

**BOEUF** — Veaux, de tous âges à vendre, aussi taures, genisses et bouillons de tous âges. **WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.**

**TAUREAUX** Charolais de 7/8 à pur-sang, test R.O.P. et prime provinciale. **JEAN-YVES THIBAUT, BEAUMONT, BELLECHASSE, (418) 837-2055.**

**BOUC** Sannon, très bon reproducteur, à vendre. S'adresser à: **M. PERRON, 179 RANG AMYOT, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, TEL.: 787-2421.**

**2 taures** Holstein prêtes à véler; 2 taureaux Holstein, prêts pour service. **HALTON ROBINSON, 708 RIVIÈRE-SUD, ST-EUSTACHE, 473-4282.**

### VACHES À VENDRE

Vaches à vendre, directement chez le cultivateur, au complet ou séparément. 25 vaches Holstein saillies et provenant d'insémination artificielle; avec ou sans quota industriel de 306,000 lb. **JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE, CTÉ NICOLET, TEL.: 23 sonnez.**

### CHAROLAIS À VENDRE

Charolais ½ - ¼ - ¼, nés entre avril et septembre 1972; bons pour la reproduction. **PAUL-ÉMILE CARPENTIER, ST-TITE, CTÉ LAVIOLETTE, P.Q. TEL.: 418-365-6251.**

**2 TAUREAUX** Holstein enregistrés, prêts pour le service; aussi plusieurs jeunes taureaux. Nettoyeur d'étable Lajoie avec 220 pi. de chaîne, montée 20 pi., 2 ans d'usage. **LESLIE ROBINSON, 545 RIVIÈRE SUD, ST-EUSTACHE, TEL.: 473-6633.**

**VERRATS** Hampshire, Duroc, Yorkshire (américain). Garantis pour le service. Prime jusqu'à \$60. — **TRUIES** hybrides ou croisées: Hampshire X Yorkshire, Duroc X Yorkshire, Landrace X Yorkshire. Prime à l'achat jusqu'à \$30. **PORCHERIE IDÉALE INC., C.P. 148, ST-BARNABÉ-NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUÉ., TEL.: (819) 264-5311 ou (819) 264-2088.**

**CATALOGUE** gratuit montrant photos d'une page complète de porcs enregistrés. **TWEDDIE FARMS, FERGUS, ONTARIO.**

**PORCS** — 25 truies Yorkshire de choix, saillies 6 semaines à la mise bas; verrats, tous âges. **WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.**

**VERRATS** Yorkshire pur-sang, garantis pour service; prime jusqu'à \$60. — **JEAN CHEVALIER, 570, POINT DU JOUR SUD, L'ASSOMPTION, TEL.: 589-4905.**

**POUR** achat de sujets de haute qualité, adressez-vous à: **LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVÉS DE PORCS ET DE MOUTONS DU QUÉBEC** — Georges E. Mayrand, Agr., 226 rue Quintal, Laval-des-Rapides, TEL.: 669-7724 ou à Ghislain Jobin, St-Augustin, Cte Portneuf TEL.: (418) 878-2315.

**CHIENS** Collie de frontières, tous âges, bien dressés pour le troupeau; Policiers allemands, bons gardiens pour la maison et la ferme; petits chiens policiers de tous âges; Collie Lassie de tous âges et Collie Lassie d'un an. Livraison gratuite. **WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.**

### ANIMAUX MORTS

**ACHETONS** animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. **DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3834.**

**NOUS** achetons les animaux morts ou vivants; payons 02 à 04 la lb en entier. Nous parcourons 75 milles de St-Hyacinthe. Pour de meilleurs prix, appelez **A. PICARD LTÉE, ST-HYACINTHE, TEL.: 773-2939 (fraîs virés).**

**NOUS** achetons les animaux morts ou vivants; nous payons \$10 à \$40 pour vaches et chevaux. Nous parcourons dans un rayon de 40 milles de St-Hyacinthe. **L. ARCANDE ENR., ST-THOMAS, CTÉ ST-HYACINTHE, TEL.: 774-7381 (nous acceptons frais d'appels).**

### A VENDRE DIVERS

**SILOS**  
 Béton armé  
 Diamètre intérieur  
 16' - 18' - 20' - 24'  
**SILOS BEAUDRY INC.,**  
 Vendeur **PATZ ST-MARC, QUÉ., TEL.: (514) 584-3248.**

**NOUVEAU: Soignez une vache à la seconde avec notre "chariot électrique."**

**Silos Michel Inc.**  
**BÉTÉ ARMÉ COULÉE CONTINUELLE PLUS MODERNE PLUS PRATIQUE PAS DE JOINTS CE QUI DONNE PLUS DE SÉCURITÉ POUR LE VIDEUR.**  
**Michel Dupuis St-François-du-Lac Cte Yamaska, TEL.: (514) 568-3729**

**SILO À MOULÉE BUTLER**  
 Equipe tuyau — échelle — caisse — porte  
 Départ Montréal en pièces détachées  
 Capacité 4.5 T. Rég. \$545 Spéc. \$395.  
 Capacité 7.5 T. Rég. \$665 Spéc. \$495.  
 Capacité 10.5 T. Rég. \$810 Spéc. \$595.  
 Vis à moulée 12 \$45.50  
 Vis à moulée 16 \$56.00  
 Vis à moulée 21 \$69.00  
 Satisfaction garantie ou argent remis.  
 Nous avons aussi Silos à grain de 30 à 600 tonnes  
 Séchoir à maïs — Crible — Élevateur etc.

**OUTILLAGE MONTRÉAL CIE LTÉE**  
 5580 DeCastille, Montréal-Nord 459  
 TEL.: 322-2531

**CULTIVATEURS!** Je suis représentant de "Silo Supérieur", vendeur de la Cie R.G. Lajoie, videur de silo et machinerie usagée. **JEAN-MARIE BELANGER, ST-CASIMIR, PORTNEUF, — 339-2348.**

### LA DIFFÉRENCE

**Ce sont des SILOS en ACIER GALVANISÉ**

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondules. Silo séchoir KOTO-FLO 2,400 lb/hr. Élevateur à godets — Convoyeur à vis. Crible — balance — séchoir à foin.

**ODILON LEBRUN & FILS INC.,**  
 Distributeurs  
 TEL.: 227-4908 65, St-Laurent Maskinongé, P.Q.

**Fabricant et Distributeur**  
 Videur de silo Wic. Soigneur automatique à chaîne. Installation dans toutes les marques de silo. Reprenons échange de videur usagé.

**WIC INC.**  
 Route 13, Wickham, Cte Drummond, P.Q.  
 Téléphone: 1-819-398-6358  
**Distributeur demandé pour territoire non couvert.**

**SILO SUPÉRIEUR**  
 Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégale

**C.P. 61 GRANBY, P.Q. TEL.: (514) 378-5856**

**SILO PROVINCIAL BÉTON ARMÉ 14' 16' 18' 20'**  
 Aussi distributeur Jamesway, système de ventilation, séchoirs à foin.

**LES ÉQUIPEMENTS LUSSIER Inc.,**  
 Boulevard Laurier, Douville, St-Hyacinthe, Qué.  
 TEL.: (514) 773-2044

**FOIN** — 8,000 balles de foin de première qualité à vendre — **Achéters** tracteurs avec loader et veaux à bœuf — TEL.: (418) 899-6840.

**À VENDRE:** Vaches laitières. Quota de lait industriel avec contingent de subsides. — Mise en marche, en livres de gras. Quota de lait nature (Classe 1), 646 lb par jour. Transformation 32,643 lb. Quota de volailles (poulets à griller). N.B. — Pour les quotas de lait, les chèques doivent être faits aux producteurs-vendeurs. **TELEPHONER: (514) 469-7839**

**À LABELLE,** comté Labelle: foin à vendre. **TELEPHONER: 686-2080.**

**VENDRAIS** scie à viande, moulin délicateur, balance, presse à saucisses, tablettes, carrosse, frigidaire à liqueurs, etc. — **TELEPHONER: (819) 287-4457.**

**EQUIPEMENT** de porcherie, enclos, trémie, à vendre, en très bon état. **MAURICE LAFRAMBOISE, ST-HERMAS, (DEUX-MONTAGNES) TEL.: 258-2612.**

**OCCASION!**  
**SURPLUS** d'inventaires, 84 lenêtres canadiennes 6 pi. x 2 pi. 6 po., avec châssis doubles vitres — prix à discuter; bons pour bâtiments de ferme, entrepôt, etc., aussi fenêtres anglaises. **DANSEREAU & ARSENAULT LTÉE., TEL.: (514) 336-3794.**

**PURAL ALIMENTS et REMÈDES NATURELS**  
 Catalogue gratuit sur demande. S'adresser à: **700 RUISSEAU DES ANGES, ST-ROCH DE L'ACHIGAN, CTÉ L'ASSOMPTION, P.Q.**

**FOIN** à vendre — 3,500 balles de foin de bonne qualité. **TEL.: (418) 963-2009 ST-JEAN, CTÉ RIVIÈRE-LOUP.**

**19 VACHES** Holstein; quota industriel 5009 lb gras; 7,010 lb contingent. Bulk tank 44 bidons; trayeuse DeLaval. **TEL.: ST-ROBERT — 782-2718.**

**ANDAINES** International automotrice, avec conditionneur à foin — 2 boltes à ensilage semi-automatique avec wagons. **TEL.: (418) 839-9860.**

**1200 BALLES** de beau foin; épandeur à chaîne; équipement, compresseur et trayeuse. Cause: Abandon industrie laitière. **TEL.: 1 — (418) 365-6772 ST-TITE.**

**RUCHES** à vendre avec équipement, extracteur à miel. **RAYMOND PÉPIN, 165 PRINCIPALE, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES TEL.: 649-1223.**

**ENVIRON** 500 balles de paille d'avoine, première qualité, \$25 la tonne. **ADRIEN GIROUARD, ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, TEL.: 787-3098.**

**FOIN** à vendre, excellente qualité, pressé à la broche. **JOSEPH-ÉDOUARD SARRAZIN, 2231 CHARLES-AUBERT LACHENAIE, TEL.: 666-4262.**

**ORGE** Conquest Certifié No 1 = \$6. — Verrats Yorkshire avec prime de \$60, prêts pour service. **CHRISTOPHE TURGEON, ST-ANSELME, CTÉ DORCHESTER — 885-4740.**

**FOIN** — 1500 balles de foin conditionné à vendre. **GEORGES CHARBONNEAU, DUVERNAY, LAVAL, TEL.: 661-1091.**

**20 tonnes** de foin conditionné et paille à vendre. **HENRI YELLE, 1550 RANG DE LA RIVIÈRE, ST-RÉMI, NAPIERVILLE, 454-3455.**

**FOIN** en balles et paille — taureaux Holstein — tracteur Cockshutt 20 charrue hydraulique 3 versoirs. **GILLES LACOURSE, STE-MONIQUE, NICOLET (819) 289-5325.**

**RUCHER** et matériel apicole à vendre. S'adresser à: **R. HANDFIELD, 11,231 OMER-FÉROUX, MONTRÉAL-NORD TEL.: 322-7972.**

**3,500 balles** de foin; aussi avoine de semences Garry, criblée, certifiée No 1 de l'an passé. **FIRMIN DESJARDINS, 314 CÔTE SUD, STE-THERÈSE, 435-4630.**

**FOIN** — 2,000 balles de très beau foin de mil, fait sans pluie, à vendre. **NORMAND BERNIER, R.R. No 2, BEDFORD, CTÉ MISSISQUOI, TEL.: (514) 248-3091.**

**BOIS USAGE BOIS DE CHAR**  
**BOIS** de char usagé, madriers et planches 580 le mille m.p. **H. RIENDEAU, 2761, RUE ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTRÉAL 104, TEL.: 932-9144.**

**COMMERCES À VENDRE**  
**MAGASIN** général avec 3 logements, à vendre dans le comté de Compton. **TELÉPHONER: GEORGES DUPUIS (514) 546-7800.**

**FEMMES FILLES DEMANDÉES**  
**BONNE** fille fiable, bon caractère, ½ heure centre ville, toutes commodités, piscine, etc.; 3 enfants d'âge scolaire. **M. FOL, (514) 627-2098.**

**PERSONNE** sérieuse pour travail dans maison privée; 5 enfants 4 à 13 ans. **Bon salaire. Chambre seule. DENIS BERTRAND, ST-JÉRÔME, 438-8182.**

**FILS TISSUS COUPONS**  
**LAINE** à tricoter: Orlon; Laine domestique; Poly-On. Spécialité: Laine à tapis; grand choix de couleurs. Échantillons gratuits sur demande. **Bas-Culottes, une grandeur \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, QUÉBEC.**

**FIL À TISSER "WABASSO"** — Lisères de Jersey pâle et foncé; Nylon — FIL de fantaisie. **G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.**

**HOMMES DEMANDÉS**  
**HOMME** d'expérience sachant traire les vaches, laver instruments laitiers; ouvrage général sur ferme bien mécanisée. **Logé, nourri, bon salaire. TEL.: 435-4843 (STE-ANNE-DES-PLAINES).**

**MÉCANICIEN** demandé pour ouvrage général: équipements de ferme, tracteurs diesel et à gaz, soudure électrique et à gaz et petits moteurs stationnaires. **Bon salaire selon compétence. CENTRE AGRICOLE, L. BONIN, Gerant, C.P. 257, CONTRECOEUR, CTÉ RICHELIEU, TEL.: 786-2656 (soir).**

**ANCIEN** cultivateur, 40 ans ou plus, demande pour travail dans pépinière, plantation arbres, etc. — Aussi jeune homme comme aide. **Bon salaire. PÉPINIÈRE Y. YVON AUCLAIR & FILS ENR., 2125 BOUL. LAURIER, ST-BRUNO, (CHAMBLY) TEL.: 653-6311.**

**HOMME** marié demandé avec expérience pour ouvrage général sur ferme et élevage de porcs. Maison, lait et grand jardin fournis. Ouvrage à l'année. **LAURIER BARRIÈRE, MONT-ST-GÉROIRE, (IBERVILLE) — (514) 346-5074.**

**AIDE POUR FERME AVICOLE**  
 Homme marié demandé. Logis disponible. Salaire à discuter. Écrire à: **FERME AVICOLE VICTORIA LTÉE, a/s M. LINBASKA, R.R. 1, ST-ALBERT, (ARTHABASKA) TEL.: (819) 353-2231.**

**AIDE POUR FERME AVICOLE**  
 Homme marié demandé. Logis disponible. Salaire à discuter. Écrire à: **FERME RÉ-MI INC., ST-JUDES, CTÉ ST-HYACINTHE, P. Qué. TEL.: (514) 792-3328.**

**GÉRANT** demandé pour porcherie bien moderne, 1300 porcs. Expérience très nécessaire. Ceci est une très bonne position pour jeune homme avec ambition et intérêt de perfectionnement. **PORCHERIE DE ST-LÉON LTÉE., (Swine Feeders Ltd), SAINT-LÉON, MANITOBA, (Raynald Labossière, Secrétaire).**

**HOMME** demandé pour travail dans un verger. Logement fourni. Travail à l'année. S'adresser à: **J. MAURICE BOULAIS, FRELIGHSBURG, CTÉ MISSISQUOI, P. QUÉ. TEL.: (514) 298-5159.**

**HOMME** marié ou célibataire avec expérience, travail sur ferme laitière; salaire à discuter. **JEAN-GILLES JODOIN, 301 RANG DES 30, ST-MARC-SUR-RICHELIEU, 584-2740.**

**ON** demande homme pour travailler sur la ferme, pour soigner les animaux et pour les tuer. Pour informations, tél.: (514) 721-8833.

**JEUNE** homme sérieux demandé pour travail sur ferme laitière et horticole, aimant assez les animaux pour faire la traite de façon régulière. Salaire selon efficacité, logé, nourri. Travail à l'année. **Besoin à partir du 23 avril. Donner votre numéro de téléphone. J. ADRIEN ROBERT, STE-BRIGIDE, CTÉ IBERVILLE, TEL.: 293-4850.**

**JEUNE** homme (environ 16 ans), comme aide-fermier, ferme laitière bien mécanisée. Logé, nourri. **GILLES GAUTHIER, ST-CLET, (SOULANGES) 456-3664.**

**HOMME** demandé, travail à l'année sur ferme laitière bien mécanisée; si célibataire, logé, nourri, entretenu. **Bon salaire. Références. MAURICE ROBERT, ST-LIBOIRE, CTÉ ST-HYACINTHE, 793-2211.**

**JEUNE** homme demandé sur ferme laitière, travail à l'année; bonnes conditions de travail. **Bon salaire. GUY HALDE, 356, OUEST BOUL. L'HEUREUX, BELOEIL, 467-2017.**

**Je** possède une terre dans la région de St-Ursule, cte de Maskinongé, sur laquelle je voudrais cultiver la pomme de terre. Je cherche un cultivateur qui serait intéressé à travailler pour moi cet été ou bien à s'associer avec moi dans cette entreprise; il fournirait les véhicules et instruments habituels: tracteur, charrue, arroseuse, etc. et je fournirais le plantier et l'arracheuse de pommes de terre. Écrire à: **J.M. PICARD, 3241 FOREST HILL, APP. 14, MONTRÉAL OU TÉLÉPHONER (LE SOIR) 514-739-8994 — je paierai les frais d'appel.**

**HOMME** marié, âge moyen, travaillant, aimant l'aviculture, pour prendre charge d'un poulailler de 10,000 poudeuses. Avantage d'ouvrage pour les autres membres de la famille. **Bon salaire, assurance-groupe. Logement fourni, chauffage, éclairé, situé dans le sud de la province. Écrire: CASE 416, 515 AVENUE VIGER, MONTRÉAL 132.**

**HOMME** marié, âge moyen, travaillant, sachant conduire tracteur. Logé, nourri, salaire à discuter. **EDMOND LACROIX, 515 ST-ANTOINE, STE-DOROTHÉE, VILLE LAVAL — 627-2077.**

**HOMME** marié de 20 à 30 ans, pour travail à l'année sur ferme laitière moderne; maison neuve fournie, bon salaire. **SIMON TRUDEAU, BELOEIL, TEL.: 467-8013.**

## MACHINERIE À PATATES

PLANTEUR deux rangs, marque O'Connell. Coupeuse à patates, à servi 3 ans; le tout en bon état; prix raisonnable. FRANÇOIS BRIÈRE, MONT-CARME (819) 376-3204.

PLANTEUR à patates 2 rangs, sur pneus, pompe arroseuse 300 gallons, cultivateur, 11 pi. de largeur; herse rotative, hydraulique; 2 remorqueuses à tracteur. FORTIN & SAURIOL, 300 ROUTE 18, ST-ROCH-de-l'ACHIGAN. Tél.: 667-7305 ou 681-8147.

## MACHINES OUTILLAGE

**LISTES SUR DEMANDE MACHINES USAGÉES POUR TUILLES. CONCESSIONNAIRES POUR MACHINES À FOSSOYER "SPEICHER" POUR VUE DE "LASERPLANE" KRAFT MACHINERY LIMITED, R. NO 3, PARKHILL, ONTARIO. TEL.: 519-238-2387**

## VIDEUR de SILO JAMESWAY

Silo Supérieur Vente et Service Equipement d'étable Lajoie GILLES PARENT, ST-LOUIS, CTÉ BEAUX-HARNOIS. Tél.: 373-3407.

## BULK TANKS

Bulk Tanks très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HENNAULT, 3750, NOTRE-DAME de LOURDES, JOLIETTE. Tél.: 514-759-2100.

## "BULK TANK" Distributeur

Vente Échange Installation De Laval - Dari Kool - Milk Keeper - Zero - W.C. Wood - 200 à 650 gallons - Livraison partout. Ecrite ou téléphonez à: CAP SANE, CTÉ PORTNEUF. Tél.: (418) 285-0199 (Fernand Lefebvre) - Entrepôt chez Claude Annesse, St. Louis-de-Gonzague, Cte Beauharnois. Tél.: (514) 371-3125.

## "BULK TANKS"

Bulk Tanks usagés, reconditionnés, vérifiés partout et garantis comme neufs. Meilleur prix du neuf. Livraison partout au Québec. S'adresser à: JOCELYN HOULTE, 253 STE-ANGÉLIQUE N., JOLIETTE. Tél.: (514) 756-8793.

HERSE à finir de marque Malco, trainante, sur pneus, 45 pi. largeur, relevage hydraulique. Herse, Vicon, vibrante, 3 pts., 1970, 14 pi. largeur. Les deux en parfaite condition. HENRY MONDRY, 353 BOUL. RICHELIEU, ST-BASILE-le-GRAND. Tél.: 658-2357.

PIÈCES pour tracteurs. Économisez jusqu'à 75% sur pièces neuves - usagées - reconditionnées, pour toutes marques - modèles, trainants et sur roues. Envoyez liste de pièces requises pour estimation. SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., 3215 WEST MAIN AVE., FARGO, NORTH DAKOTA 58102. Tél.: (701) 235-7503.

FOURRAGERIE Dion, usagée, modèle 488, avec nez à ble d'Inde, 2 rangs, ramasseur d'andain et barre de faux; épandeur de fumier New-Holland, New-Idée, de capacité 130, 110 et 90 minots. BERTRAND BENOIT INC., STE-BRIGITTE-des-SAULTS, CTÉ NICOLET, P.Q. (819) 334-2221 ou (819) 334-2434.

ÉGRENEUSE New-Idée 2 rangs, avec benne à méme; sarcleur Oliver 4 rangs, se convertissant en cultivateur; canon à moineaux. (514) 836-2465.

TRACTEUR Farmall Super C avec sarclleur 2 rangs, à vendre. S'adresser à: RENÉ LORTIE, 925 PERRON, AUTÉLIL, LAVAL. Tél.: 625-0930.

HERSE Vicon hydraulique, à mouvements alternatifs, 14 pi. largeur. JACQUES DUBOIS, 2895, SAVANE, ST-HUBERT. Tél.: 677-7675.

## MACHINERIE À VENDRE

CAMION GMC 1964, 10 roues, camion Ford 1956, 10 roues, camion GMC 1 tonne, automatique, pelle, loader Michigan 75A, 1 1/2 verges; remorque pour loader; tracteur David-Brown 1200 avec chargeur; 2 boltes à fumier, 350 minots. (514) 294-4805.

SEMEUSE Massey-Ferguson 15 roulettes, 2 "clutch" sur pneus, comme neuve. Bateau Cockshutt 428, très bon ordre. (514) 659-0210, ST-PHILIPPE.

## VIDEUR de SILO "PATZ"

Vente service équipement "Patz", silo Supérieur générateur Onan, LÉO-ANDRÉ LACOSTE, CHATEAUGUAY 692-2909.

MOTEUR électriques, 220 volts, \$250, - extincteur chimique \$7, - fourche à patates \$200, - ensacheuse double \$75, - coupeuse de germes \$75, - ARTHUR VALOIS, N.D. BON-CONSEIL (819) 336-2746.

SÉCHOIR à MAIS - 560 - TOT-O-WIK-G.T., très bon état, prix raisonnable. Tél.: 658-0380 (RICHELIEU).

HERSE à ressorts Massey-Harris 4 pan-neaux, 12 pi. de largeur, à vendre. ST-CONSTANT, CTÉ LAPRAIRIE. Tél.: 632-2019.

SEMOIR John-Deere pour maïs, soya et betteraves, semant 24 à 30 ceines. Réduction de vitesse pour semence entrobée. Installé pour arrosage en bandes. Arracheuse Scott-Winner portée sur tracteur Oliver 770 diesel. ÉLOI LEMOINE, ST-ROBERT, CTÉ RICHELIEU. 782-2844.

HERSE à disques, semi-portée, 28 disques; voiture à ensilage Kisten, 16 pi., 3 rouleaux; le tout presque neuf, aussi avoine Yamaska à vendre. LACOLLE, 246-3423.

BULK TANK Champion 32 bidons, en très bonne condition. Cause: Expropriation. BERNARD ROY, 128 RANG STE-MARGUERITE, ST-ANTOINE des LAURENTIDES 438-8971.

HERSE à 24 roulettes Massey-Harris trainante et semoir à jardin. NORMAND BOCK, LA PLAINE, CTÉ L'ASSOMPTION. Tél.: 223-5509.

TRACTEURS de différentes marques, diesel et gaz; Herse à disques et à ressorts; Semoir à disques; à tracteur; Semoir à ble d'Inde; Epandeur d'engrais; Presse à foin New-Holland; Fourrageur International 16; Boltes à ensilage automatique; Bulk tank; Vendeur de Pipe-line, trayeuse Surge et Nettoyeuse d'étable Ideal. MARCEL LALIBERTÉ, ST-ISIDORE, CTÉ DORCHESTER. Tél.: 646-5267.

TRACTEUR - Ford 5000 Diesel; Ford 4,000 et 3,000 Diesel; 65 Massey-Ferguson Diesel; Pelles et Souffleurs à neige; Tracteur 1100 Massey-Ferguson, Diesel - Tracteur Massey-Ferguson 165 diesel - Semoir à ble d'Inde Massey-Ferguson hydraulique, 4 rangs; Semoir à grain, 15 disques combine et 17 disques sur pneus; un de 15 disques combine, sur roues d'acier; Charrue à rigoles; Herse rotatoire 6 pi., att. 3 pts.; Herse 13 pi. "Sunderum" sur roues hydrauliques J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 787-2013.

## MACHINERIE À PATATES

Planteur à patates sur pneus, à 2 rangs, de marque International; convoyeur à patates; le tout en parfait ordre; prix raisonnable. ARMAND RIVEST, 111-K CHEMIN FOREST, RAWDON, CTÉ MONTCALM. Tél.: 834-6485.

2 TRACTEURS, un Ford à gaz, un Massey-Ferguson 50 à gaz, roues hautes; 2 charrues, une Massey-Harris 2 versoirs, att. 3 pts., une trainante, 2 versoirs; Niveauuse à terre, att. 3 pts.; 2 cultivateurs; 17 dents, att. 3 pts.; léautre 17 dents, trainant; remorque à roues doubles avec plate-forme de 16 pi. de longueur. RENÉ GRAVEL, 1100 LACASSE, LAVAL. 625-9545.

HERSE à disque trainante Internationale 18 pi., 10 pi. largeur; Cultivateur Internationale sur pneus, 10 pi. largeur; Herse à ressorts Internationale à tracteur, 12 pi. largeur. CHARLES-ÉDOUARD DUBOIS, 7555 SAVANE, ST-HUBERT. Tél.: 674-8837.

## ON DEMANDE

## ACHÉTEUR

ACHÉTERAIS Quota de lait nature. Quota de lait industriel avec contingent de subsides. Mise en marché en livres de grav ainsi que troupeau laitier au complet avec quota. Poulailler avec quota de poulets à griller. Gros poulets. Poussins mixtes. Paiement argent comptant. TÉLÉPHONER (frais vites), (514) 469-2956.

LOUERAIS (possibilité d'achat), vieille maison de campagne sur petite terre (jardinage), au sud du Saint-Laurent, entre Montréal et Lévis. Ecrite à: R.V., 5956, 13e AVENUE, APP. 4, ROSEMONT, MONTRÉAL 408.

ACHÉTERAIS pour exportation veaux mâles de 100 à 125 lb, provenant de croisement Chianina Maine Anjou, Charolais ou autres races, aussi taures Holstein saillies ou non saillies. LES VENTES INTERNATIONALES D'ANIMAUX DU QUÉBEC, GUY ou JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRE. Rés. Tél.: (514) 649-1122.

J'AIMERAIS discuter la possibilité d'une association avec un fermier ayant une trentaine de vaches laitières ou plus et une grande ferme bien équipée, située dans un endroit où le fonds de terre est bon et à prix raisonnable; pas plus de 100 milles de Montréal. But: former un troupeau de 250 vaches Charolaises le plus rapidement possible. Je placerais \$40,000, dans l'affaire. ÉCRIRE: CASE 412, 515 AVENUE VIGIER, MONTRÉAL 132.

ACHÉTERAIS planteuse à tomates avec bolte à engrais. Téléphonez après 6 hres p.m. 466-3160, STE-ANGÈLE de MON-NOIR.

JE SUIS ACHÉTEUR de troupeaux laitiers avec quota et roulaient de ferme au complet, et aussi terre à bois. MAURICE ROUSSEAU, COMMERCANT DE TERRE ET ROULANT, R.R. 2, PLES-SISVILLE. Tél.: 362-7674.

## PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables! H. DUBOIS & FILS L.T.E., VILLE ST-RÉMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

## POUSSINS, POULETTES

BONNIE'S Rouges X Sussex, votre source de confiance pour poudeuses d'œufs bruns. Votre choix parmi 9 variétés de poudeuses d'œufs bruns; 4 variétés de Leghorns, poudeuses d'œufs blancs. Nous avons des chapons White Rock âgés de 3 semaines, durant tout l'année. Leghorns prêtes à pondre en tout temps, poudeuses d'œufs bruns en juillet. Ecritez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. Couteur enregistré 0-122. Tél.: (519) 669-2561 - BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARMS LTD., ELMIRA, ONTARIO.

INCUBATEUR Jamesway, capacité 2,900, en parfait état, pour œufs faisans, poules, canards. MICHEL RENAUD (514) 782-2230.

À LOUER: poulailler 150 X 30, 2 étages, chauffé; aussi 1500 cages à poules à vendre. Tél.: (Duvernay), 661-1904, après 7 hres soir.

CAGES à poules à vendre, usagées; à prix d'auhaime. Tél.: (418) 253-5987.

POUSSINS d'un jour, blancs, rouges, rouges et noirs. Demandez notre catalogue. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL (Pont-Viau), QUÉ. Tél.: (514) 669-3656.

## TERRES À VENDRE

ST-MICHEL, terre 120 arpents, bien bâtie, grande maison; terrain excellent pour jardinage, très bien située. Prix à discuter. 514-454-2311.

TERRE de 350 arpents, située à St-Barnabé-Sud, 5 milles de St-Hyacinthe, 2 maisons, bonnes bâtisses, en parfait ordre, à vendre en totalité ou en partie. JACQUES HOUDE, ST-BARNABÉ-SUD. 792-3919.

TERRE 200 acres dont 125 en culture, bien bâtie, avec ou sans roulaient, à FERME-NEUVE. Tél.: (819) 587-3218. MONTRÉAL, 622-6383.

FERME 1/8 arpents environ, dont 82 drains. Grange-étable, silo, maison. MME RENAUD BLONDIN, R.R.3, NICOLET-SUD (819) 293-5726.

TERRE à vendre, 150 arpents en culture, 10 arpents boisés; très bien bâtie, sur la route No 3; avec ou sans roulaient; quota lait nature, 44 têtes de race Holstein; eau, aqueduc ville de Becancour. Pour renseignements, téléphoner à ST-GREGOIRE DE NICOLET (819) 223-2612.

FERME laitière, 101 arpents, jardinage, roulaient, quota, logement 4 1/2; à louer. SUCCESSION, LOGEMENT, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE 792-3930 - 725-0338.

FERME laitière, lait nature, avec ou sans roulaient, 234 arpents tous cultivables; machineuse neuve. Cause: maladie. HENRI GUAY, CLARENCEVILLE 294-5393.

FERME 140 arpents en culture, située près de Marieville; avec quota lait nature; aussi une piscine. TÉLÉPHONER 466-4645 (Marieville).

FERME à vendre ou à louer, 168 arpents, avec maison, grange; 15 minutes de Châteauguay. (514) 767-9472 après 4 hres p.m.

LIMITES Bromptonville-Sherbrooke, 12 mille, 130 acres, 110 culture, exploitation présentement, 35 vaches laitières; quotas lait nature, transformation. Vendrais avec ou sans roulaient, sans quota; Acheteurs sérieux, s'adresser: MOISE GIROUX, R.R. 2, BROMPTONVILLE, (RICHMOND).

FERME, 100 arpents, tous cultivables; 50 têtes Holstein, quota de lait nature; avec ou sans roulaient. ST-ISIDORE, LA-PRAIRIE 454-9115.

ST-BLAISE, 112 arpents de bonne terre cultivable, bien égoûtée à vendre, aussi tout le roulaient. TÉLÉPHONER: le soir, 346-4828.

TERRE à vendre, 200 arpents, avec ou sans roulaient; quota de lait nature 606 lb par jour; 100,000 lb quota de transformation; 50 têtes d'animaux Holstein. Téléphonez à: ASTON JUNCTION (NICOLET), (819) 226-3322.

YAMASKA, 253 arpents, avec ou sans roulaient, face rivière, eau Sorel, animaux Holstein, 2 bâtiments, scieries. Tél.: 789-5027 (YAMASKA-EST).

TERRE de 300 arpents, située à un mille du village de St-Aimé; 50 vaches à lait, avec quota; bonne machinerie agricole; très bonne maison et bonnes bâtisses. Vendrais aussi séparément 90 arpents ou 220 ou 300 arpents, avec ou sans roulaient. Aussi une deuxième maison avec porcherie. S'adresser à: JEAN-PAUL PARENT, 70 RANG THERCANT, ST-AIMÉ, Cte RICHELIEU. Tél.: 788-2415.

FERME 150 arpents, en luzerne, bons bâtiments, avec quota de lait nature, près d'Iberville. Tél.: (514) 347-7187.

TERRE 138 arpents, 100 en culture, 38 boisés; sans roulaient. Rang petite rivière, STE-JULIENNE, CTÉ MONTCALM. Tél.: (514) 223-5376.

TERRE 125 arpents en culture, maison, grange-étable, remise. PAUL LAFORCE, ST-NAZAIRE, CTÉ BAGOT. Tél.: (819) 398-2954.

PIERREVILLE, Ferme 158 arpents dont 25 en bois, maison chauffée, roulaient, vaches, quota. Tél.: 368-6340 (Pierreville comté Yamaska).

COLLINES ET MONTAGNES DE FRELIGHSBURG-DUNHAM, CANTONS DE L'EST

1. Ferme 135 acres, bâtie, petite érablière, ruisseau important, \$30,000, comptant \$10,000. 2. À haute altitude, surplombant vastes horizons montagneux, domaine boisé et fruitier de 600 acres, environ, excellente maison entourée d'arbres, chalet et lac privé, habitation des engagés saisonniers, équipement et machinerie. 3. Ferme 285 acres, grande maison, grange neuve, rivière. Règlement de succession. 4. Ferme 199 acres, grande maison vraiment princière, bonne grange, prairies, érablières, pruches, sapins, près village, panorama exceptionnel. 5. Et tant d'autres terres selon vos goûts et besoins. Paul Gingras, agronome, 1396 rue Sud, Cowansville, Qué. Téléphone: 263-2066.

TERRE 145 arpents cultivables, avec roulaient, 55 têtes, quota lait nature, installation moderne; 30 milles au nord de Montréal. DONAT BÉLANGER, 289 RUISSEAU ST-JEAN, ST-LIN-des-LAURENTIDES 223-5642.

LEMIEUX, près de la ville Becancour, ferme à vendre, 400 arpents dont 360 en culture, bonne maison, grange-étable ainsi qu'une stabilisation libre. GÉRARD BOUCHARD, 237 LÉFEBVRE, DRUMMONDVILLE. Tél.: (819) 477-4959.

3 LOTS de 100 acres avec maison et grange-étable, situés dans Rang 3-4, Montbeillard. Prix à discuter. JAMES PROULX, MONTBEILLARD, CTÉ ROUYEN-NORANDA.

FERME Rive-Sud grandeur environ 212 arpents, sol drainé, prêt agricole, construction de ferme en très bonne condition, revenu annuel \$38,000. MME GILBERTE PARÉ, CLARENCEVILLE, 294-5730, LES IMMEUBLES TREMBLAY, COURTIERS, 735-5588.

TERRE NOIRE à vendre, environ 100 arpents à jardinage ou culture générale. RANG ST-ANDRÉ, NAPIERVILLE, P.Q. Tél.: 245-3250.

TERRE, 150 arpents, 45 arpents en culture, 105 arpents en bois; très bien bâtie. GEORGES DESROCHERS RANG 1, JOLY, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: (418) 728-2691.

SAINT-CLET, 156 arpents de terre à vendre avec maison et bâtiments en bon état. JEAN-CHARLES BOURBONNAIS, ST-CLET, SOULANGES. 456-3405.

TERRE 100 arpents, sans bâtisses, bonne condition. Rang bord de l'eau, St-Césaire. GILLES L. BEAUREGARD, ST-DA-MASE. Tél.: 797-3744.

## TERRES À LOUER

VERGER 15 arpents (pommiers de 25 ans); à louer; bonnes conditions. Tél.: (Duvernay), 661-1904 (après 7 hres soir).

TERRE à louer, coteau 80 arpents labourés - \$320 - L.L. C.P. 82, RANG 9, ST-DOMINIQUE, CTÉ BAGOT.

TERRE à louer 152 arpents 62 perches et 162 pi. en superficie; sans maison. MME JACQUES DANSEUR, 879, MARIE-VICTORIN, VERCHÈRES. Tél.: 583-6607.

## TERRES DEMANDÉES

DÉSIRE acheter une ferme, bonne maison, bons bâtiments, peut-être certains animaux, dans les environs de Joliette. Ecritez à: GILLES BROCHU, 555 DAL-LAIRE, ROUYEN-NORANDA.

PARTICULIER achèterait ferme toute équipée, moins 50 milles sud de Montréal. Donnerait en échange maison comme comptant, balance prêt agricole. P. GIGUÈRE, 107 SACRÉ-COEUR, LONGUEUIL, P. QUÉ. Tél.: (514) 677-5629.

ANCIENNE maison campagne, 8 pièces ou plus, terrain approximativement 10 arpents, chauffage central préférable "220", cave; environ 30 milles centre ville. (514) 334-7728.

ACHÉTERAIS ferme de 50 à 100 acres, boisée, rivière ou lac; si possible, une réponse en anglais serait préférable. MME E. LOGAN, 1924 STE-CATHERINE OUEST, APP. 3, MONTRÉAL 108.

FERME demandée avec maison et bâtiments, plus de 100 arpents, jusqu'à 100 milles de Montréal. Pas d'agents. MME MADELEINE L'ÉCUEUR, 821 DOLLARD, MONTRÉAL 154. Tél.: 279-9672.

ÉCHANGERAIS triplex, trois 4 1/2 pièces modernes, pour petite ferme avec maison, bâtiments. J. GUITARD, 7679, 14ème AVENUE, MONTRÉAL 453. Tél.: (514) 725-0758.

CHERCHER FERME, Cantons de l'Est, Laurentides, bonne maison, bord de l'eau, montagne si possible. Donner détails: R. LEFEBVRE, 3300 BEAUFORT, ST-LAURENT.

PARTICULIER désire acheter ferme avec maison et bâtiments convenables, dans les environs de St-Félix-de-Valois. ANDRÉ MORIN, 580, 24ème AVENUE, APP. 5, POINTE-AUX-TREMBLES. 645-7343, le soir.

## ENCANS PUBLICS

ENCAN lundi le 9 avril 1973 à 1 hre précise chez M. ROGER COUTU pour M. ROLAND GÉOFFROY au no. 3500 rue Principale Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes à 1 mille du village (cté Joliette)

Sera vendu un troupeau d'animaux Ayrshire croisé, clair de test fédéral comprenant: 43 têtes, 24 bonnes vaches, 17 fraîche vélées, 7 vèlant sous peu; 5 taures d'un an; 7 génisses d'élevage et 7 petits taureaux.

Sera aussi vendu un bulk-tank Esco, 44 bidons; réservoir à eau chaude 40 gallons Cascade; bassin de lavage 2 cuves; trayeuse Coop avec compresseur; couloir, chaudières.

ATTENTION! Sera aussi vendu un quota de lait de subsides fédéral 2,316 lb de gras et 6,067 lb de mise en marché. MACHINERIE: tracteur Ford à gaz, modèle 1969, très peu usagé; tracteur Ford Dexta au gaz, charrue 3 versoirs Ford, hyd., comme neuve; herse à roulettes hyd., 24 disques; 2 herse à dents; semoir 13 disques; charrue à rigoles hyd.; cultivateur Ford hyd., conditionneur Int., en très bon état; râtelier de côté New-Holland, hyd.; monte-balles 20 pi., avec mouleur; presse Oliver à la corde; faucheuse Ferguson hyd.; 4 voitures sur pneus avec plates-formes; épandeur 90 minots M.-H., sur pneus; fourche à fumier att. 3 pts., hyd.; balance de 1,000 lb; chaîne à tracteur; souffleur à neige; ainsi que tous les outils du hangar. Le tout sera vendu sans réserve.

CAUSE: TERRE VENDUE Conditions: Argent comptant ou prêt de banque accepté. Pour informations: tél.: 756-2026 ou à:

## GEORGES-ÉTIENNE

## LEBLANC

encanteur licencié SAINT-BARNABÉ-SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3595 Cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

## ENCAN

Mardi, le 10 avril 1973 à 1 heure précise chez M. GILLES DAIGLE, 87, Rang Prescott, Saint-Louis-de-Richelieu, Comté Richelieu

SERA VENDU Un troupeau d'animaux Holstein croisé et clair de test fédéral, comprenant: 50 bonnes vaches, 24 sont fraîche vélées, 26 vèlant sous peu; un taureau d'un an

et demi, pur-sang, descendant d'insémination artificielle. Ce troupeau est de très bon type laitier.

ATTENTION! Sera aussi vendu un quota de lait industriel 266,000 lb de subsides fédéral; 338,000 lb de mise en marché. Bulk-tank Wood, capacité 56 bidons, 4 ans d'usage, comme neuf; bassin de lavage double; 2 chaudières de trayeuse Chora-Boy, comme neuves.

Sera aussi vendu: 1200 balles de foin à la corde et à la broche, ainsi que paille et beaucoup d'autres articles. Le tout sera vendu sans réserve. Cause: maladie. Conditions: argent comptant ou prêt de banque accepté.

Pour informations s'adresser à: 788-2854 ou à:

## GEORGES-ÉTIENNE

## LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ SAINT-BARNABÉ-SUD Comté Saint-Hyacinthe Tél.: 792-3595 - Cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

## ENCAN

Jeudi, le 12 avril 1973 à midi précis pour M. LUCIEN LAURIN 181, Rang Haut-Saint-Pierre, Paroisse Saint-Hermas, Comté Deux-Montagnes.

SERA VENDU Un troupeau d'animaux Holstein croisé, clair de test fédéral, comprenant: 36 têtes dont 22 bonnes vaches vèlant en mars et en avril; 15 sont vélées à l'automne et ressaillies; 5 taures de 2 1/2 ans; 2 vèlant en mars et avril; 3 vèlant à l'automne; 1 poney pur-sang sera aussi vendu.

ATTENTION: Sera aussi vendu un quota de lait nature: 665 lb par jour, classe 1; 105,000 lb transformation, classe 2; 16,000 lb de subsides fédéral. EQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk-tank Dairy Cool 44 bidons; trayeuse Surge 5 chaudières; compresseur Alamo, 30 Plus; tuyauterie pour 52 vaches 1 1/2"; bassin de lavage; réservoir à eau chaude; 2 tondeuses à animaux.

MACHINERIE: Tracteur John-Deere, 2120 diesel, 230 heures d'ouvrage, avec sortie d'huile, modèle 1972; Tracteur New-Filled, diesel, avec loader, no 600 Allied, double-actio; poulie à tracteur Ford; chaîne à anneaux; chaîne à tracteur; Herse à ressorts, 3 panneaux, hydraulique; Epandeur à chaux 14"; Sarcleur hydraulique 4 rangs; Arroseuse, capacité 110 gallons, en fibre de verre avec jet à ble d'Inde et à grain, un an d'usage; Semoir Massey-Harris-Ferguson, 4 rangs, à ble d'Inde, 3 ans d'usage; Râteau de côté International, no 14, semi-portée, avec dents de caoutchouc; Presse International no 46 à la corde; Faucheuse hydraulique Case, no 10; Voiture Dion 16"; 3 rabatteurs, capacité de 10 tonnes, comme neufs; Fourrageur Dion, barre de faux, nez à ble d'Inde; Souffleuse Dion, grange table 40" de tuyau 7"; Herse à pacage 16"; Voiture tandem Normand, 16"; Voiture tandem 16" avec "beam" d'acier; Vis à grain 5"; 24" avec moteur 1/2; Sleigh double; Charrue 4 versoirs International hydraulique, socle déclinable, no 46C; Epandeur International 175 minots, comme neuf; Herse-Roulette 28 disques, 44 trainante; Semoir 13 disques combine, International; Herse à finir, 5 panneaux; Niveauuse hydraulique; 6 barrières de fer, 16", 14", 12"; Monte-balles Malco 25" avec moteur; Traineur à balles; Casseuse à ble d'Inde un rang comme neuf, Jon Deere; Fourche à balles; Nettoyeur de marque Dion, avec bain d'huile, 275" de chaîne, swing de 32"; 6 mois d'usage; Ventilateur électrique de 16"; Evenflow avec coude; Nettoyeur d'étable Ideal, moteur 2 forces, 175" de chaîne; Ainsi que toutes les stalles et abreuvoirs pour les vaches; Porte de 12x14; paille; tout l'engrais de la ferme; Une partie du ménage de la maison et tous les outils du hangar. Cause: Expropriation. Conditions: argent comptant ou prêt de banque accepté.

Pour informations s'adresser à: 258-2598 ou à:

## GEORGES-ÉTIENNE

## LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ SAINT-BARNABÉ-SUD Comté Saint-Hyacinthe Tél.: 792-3595 - Cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN Samedi, le 14 avril 1973 à midi précis chez M. AIMÉ BAZINET 739, Rang Salval, La Présentation, comté Saint-Hyacinthe, (tout près de la route de Saint-Denis)

SERA VENDU Un troupeau d'animaux Holstein croisé, clair de test fédéral, comprenant: 32 têtes dont 26 bonnes vaches vèlant en mars et en avril; 4 taures d'un an; 1 taureau de 2 ans vèlant sous peu. Ce troupeau est descendant de très bon taureau et est de très bon type laitier. Sera aussi vendu un quota de lait industriel de subsides fédéral de 198,000 lb; Réfrigérateur 12

tants à foins; Épandeur à fumier International sur prise de force; Semence à 11 disques; Niveauuse avec att. 3 pts; Herse à rouleaux avec att. 3 pts; Herse à finir et à ressorts; Charrue à rigole avec att. 3 pts; Perceuse pour piquet sur att. 3 pts; Monte-balle avec fond de tôle et sur prise de force; Meule d'émeri; 2 pompes à eau sur le champ; Abreuveurs; Pompe à eau; 200 piquets de cèdre; plusieurs articles trop longs à énumérer; et plusieurs ARTICLES DE MAISON.

**CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE**  
Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur.

**JULES CÔTÉ**  
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ  
1274 rue SUD, Cowansville, Qué.

#### ENCAN

**MARCEL GOYETTE**  
R.R. 2 — Chemin GOYETTE  
NOYAN (Cité Mississquoi)

Jeu de 12 avril 1973 à 13 h 30 précise  
SERA VENDU: un tracteur diesel Oliver No. 1550, modèle 1969, avec seulement 1200 hres d'ouvrage, power steering, hydraulique, cabine à neige, chaînes et prise de force; un tracteur Ford avec hydraulique, att. 3 pts., poulie et chaînes; un bulldozer diesel Allis-Chalmers No. HD-9 avec moteur 4-71, Chalmers sur le devant et pelle ajustable pour fossé sur l'arrière; Charrue-déchenneuse Oliver à 3 raies de 16 pces et avec att. 3 pts.; Herse à rouleaux Oliver 18 x 36, No. 252, genre remorque avec cylindre; Semence à blé d'inde John Deere No. 95-A à 4 rangs combinée pour engrais chimique, modèle trainant avec cylindre; Casseuse à blé d'inde Oliver No. 83 à 2 rangs avec — sur prise de force; 3 voitures Turnco sur pneus et avec boîtes à grain; Arro-seuse Tecnona d'une capacité de 200 gals, avec 32 pds et jet et att. 3 pts.; Charrue à rigole avec att. 3 pts.; Monte-balle de 32 pds avec fond de tôle pour grain et foin, sur pneus et sur prise de force; Faucheuse rotative; 3 wagons "Thermos" de chemin de fer pour entreposer le grain; Remorque à 2 roues; Soudese électrique Forney 180 amp; Soudese complète à l'acétylène; 2 palans (chain-block) de 1/2 et 1 1/2 tonne; Levier à bâtisse d'une capacité de 15 tonnes; Compresseur à air avec moteur; 100 pds de crible à blé d'inde; 400 piquets; Broche; 130 tonnes de blé d'inde en épis; et plusieurs autres articles trop longs à énumérer.

**CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE**  
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

**JULES CÔTÉ**  
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ  
1274 rue SUD, Cowansville, Qué.

#### ENCAN

**MAURICE COUTURE**  
725 Rang SÉRAPHIN  
VERDÉ-GARDIEN (Cité Rouville)

Angé le 13 avril 1973 à 13 h 30 précise  
Sera vendu un bon troupeau de 49 têtes d'animaux HOLSTEIN de choix toutes claires au test fédéral et incluant 8 pur-sang enregistrés avec papiers. Ce troupeau de 49 bonnes vaches comprend 42 fraîches vélées ou devant mettre bas sous peu (12 ont été inséminées avec la semence du fameux Chianina) et 7 autres devant mettre bas en Septembre et Novembre. Ceci est un très bon lot de jeunes vaches dont la majeure partie provient d'insémination artificielle.  
1 cheval noir de 9 ans très bien d'appoint et pesant env. 1500 lb.  
Le Quota de lait industriel: Contingent: 222,028 lb, mise en marché: 314,285 lb.  
AUSSE, un bulk tank Zéro d'une capacité de 400 gals avec lavage automatique, et chaudière "Sauve-pas" — le tout comme neuf; 3 chaudières de traicusey Surge; Chariot à lait; Compresseur Surge; Alamo d'une capacité de 6 chaudières; 20 tonnes de beau foin pressé; et 5 tonnes de paille.

**CAUSE: DE L'ENCAN**  
Abandon de l'industrie laitière  
**CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE**  
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

**JULES CÔTÉ**  
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ  
1274 rue SUD, Cowansville, Qué.

#### ENCAN

**HERVÉ MARCOUX**  
St-Fortunat, Cte Wolfe.

La ferme est située près du village, sur la grande route.  
Sera vendu: un troupeau Holstein de 45 bêtes dont 25 vaches; 3 taureaux; 1 taureau de 2 ans; 3 taureaux 1 an; 10 veaux; 3 truies portières; 6 taureaux 1 an; Quota de lait industriel et tout un roulement de ferme au complet.

**CAUSE: départ**  
Conditions: Comptant ou prêts de banque pour acheteurs qualifiés.  
Pour informations, s'adresser à:

**GEORGE GOGGIN**  
Encanteur Licencé Bilingue  
de PLESSISVILLE.  
Tél.: 362-2195

#### VENTE PAR ENCAN

**M. ANDRÉ BERGERON**  
de LAURIÉVILLE.

La ferme est située dans le 4<sup>ème</sup> rang, à 1 mille de la station de Ste-Julie. SERA VENDU: un troupeau HOLSTEIN de 45 bêtes dont 24 vaches avec un quota de lait industriel; 4 taureaux de 2 ans; 7 taureaux de 1 an et 9 veaux.  
Le troupeau est clair de test, certificat fourni.

Le roulement comprend: tracteur International No 250, diesel, avec pelle et fourche, aussi fourche à balles; presse à foin Oliver No 620 de 2 ans; faucheuse Intern. hydraulique; rateau-filer New-Holland de 2 ans; traicneau à balles, monte-balles avec moteur; charrue à 2 versoirs International; herse à disques; rouleau; épandeur d'engrais chimique; épandeur à fumier; semoir; sleigh double, comme neuf; 2 wagons sur pneus; niveleuse hydraulique; arrache-patates; houe à patates; banneau dompeur; pelle à neige; souffleur à neige; traicusey DeLaval à 3 chaudières; frigidaire de 8 bidons; 10 bidons; tondeuse

électrique; chaînes à tracteur, neuves; 200 balles de paille et de foin et quantité d'autres articles trop longs à énumérer.  
**CONDITIONS: COMPTANT**  
La terre de 250 arpents est aussi à vendre.  
Pour informations, s'adresser à:

#### GEORGE GOGGIN

Encanteur Licencé Bilingue  
de PLESSISVILLE.  
Tél.: 362-2195

**VENTE PAR ENCAN**  
mercredi, le 11 avril '73,  
à 1 hre p.m. précise  
chez les frères SAMSON

de LAURIÉVILLE, comté Mississquoi.  
La ferme est située sur le chemin d'asphalte de Laurièreville à Inverness. SERA VENDU: un très bon troupeau d'animaux de boucherie comprenant 65 bêtes Shorthorn, Hereford et Charolais. 25 vaches dont plusieurs avec leurs veaux; 1 très bon taureau Charolais de 2 ans; 4 bouvillons de 1,000 lb environ; 30 bouvillons et taures de 1 an à 2 ans. Ce troupeau est en parfaite condition.

Le roulement comprend: tracteur Intern. No 300 au gaz, comme neuf, avec att. "fast hitch"; faucheuse Intern. hydraulique; presse à foin Intern. no. 46, comme neuve; rateau-filer Intern. hydraulique; charrue Intern. hydraulique; herse à disques neuve; épandeur à fumier de 100 minots pratiquement neuf; semoir Intern. dernier modèle; souffleur à neige neuf; wagon sur pneus avec plate-forme; banc de scie; grosse herse à ressorts; monte-balles; refroidisseur de 8 bidons; 15 bons bidons; tondeuse électrique; 2,500 balles de très bon foin; 100 balles de paille; 20 poules; outils de hangar et quantité d'autres articles, trop longs à énumérer.

**CONDITIONS: COMPTANT.**  
Raison de la vente: autre occupation.  
La terre de 240 arpents avec beaucoup de bois et une grange neuve avec nettoyeur d'étable est également à vendre à de bonnes conditions.

Pour informations, s'adresser à:  
**GEROGE GOGGIN**  
Encanteur Licencé Bilingue,  
de PLESSISVILLE.  
Tél.: 362-2195.

**VENTE PAR ENCAN**  
jeudi le 12 avril, 1973,  
à MIDI précis,  
chez M. JEAN-PAUL GAGNÉ  
de PRINCEVILLE.

La ferme est située dans le 10<sup>ème</sup> rang ouest, à 2 milles du Comptoir laitier Grenier, sur la grande ligne Victoriaville-St-Rosaire.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de choix de 100 bêtes dont 50 vaches; 8 sont enregistrées; 17 taures saillies au cours de l'hiver; 15 taures de 1 an; 18 génisses de moins de 6 mois dont 2 sont enregistrées; tout le troupeau descend de l'insémination artificielle et la production du troupeau a une moyenne de 13,000 lb, sous contrôle D.H.A.S. Le quota de lait industriel de 630,000 lb et 680,000 lb de production sera aussi vendu.

Le roulement comprend: 1 traicusey De Laval pipeline pour 50 vaches; refroidisseur citerne Kraft de 615 gallons; réservoir à eau chaude et tondeuse électrique; tracteur Intern. No 634 diesel avec servo-direction et chaîne à anneaux; tracteur Intern. No 434 diesel avec servo-direction, pelle à fumier et à neige et chaînes à anneaux; fourragère International toute neuve, no 650 à 2 rangs; 2 voitures à ensilage no 51 de 14 pi. (neuf); souffleur à ensilage Intern. no 56, interne; épandeur à fumier Intern. de 275 minots avec tandem; presse à foin Massey-Ferguson No 10; faner Centripède; séchoir à foin Houle de 5 forces; herse à pâturage; traicneau et fourche à balles; charrue Hydreen à 4 versoirs; herse à disques Oliver; planteur à blé d'Inde Intern. Siclos à 4 rangs No 400; rateau-filer New-Holland; épandeur d'ensilage dans le silo; faucheuse Ford; wagons sur pneus; scie à chaîne Pioneer; un ensemble de torches à gaz; filière à tuyau; drille à fer au mur et plusieurs autres articles, trop longs à énumérer. Conditions: COMPTANT ou prêts de banque acceptés pour acheteur qualifié. Notez bien que la terre de 700 acres, très bien bâtie, dont 300 en culture et 400 bêtes est également à vendre, en entier ou en partie et peut porter un très bon crédit agricole.

**GEORGE GOGGIN**  
Encanteur Licencé Bilingue,  
de PLESSISVILLE.  
Tél.: 362-2195.

à votre service peu importe l'endroit.

**VENTE PAR ENCAN**  
Lundi le 16 avril, 1973,  
à 1 hre p.m. précise,  
chez M. JEAN VEILLEUX,  
ST-ELPHÈGE, Cte Yamaska.

La ferme est située sur la route 226 à 4 milles de la route St-Zéphirin à Baieville. SERA VENDU: un des meilleurs troupeaux HOLSTEIN du comté comprenant 40 vaches dues en tout temps de l'année; ce troupeau est descendant de l'insémination artificielle et est sous contrôle D.H.A.S. et la production moyenne est de 13,000 lb avec 3.6% de gras; le quota est de 440,000 lb et plus de 600,000 lb de production; on vendra aussi une traicusey De Laval à 4 chaudières, magnétique; refroidisseur Zéro capacité 600 gallons; automatique; tracteur Oliver No 1255 diesel, seulement 700 heures, avec Cabine de marque Laurin; épandeur à fumier New-Holland de 130 minots avec prise de pouvoir; presse à foin Oliver à la broche; épandeur d'engrais chimique hydraulique Lilly et quelques autres articles trop longs à énumérer.

**CONDITIONS: Comptant ou prêts de banque pour acheteurs qualifiés.**  
Pour informations, s'adresser à:

**GEORGE GOGGIN**  
Encanteur Licencé Bilingue,  
de PLESSISVILLE.  
Tél.: 362-2195.

#### LISTE DES PROCHAINS ENCANS

**Jeu, 5 avril**, chez Onil Boutin de Plessisville, troupeau Ayrshire et Holstein de 25 bêtes, quota et roulement.  
**Lundi, 9 avril** chez Hervé Marcoux, St-Fortunat, Cte Wolfe, troupeau Holstein 45 bêtes, et roulement complet.  
**Mardi 10 avril**, chez Andréa Bergeron, LAURIÉVILLE, CTE ME-GANTIC, troupeau Holstein et roulement au complet.  
**Mercredi, 11 avril**, chez les frères Samson

de Laurièreville; troupeau d'animaux de boucherie, 55 bêtes et roulement complet.  
**Jeu, 12 avril**, chez Jean-Paul Gagné de Princeville; troupeau Holstein de 100 bêtes; Quota de 630,000 lb et roulement complet.  
**Samedi, 14 avril**, chez Mme Josephat Paré de Warwick; gros ménage de maison de plusieurs pièces.  
**Lundi, 16 avril**, chez Jean Veilleux de St-Elphège, comté Yamaska; troupeau Holstein de Choix, quota et partie du roulement.

**Mardi, 17 avril**, chez Rock Gosselin de St-Henri de Lévis; troupeau Holstein de 60 bêtes; Quota de 400,000 lb et roulement complet.

**Mercredi, 21 avril**, chez Roland Dumas, St-Lambert, Cte Lévis, troupeau et roulement.

**Jeu, 19 avril**, chez Jean-Paul Moulin, de La Visitation; troupeau Holstein de 60 bêtes; Quota de 336,000 lb, 25 truies portières, et 300 porcs de différents âges et tout le roulement complet.

**Mardi, 24 avril** chez Jean-Louis Notter, St-Yvestre, Cte Lotbinière, troupeau et roulement complet.

**Mercredi, 25 avril** chez HENRI JACQUES, ST-NARCISSE, CTE LOTBINIÈRE, troupeau Holstein et roulement.

**Jeu, 26 avril**, chez Raymond Bernard, St-Norbert d'Arthabaska; troupeau Holstein de 50 bêtes, quota lait nature et tout le roulement.

**Vendredi, 27 avril**, chez Gonzague Blais de St-Isidore Dorchester; troupeau Holstein et tout le roulement.

**Mardi, 1er mai**, chez Charles Antoine Gosselin de St-Henri, Co. Lévis; troupeau de 60 bêtes, quota de 300,000 lb et tout le roulement.

**Mercredi, 2 mai**, chez Robert Laroche d'Arthabaska, troupeau Holstein de 65 bêtes, quota de 400,000 lb et tout un roulement.

**Jeu, 3 mai** chez Paul Pressé, de Leclercville, Cte Lotbinière, troupeau et roulement.

**Samedi, 5 mai**, chez Léo Hallé de St-Isidore, Co. Dorchester, troupeau et roulement.

**Jeu, 10 mai**, sur l'Ancienne Ferme Dandonneau de Kingsy Falls, propriété de George Goggin, troupeau de 250 bêtes dont 200 Herefords et 50 Charolais et très gros roulement de Ferme au complet. La Ferme est vendue.

**Lundi, 14 mai** chez Emile Labbé, St-Frédéric, Beauce, troupeau et roulement.

**Mardi, 22 mai** chez Léon Latreure, St-Isidore de Dorchester, troupeau Holstein de 65 bêtes et tout le roulement.

Plusieurs autres ventes dont les dates ne sont pas fixées dues à l'état des routes et au temps du sucre dans la région, surveillez les journaux pour les dates précises sous peu, et plusieurs ventes de Clubs d'Élevage qui seront officielles sous peu.

Sincères remerciements pour cette marque de confiance. Les Éleveurs qui veulent réussir leurs ventes font affaire avec un Spécialiste.

**GEORGE GOGGIN**  
Encanteur Licencé.  
de Plessisville.  
Tél.: 819-362-2195.

**ENCAN**  
chez RÉGINALD MARIN,  
3e Rang Acton Vale,  
(Cte Bagot)

Mercredi le 11 avril 1973,  
à 12:30 précis.

Sera vendu un troupeau Holstein de 60 bêtes comprenant 37 vaches à lait dont 10

fraîches vélées; les autres vélèrent sous peu, 20 d'entre elles ont été saillies par le taureau "Chianina"; un bouef de 1 1/2 an; 5 taures 1 1/2 an; non saillies; 17 génisses de 6 mois à un an; le quota de lait industriel sera vendu avant les vaches comme suit: 310,171 lb de subside 360,000 lb de mise en marché. Équipement de laiterie: Bulk tank de 400 gallons; chaudière "sauve-pas"; 3 chaudières de traicusey Chore Boy avec compresseur de Laval; MACHINERIE: tracteur Ford Major, 4000 diesel, "select-o-speed", servo-direction, barrage de roues, 1700 heures d'ouvrage; tracteur Massey-Ferguson Industriel "Work-Bull" #202 diesel avec broc industriel OA-100, servo-direction, barrage de roues, seulement 1200 hres d'usage; set de chaînes à tracteur à anneaux; charrue Oliver 3 raies, 14 po. att. 3 pts; herse à pacage; herse à roulettes 14 x 14 International trainante; niveleuse, att. 3 pts; semoir Mc Cormick 13 disques combiné; épandeur à fumier New-Holland, cap. 170 minots, sur prise de force; drille à grain 4 po. avec moteur; charrue à rigole, att. 3 pts; semoir à blé d'inde 2 rangs Ford précision, att. 3 pts; moissonneuse-batteuse Case 600 au gaz, automotrice 10 pi. de faux avec pick-up; 2 boîtes à grain en plywood, cap. 5 tonnes; Hayline New-Holland 10"; pi. de faux sur prise de force; grifonneur, fileur New-Holland #266; monte-balles Malco, 28 pi. avec moteur; 2 voitures, 6 roues avec platey-formes; 20 pi.; souffleuse à neige, att. 3 pts.; rouleaux de clôture à neige; 2 clipeurs à vaches; pompe à eaux automatiques pour vaches dans le champ; 2 batteries électriques; remorque 2 roues; "rack" à blé d'inde 24 pi. longueur; 3 tonnes de paille; 10 tonnes de foin; poêle combine, huile et électrique; fournaise à l'huile; 4 éleveuses à poulets, au gaz propane; laveuse d'œufs; stock de hangar, trop long à énumérer.

**CAUSE: la terre, très bien bâtie, est à vendre.**  
Conditions: argent comptant  
Pour informations, tél.: à

**JEAN-GUY CHAMPIGNY**  
Encanteur Bilingue Licencé  
ROXTON-FALLS, Cte Shefford  
Tél.: 548-5733

**ENCAN**  
chez EMILIE LACOSTE,  
rang du Richelieu,  
St-Antoine sur Richelieu,  
samedi, le 14 avril 1973,  
à midi précis.

Seront vendus: 23 têtes de race "Holstein" claires de test dont: 16 vaches fraîches vélées ou vélant en différents temps; 3 taures 2 ans suivies en décembre; 2 taures 1 an; 2 génisses d'élevage; Quota de lait: 125,285 lb au subside, 156,428 de mise en marché. 1 bulk tank 180 gallons "De Laval"; 1 traicusey Coop, 2 chaudières, comp. 3

chaudières; 1 Cascade 40" neuf; 1 bassin de lavage; 1 éventail électrique; le quota sera vendu avant les vaches.  
Roulement de ferme: 1 tracteur Massey-Ferguson 35 Diesel, 3000 heures, garage; 1 tracteur Ford, parfait ordre; 1 presse New-Holland, 273, 1 an d'usage; "Hydroformatique"; 1 charrue 3 raies; 12 po. Massey-Ferguson; 1 charrue 3 pts; 1 fileuse M.H.; 4 branches sur pneus; 1 épandeur à fumier Cockshutt 623B, comme neuf; 1 conditionneur à foin New-Holland, 3 ans; 1 moulin à faucher 7 pi.; Massey-Ferguson att. 3 pts.; 1 semoir combiné, 13 disques Massey-Harris; 1 herse à finir, 12 pi. en fer; herse à ressorts 3 panneaux; 1 charrue à rigole Malo; 1 niveleuse 6 pi. Malo; 2 vis à grain 20 pi. avec moteur 1/2 force; neuf; 1 monte-balles, 24 pi. avec moteur; 1 chargeuse à balles; 2 voitures sur pneus, 3 essieux, plate-forme, 7 pi. x 20 pi.; côtes de 4 pi., plywood pour grain; 1 "trailer" de ferme, sleigh double et simple; auges de fonte; bidons à lait; 1 banc de scie; chaînes à tracteur à anneaux; balance de 1000 lb; poulie double sur chaîne; 1 Ste-Catherine, harnais fin; 1 souffleur à neige Forano, 3 ans; 1 séchoir à grain; réservoir à gaz; bois de sciage, 2 x 6, 2 x 8, 2 x 4, et planches; environ 2,000 pi.; 12,000 lb d'avoine, le reste de foin et paille; 1 silo 10 pi. car., 24 pi. de haut entouré de tôle; tas de fumier; un bon stock de hangar; un peu de ménage de maison; poêle à bois l'Islet; chaudière de fonte; métier à tisser, etc.

**CAUSE: la terre, très bien bâtie, est à vendre.**  
Conditions: argent comptant  
Pour informations, tél.: à

**PAUL BERNARD**  
Encanteur  
Tél.: (514) 772-2492  
(514) 772-2259

**YVON CHAGNON,**  
gerant  
Tél.: (514) 772-2492  
(514) 772-2038

**VENTE PAR ENCAN**  
lundi 9 avril à 1 hre.,  
chez NAPOLÉON DUBOIS,  
St-Agathe, Lotbinière

la ferme est située  
rang Bois-franc.

Sera vendu: un excellent troupeau Holstein de 35 bêtes dont 23 vaches laitières, 3 taures de 2 ans; 4 taures de 1 an; 5 veaux.

La machinerie comprend: tracteur Farmall H avec hydraulique, rateau-filer New-Holland; presse à foin International no. 37; monte-balles 32 pi. avec moteur; 2 wagons sur pneus; herse à finir; conditionneur Oliver, herse à ressorts; 2 char-

triers int. à 2 versoirs; faucheuse International; semoir 11 disques; herse à disques International; moissonneuse; charrue défonceuse; épandeur cap. 75 minots; épandeur d'engrais chimique, batteuse; 1700 balles de bon foin; 150 balles de paille; traicusey De Laval magnétique à 4 chaudières avec installation au complet; 2 refroidisseurs à lait cap. 8 bidons; sleigh; scie-rond; 30 bidons; outils de hangar; et quantité d'articles trop longs à énumérer.

**CONDITIONS COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE**  
pour informations ou demandes de crédit s'adresser à

**LÉO DASTOUS**  
Encanteur Licencé Bilingue,  
Propriétaire de l'Industrie de blocs de ciment Thermos Eng.,  
167 Dubé, Laurièreville,  
Tél.: (819) 365-4419

**VENTE PAR ENCAN**  
mardi, 10 avril à 1 hre.,  
chez Almazor Lamothe, St-Wenceslas  
9e rang, Cte Nicolet.

Sera vendu un excellent troupeau Holstein de 50 bêtes clair de test fédéral dont 30 vaches laitières; 5 taures 1 an, 1 taureau 1 an; 15 veaux; Ce troupeau provient de l'insémination artificielle.  
Le quota de lait industriel de 200,000 lb en subside sera vendu avant les animaux.  
La machinerie comprend: tracteur Case no. 400 au gaz avec pelle et fourche industrielle; tracteur Farmall Super C; presse à foin case no. 200; faucheuse Case rateau fileur international; épandeur int. cap. 90 minots; herse à disques International; herse à ressorts et à finir, wagons sur pneus; semoir 11 disques; monte-balles 24 pi. avec moteur, charrue case à 2 versoirs; chargeur à balles; 2000 balles de beau foin; 100 balles de paille; 150 minots avoine; refroidisseur Crino cap. 12 bidons; traicusey et 16 bidons; et quantité d'articles trop longs à énumérer.

**CONDITIONS COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE**  
Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à

**LÉO DASTOUS**  
Encanteur Licencé Bilingue,  
Propriétaire de l'Industrie de blocs de ciment Thermos Eng.,  
167 Dubé, Laurièreville,  
Tél.: (819) 365-4419

**ENCAN**  
sur la ferme de  
ROSAIRE BEAUDOIN  
COOKSHIRE (Cte Compton)

**COOKSHIRE**  
Samedi le 14 avril 1973  
à 11 hres précises

TOUT SERA VENDU: 93 bonnes têtes d'animaux HEREFORD croisés et toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 45 bonnes vaches et taures dont plusieurs fraîches vélées ou devant mettre bas sous peu; 11 jeunes taureaux de 9 à 13 mois; 33 jeunes taures d'élevage âgées entre 6 et 14 mois; 3 bouvillons; et 1 bon taureau de service Hereford de 20 mois — très bon reproducteur. Ceci est un très bon lot d'animaux pour le pâturage.

80 beaux cochons comprenant 9 belles truies devant cochonner sous peu; 21 lards prêts pour le marché pesant environ 200 lb; 33 beaux cochons pesant entre 30 et 130 lb; 1 bon mâle — très bon reproducteur; et quantité de jeunes porcelets.

**MACHINERIE:** un tracteur Massey-Ferguson No. 65 au gaz avec chaînes et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige; un tracteur Massey-Ferguson No. 135 au gaz avec seulement 831 hres d'ouvrage — très propre; Camion Mercury 1/2 tonne, modèle 1966; Remorque à 2 roues avec boîte à grain et dompeuse sur hydraulique; Moulin à faucher Massey-Ferguson de 7 pds avec att. 3 pts; Épandeur à fumier Massey-Ferguson d'une capacité de 160 minots sur prise de force; Conditionneur International; Herse à roulettes 14 x 28, modèle trainant; Presse à foin Massey-Ferguson sur prise de force; Herse à ressorts; Rateau de côté Massey-Harris; Semuse Massey-Harris à 13 disques combinée pour engrais chimique et avec embrayage (clutch); Épandeur à phosphate; Traine-roches; Rateau-faneur "Stenomax"; Rehausseur; Cultivateur; Charrue à 2 raies; Nettoyeur d'étable Safeway avec motrice extérieure; Banc de scie; Réservoir à gaz; Sleigh double; 2 scies mécaniques; Bouillotte; Meule d'émeri; Echelle extensible; Brouette; Quantité de bois de chauffage; 2000 balles de très beau foin; 10 tonnes de paille; 100 sacs d'avoine; 3 tonnes de phosphate 10-10-10; 3 tonnes de phosphate 12-12-12; et tout le stock de hangar.

**CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE**  
AUSSE À VENDRE: la ferme d'environ 285 arpents avec bonnes bâtisses. Site idéal pour lac artificiel.  
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

**JULES CÔTÉ**  
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ  
1274 rue Sud, Cowansville, Qué.

**VENTE PAR ENCAN**  
chez M. GAÉTAN GAUDETTE,  
Rang Barreau,  
ST-BARNABÉ-SUD,  
Comté St-Hyacinthe,  
samedi, le 14 avril '73,  
à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: tracteur Case No 700 diesel; charrue Ford 3 raies, att. 3 pts; charrue Case 3 raies, att. 3 pts; herse à disques semi-portée 14 x 28; vibroculteur Allied; herse à ressorts Intern. 4 panneaux; cultivateur George White; semoir 13 disques; presse à foin Intern. no. 46, prise de pouvoir; fileur Intern.; voiture dunks; plate-forme 21 pi.; voiture 14 pi.; compresseur De Laval avec 3 chaudières suspendues Chore-Boy; pompe à eau; tout l'intérieur de l'étable - silo de bois 12 x 18 pi.; réservoir à eau chaude; réservoir au gaz et à l'huile; voiture d'été à chevaux; environ 15 poches d'orge; tout le stock du hangar; un peu de ménage de maison.

**CAUSE: Terre vendue.**  
Conditions: Argent comptant.  
Pour informations, tél.: 792-6444  
ou s'adresser à:

**NORMAND BOUCHER**  
ENCANTEUR LICENCIÉ  
ST-BARNABÉ-SUD,  
Cte St-Hyacinthe,  
Tél.: 792-3269 ou 792-3381.

**PAUL BERNARD**  
Encanteur  
Tél.: (514) 772-2492  
(514) 772-2259

**YVON CHAGNON,**  
gerant  
Tél.: (514) 772-2492  
(514) 772-2038

**VENTE PAR ENCAN**  
lundi 9 avril à 1 hre.,  
chez NAPOLÉON DUBOIS,  
St-Agathe, Lotbinière

la ferme est située  
rang Bois-franc.

Sera vendu: un excellent troupeau Holstein de 35 bêtes dont 23 vaches laitières, 3 taures de 2 ans; 4 taures de 1 an; 5 veaux.

La machinerie comprend: tracteur Farmall H avec hydraulique, rateau-filer New-Holland; presse à foin International no. 37; monte-balles 32 pi. avec moteur; 2 wagons sur pneus; herse à finir; conditionneur Oliver, herse à ressorts; 2 char-

triers int. à 2 versoirs; faucheuse International; semoir 11 disques; herse à disques International; moissonneuse; charrue défonceuse; épandeur cap. 75 minots; épandeur d'engrais chimique, batteuse; 1700 balles de bon foin; 150 balles de paille; traicusey De Laval magnétique à 4 chaudières avec installation au complet; 2 refroidisseurs à lait cap. 8 bidons; sleigh; scie-rond; 30 bidons; outils de hangar; et quantité d'articles trop longs à énumérer.

**CONDITIONS COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE**  
pour informations ou demandes de crédit s'adresser à

**LÉO DASTOUS**  
Encanteur Licencé Bilingue,  
Propriétaire de l'Industrie de blocs de ciment Thermos Eng.,  
167 Dubé, Laurièreville,  
Tél.: (819) 365-4419

**VENTE PAR ENCAN**  
mardi, 10 avril à 1 hre.,  
chez Almazor Lamothe, St-Wenceslas  
9e rang, Cte Nicolet.

Sera vendu un excellent troupeau Holstein de 50 bêtes clair de test fédéral dont 30 vaches laitières; 5 taures 1 an, 1 taureau 1 an; 15 veaux; Ce troupeau provient

## Tassage du sol et rendements

Il se peut que la machine agricole moderne conçue pour récolter des rendements toujours plus élevés contribue effectivement à les réduire.

Selon M. G.R. Saini, pédologue à la Station fédérale de recherches agricoles de Frédéricton, "l'utilisation répétée de matériel lourd pendant plusieurs années tasse le sol et semble diminuer le rendement des cultures.

"Tout cela est relié à la structure du sol.

"Si les granules du sol sont brisés en petites particules, celles-ci se tassent plus facilement que les particules plus grosses. C'est le jeu des petites boules et des grosses boules. Les petites se tassent plus que les grosses en laissant moins de vide entre elles.

"Dans le sol, cela signifie que l'air et l'eau disposeront de moins d'espace pour parvenir aux racines des plantes."

Les expériences effectuées depuis quelques années permettent de croire que les machines lourdes ont une influence marquée sur les modifications de la structure du sol.

Au cours d'une expérience, un agriculteur de la région de New Denmark (N.-B.) a défriché une bande de terre pour y planter des pommes de terre à côté d'un champ qu'il cultivait depuis 20 ans.

M. Saini signale que "c'était le même type de sol dans les deux champs le même agriculteur, la même gestion et le même équipement.

"En comparant les rendements à la fin de la campagne, on a constaté que le champ nouvellement défriché avait produit 14% plus que l'autre.

"Nous ne pensons pas qu'il existe une différence sensible de fertilité entre les deux champs. Il semble que le sol du vieux champ soit plus tassé par le travail des machines pendant de nombreuses années."

Selon M. Saini, une enquête récente du gouvernement britannique a révélé que la machinerie lourde en usage dans l'agriculture moderne peut endommager la structure du sol sans en diminuer la fertilité.

"Des pédologues britanniques croient que la présence de produits chimiques liant les petites particules du sol entre elles pour augmenter la taille des granules pourrait être bien-faisante.

"La matière organique pourrait également servir à procurer de la nourriture aux microbes qui fabriquent des composés naturels améliorant la structure du sol."

L'équipement lourd n'est pas exposé à disparaître des fermes modernes. Faut-il en déduire que le problème est sans solution?

"La réponse n'est pas facile," avoue M. Saini.

"Nous essayons de trouver des matières, comme de l'écorce d'arbre déchiquetée, qui pourraient améliorer la structure du sol. Peut-être qu'avec le temps il nous faudra utiliser des machines plus légères.

"Entre temps, tout ce qui peut limiter le déplacement du matériel lourd dans les champs, pour la pulvérisation par exemple, est recommandable.

"En effet, il apparaît que les champs pulvérisés par voie aérienne donnent un meilleur rendement que ceux pulvérisés avec les machines conventionnelles et nous pensons que cela pourrait avoir un rapport avec le tassement du sol."

## Réduction unilatérale des tarifs sur la viande

Dans son dernier bulletin mensuel, le Conseil des Salaisons du Canada exprime certaines craintes par suite de la suspension unilatérale sur réduction soudaine des tarifs sur la majeure partie des diverses classifications du bétail et de la viande, telle qu'annoncée dans le budget Turner, en février.

Il semble que l'industrie canadienne soit désormais exposée à une augmentation et, dans certains cas, aux effets de la compétition mondiale sans qu'elle puisse compter sur un minimum de sécurité. De temps à autre, il y eut des échanges de vues sur la possibilité d'un commerce libre entre le Canada et les États-Unis mais une réduction tarifaire unilatérale constitue une chose bien différente, note le Conseil.

En ce qui a trait au bétail vivant et aux porcs, les tarifs respectifs de 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub>¢ et 1<sup>3</sup>/<sub>4</sub>¢ la lb ont été enlevés. Aucun tarif ne touche maintenant le boeuf, le veau et le porc frais. Ces exemptions signifient un accès plus facile des produits des États-Unis ou d'ailleurs au marché canadien. Les tarifs ont été réduits sur certaines viandes en boîte. De plus, le porc apprêté des États-Unis (non en boîte) peut entrer librement au Canada (le tarif était de 1<sup>1</sup>/<sub>4</sub>¢ la lb antérieurement).

Pendant un certain temps, les transformateurs ont été inquiets et ont attiré l'attention des gouvernements sur la situation inéquitable touchant des produits fabriqués avec du boeuf et transigés entre le Canada et les États-Unis. Les produits canadiens dirigés aux États-Unis étaient assujettis au tarif ad valorem de 10%, alors que des expéditions similaires des États-Unis au Canada n'étaient pénalisées que d'un tarif de 3¢ la lb. Le tarif canadien est maintenant annulé complètement et de ce fait, l'iniquité est encore plus grande.

## Rareté des semences de céréales

Plusieurs cultivateurs du Québec ne pourront pas se procurer les semences de céréales qu'ils désirent acheter pour les semailles de printemps, selon un porte-parole de la Division fédérale des produits végétaux, à Montréal.

Les approvisionnements en semences certifiées et commerciales des variétés recommandées au Québec de blé, d'avoine et d'orge sont limités à cause de la faible production de 1972, au Québec. Il y a aussi pénurie des mêmes variétés dans les autres provinces du pays.

Certains grossistes ont acheté, comme semences de remplacement, des grains de variétés ayant une valeur économique au Québec, mais non recommandées par le Conseil des productions végétales du Québec.

On invite donc les cultivateurs à ne pas prendre de risques inutiles et d'adresser, le plus tôt possible, des échantillons représentatifs de leurs grains de semences à l'un des laboratoires suivants:

Ministère de l'Agriculture du Canada  
Division des produits végétaux  
1254, rue Bishop, Ch. 404  
Montréal 107, Qué.

(coût: \$2.50)

Ministère de l'Agriculture du Québec  
Essais de germination  
Institut de technologie agricole  
La Pocatière  
(Kamouraska), Qué.

(coût: \$1.00)

Ministère de l'Agriculture du Québec  
Laboratoire régional  
Boulevard Bourque  
Rock-Forest (Sherbrooke), Qué.

(sans frais)

Ministère de l'Agriculture du Québec  
Laboratoire régional  
801, Pont de Taché Nord  
Alma  
(Lac St-Jean), Qué.

(sans frais)

ENCAN

COWANSVILLE  
tous les MERCREDIS soir,  
à 8 hres p.m.,  
VENTE D'ANIMAUX DE FERME  
Plusieurs acheteurs, très bons prix.  
L'Encan est situé entre FARNHAM  
CENTRE et COWANSVILLE, route  
40, intersection Chemin de DUN-  
HAM.  
Nous nous spécialisons dans les races de Bovins de Boucherie; plusieurs troupeaux de vaches à boeuf, à vendre.  
Pour vos Encans de Ferme, veuillez nous consulter:  
**LES ENCANS AGRICOLES QUÉBEC INC.**  
Guy Gauvin, Encanteur,  
C.P. 202, AYERS CLIFF,  
Cité Stanstead.  
Tél.: (819) 838-4875

A VOTRE SERVICE pour tous genres d'encans. Estimation sur demande, COLBERT ET FRÈRE, ENCANTEURS LICENCIÉS, STE-GERTRUDE, CTE NICOLET. Tél.: (819) 297-2711 ou 297-2420.

MESSIEURS, si vous désirez faire Encan de Ferme en 1973, je suis à votre disposition. Réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous servir. NORMAND BOUCHER, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ-SUD, CTE ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3269 ou 792-3381.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'Encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LÉO DASTOUS, Encanteur licencié, bilingue, LAURIÈREVILLE, CTE MÉGANTIC, Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR, LAURIÈREVILLE.

### ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet, quel que soit l'endroit au Québec. Paiements argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

## Nomination



M. Jean-Louis Lepage occupe depuis quelques mois le poste de directeur régional de la Fédération de l'UPA de Rimouski, en remplacement de M. Georges Tremblay qui travaille maintenant pour le MAC au bureau régional de Rimouski. Après des études collégiales à Rimouski, M. Lepage a suivi un cours en agriculture. Président permanent de la JRC pendant 4 ans, le nouveau directeur régional était cependant à l'emploi de l'UPA de Rimouski depuis 7 ans, dans le syndicalisme spécialisé. M. Lepage est marié et père d'une fille.

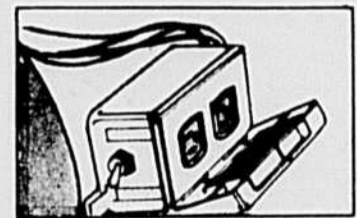
## Produit 110 v. de courant électrique, jusqu'à 3,000 watts à partir de l'alternateur de votre automobile, camion ou tracteur

5 ans de garantie

(Distributeur demandé)

### CONVERTISSEUR MODERNE

C.P. 155,  
Laval des Rapides,  
Ville de Laval, P.Q.



## GRANDE VENTE

### Machine à souder Lincoln 225 ampères

Tout équipée — ventilateur — casque — poignées — prise de courant — 35' cable Heavy Duty — Rods à souder — entièrement garantie. Cette machine coupe — perce — chauffe et soude tous métaux. Prix régulier \$217.00 Spécial: \$149.50  
Torche avec carbon pour chauffer et souder au bronze  
Prix régulier \$33.95 Spécial \$23.00  
Meuleuse Black & Decker Industrielle Heavy Duty — Montée sur roulement à billes — disque serage — meules — tampon caoutchouc vitesse 4200 tours. Prix régulier \$146.00 Spécial \$99.50

**OUTILLAGE MONTRÉAL CIE LTÉE**  
5580 De Castille, Montréal-Nord.

Veuillez m'expédier avec garantie

Soudeuse Lincoln 225 Amp. tout équipée avec garantie \$149.50 + Taxe provinciale obligatoire \$11.96  
 Torche avec carbon et garantie \$23.00 + Taxe \$1.84  Livre sur la soudeuse \$7.50  
 Meuleuse Black & Decker avec garantie \$99.50 + Taxe \$7.96  
 Ci joint chèque certifié ou mandat postal.  
 Expédier C.O.D. payable sur livraison.

Les spéciaux sont valables seulement à notre entrepôt de Montréal ou par commande postale ou téléphonique 1-514-322-2531

Satisfaction garantie ou argent remis

Livre en français sur la soudeuse \$7.50  
Ce livre est un cours complet

EST ASSURÉ DANS

Postez aujourd'hui même

Nom \_\_\_\_\_  
Rang \_\_\_\_\_  
Village \_\_\_\_\_ Comté \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
Gandeur de terre cultivée pour exemption de taxe Fédérale



## Quelques chèques de subsides en retard

Pour diverses raisons, comme des retards de courrier et autres causes incontrôlables, il se trouve parfois que quelques rapports de livraisons ne parviennent pas à temps à la Commission canadienne du lait, pour permettre au centre de traitement des données du gouvernement fédéral d'émettre tous les chèques de subsides en même temps.

Ainsi, nous voulons informer les producteurs qui expédient leur production à l'usine suivante qu'ils recevront leur chèque de subsides pour leurs livraisons de février 1973 un mois plus tard.

Crèmerie de Kingsey Falls Enr.,  
No 2662 MIF  
Rue Caron,  
Kingsey Falls, Québec.

## Assemblée générale des syndicats

Tous les syndicats ont maintenant tenu leur assemblée générale annuelle. La participation des producteurs a varié en nombre selon les régions.

En plus des questions statutaires abordées lors de ces assemblées, c'est-à-dire: rapport d'activités, rapport financier, et élection des administrateurs, les principaux sujets qui ont retenu l'attention des participants sont les suivants: entente entre la Fédération et la Fédérée, politiques laitières et prix du lait pour l'année 1973-74, base de négociation du prix du lait, convention de vente, intégration graduelle, rôle des syndicats régionaux, etc... Certaines régions ont également invité des représentants du service de la salubrité du MAC pour un entretien sur les normes microbiologiques du lait.

Le président de la Fédération ou un vice-président ainsi qu'un employé ont participé aux assemblées générales afin de rendre compte des activités de la Fédération et de fournir les informations demandées aux producteurs qui y participaient.

# REVUE DES MARCHÉS



## PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'avi-culture.

MARDI, le 3 AVRIL 1973

La demande pour le poulet a continué d'être relativement faible à cause des prix élevés tandis que le marché du poulet est demeuré ferme. Le marché du dindon fut stable.

### VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières  
Prix du gros au détail  
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	58c-61c
5 lb et moins de 6	57c
4 lb et moins de 5	53c-56c

Poulets à griller et à frire  
(sous glace)

Moins de 4 lb	50c-51c
---------------	---------

### POULES

6 lb et plus	46c-47c
5 lb et moins de 6	46c-47c
4 lb et moins de 5	46c-47c
Moins de 4 lb	nil

### JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	58c
10 lb et moins de 16	58c-59c
16 lb et plus	59c-60c
Canards	69c-73c

### VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs  
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	29c
6 lb et moins de 7	29c
5 lb et moins de 6	27c

Poulets à griller  
et à frire

Moins de 5 lb	27c
---------------	-----

### POULES

7 lb et plus	20c-21c
6 lb et moins de 7	17c
5 lb et moins de 6	11c-12c
Moins de 5 lb	11c-12c

### JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	32c
12 lb et moins de 20	32c
20 lb et plus	33c

## OEUFS

Prix payés aux producteurs  
le 22 mars 1973

Prix des oeufs en vigueur  
du 2 au 8 avril

Ces prix sont publiés par  
Le Ministère Fédéral  
de l'Agriculture

Ces prix sont publiés par  
la Fédération des Producteurs  
d'oeufs du Québec

	Manitoba	Ontario	Producteurs	Distributeurs
A-Extra-Gros	49c	52c	53c	64c
A-Gros	48c	50c	51c	62c
A-Moyens	44c	46c	47c	58c
A-Petits	38c	40c	41c	52c
A-Pec-Wee	19c		16c	27c
En vrac				03c de moins

## PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la  
fermeture des marchés le 30 mars 1973

Prix de gros aux cent livres aux meuneries  
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	3.81	nil	3.84
ORGE	3.16	nil	3.27
AVOINE	3.51	nil	3.72
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	3.49	nil	3.64

F.A.B. Track — Par wagon complet

	Manitoba	Ontario	Québec
MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 2 C.E.)	3.56	nil	3.61

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate  
Source: Office Canadien des Provenides (Montréal)

## FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central  
métropolitain pour les pro-  
duits de première qualité  
jusqu'à 9 heures a.m.  
le 2 avril 1973

### FRUITS

POMMES: McIntosh 3.00 —  
3.25, Cortland 2.75 — 3.00/  
boisseau.

### LÉGUMES

CAROTTES: 2.25 — 2.50/  
50 lb, 2.75 — 3.00/24 cellos  
de 2 lb ou 10 de 5 lb.

Jacketed 3.50 — 3.75/24 cel-  
los de 2 lb ou 10 de 5 lb.

LAITUE: de serre frisée 4.25  
— 4.50/24.

OIGNONS: Jaunes moyens  
7.25 — 7.50/50 lb, 7.50 —  
8.00/24 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.00/doz le  
paquet.

PANAIS: 2.50/20 lb, 3.25 —  
3.50/12 cellos de 2 lb.

RUTABAGA: Ordinaire 3.75  
— 4.00, ciré 4.25 — 4.50/50  
lb.

SIROP D'ÉRABLE: 9.00 —  
9.50/le gallon.

PATATES: 2.90 — 3.15/50  
lb, 1.75/25 lb.

### VENTES PAR LES GROSSISTES

PATATES: IPE 4.90 — 5.00/  
75 lb, 3.40 — 3.60/25 lb, .78  
— .80/10 lb, NB 3.25 —  
3.35/50 lb, .70 — .72/10 lb,  
Flo. rouges 6.50 — 6.90/50  
lb., Carn. N. sucrées 7.75 —  
8.25/50 lb, Idaho: 6.50 —  
7.00/12 cellos de 5 lb.



## ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère  
Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en colla-  
boration avec les agents à commission du marché de l'Est  
et les acheteurs.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont:  
Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; J.L.  
Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi le 2 avril 1973:  
599 bovins, 1140 veaux, 13 porcs, 11 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient moins nombreuses  
que celles de lundi dernier et se composaient surtout de bovins  
du type laitier de diverses qualités. La demande n'était que  
modérée et le marché était passable. Les prix obtenus pour les  
différentes catégories étaient de \$2.00 à \$3.00 plus bas que les prix  
enregistrés lundi dernier à l'exception toutefois des prix pour  
les bouvillons et les taures qui sont demeurés stables.

Les arrivages de veaux, lundi, étaient plus nombreux que  
ceux de lundi dernier et se composaient surtout de veaux lé-  
gers. Toutes les catégories étaient en bonne demande et le  
marché était actif. Tandis que les prix payés pour les veaux de  
remplacement se maintenaient à un niveau plus élevé, les  
veaux pour l'abattage étaient à peu près stables.

### BOUVILLONS

A-1-2	42.50-43.00
A-3	aucun
A-4	aucun
Communs	35.25-41.75

### VACHES

D-1-2	aucune
D-3	33.00-34.25
D-4	22.00-32.75

### VEAUX DE LAIT

Bons	62.00-67.00
Ventes jusqu'à	NIL
Moyens	51.00-60.00
Communs	35.00-50.00
De remplacement	30.00-96.00

### TAUREAUX

	32.25-40.00
--	-------------

### TAURES

A-1-2	aucune
A-3	aucune
A-4	aucune
Commerciales	29.75-39.50

### AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun

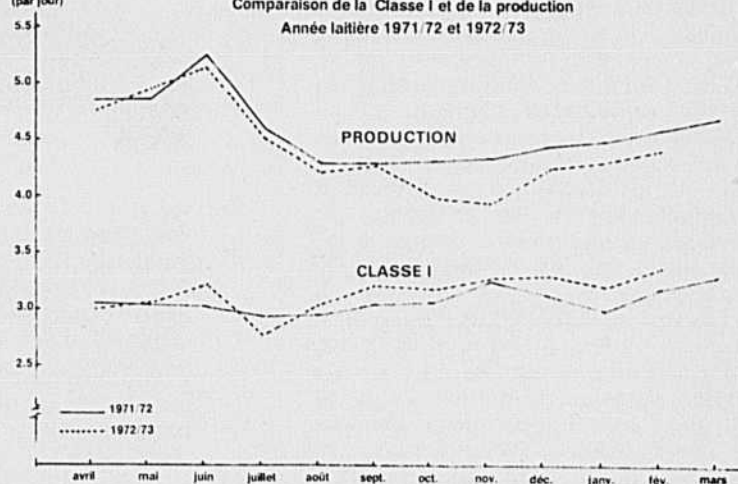
### MOUTONS

Bons	16.50-18.50
Communs	aucun

## LAIT DE CONSOMMATION

Millions lb  
(par jour)

Comparaison de la Classe I et de la production  
Année laitière 1971-72 et 1972-73



Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.



## PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO  
lundi le 2 avril 1973

Porcs	45.80-46.50
moyenne	45.93
Truies	
moyenne	37.85

Prix payés à TORONTO,  
la semaine dernière

Porcs	46.00-50.75
moyenne	48.95
Truies	37.75-41.65
moyenne	39.76

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs  
de l'Ontario.

## BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE  
31 mars 1973

Sur le marché de Montréal,  
le prix du beurre pour les arri-  
vages courants no 1 pasteurisé,  
admissible 92, 67c, 93, 68c.  
Prix de vente de la Commis-  
sion Canadienne du lait, en  
56 lb, 68c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ven-  
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-  
risé, Canada 1ère catégorie,  
sacs, 29c à 32c. Aliments du  
bétail, sacs 26c à 28c.  
Poudre de lait de beurre,  
animal 23½c à 27c. Poudre de  
comestible 25c à 26c.

Poudre de petit lait: .07c à  
.07½c.  
Lait évaporé, caisse 48/16  
9.50.  
Crème douce la livre, ma-  
tière grasse (en bidon) nil.  
Prix du fromage: blanc:  
63c, coloré: 63.3c.

# • Hausse de 60 cts à la production • Augmentation de 20 cts des frais d'exportation

Les producteurs de lait du Canada toucheront une augmentation d'environ 60 cents le cent livres de lait industriel, s'ils en retirent tous les bénéfices à partir du 1er avril. C'est ce qu'a annoncé la semaine dernière le ministre de l'agriculture, M. Eugène Whelan en faisant part des implications de la nouvelle politique laitière pour 1973-74.

"Si nous voulons assurer aux consommateurs canadiens un approvisionnement suffisant de produits laitiers, il nous faut aider les producteurs à subvenir aux coûts croissants de la production," a déclaré M. Whelan. "Les coûts ont monté en flèche ces derniers mois à cause d'une rareté mondiale de grains de provende et de compléments protéiques.

"Le marché n'absorbera qu'une partie de la hausse de prix aux producteurs. Le gouvernement fédéral se chargera du reste au moyen de subventions directes. De cette façon, les familles à revenus modiques ressentiront beaucoup moins les effets de la hausse", a précisé le Ministre.

À compter du 1er avril, la Commission canadienne du lait est autorisée à fixer son prix de soutien du beurre à 71 cents la livre contre 68 cents pour la campagne qui se termine le 31 mars.

"Il s'agit là d'une hausse qui dépasse à peine 4%," de dire M. Whelan.

## Réaction des producteurs

La Fédération des producteurs de lait du Québec par la voix de son président M. Marcel Mailloux a laissé entendre que les nouvelles politiques laitières affectaient passablement les producteurs de lait de consommation. "Notre proportion de contingents de subsides étant plus faible que pour les producteurs de lait industriel, nous avons encore entre 13 et 1400 producteurs qui n'ont aucun contingent de subside, les nouvelles politiques ne les avantagent pas. D'ailleurs, il faudra négocier avec les autres organismes pour obtenir le plus possible de ce 60 cts. Quant à l'augmentation des frais d'écoulement à 30 cts, elle va affecter tous nos producteurs."

Pour sa part, M. Roland Pigeon, président des producteurs de lait du Canada a signalé que d'une façon générale, les producteurs peuvent être satisfaits. Même si l'augmentation annoncée rejoint sensiblement les demandes formulées par son organisme, il ne faut pas perdre de vue que les coûts de production ont sensiblement augmenté depuis. "À moins que les coûts de production ne déclinent, des augmentations subséquentes s'avèreront nécessaires."

Les producteurs de lait industriel du Québec endossent sensiblement les mêmes positions que les autres organismes, signalant la hausse considérable des frais à l'exportation. De plus, les producteurs de crème trouvent regrettable qu'on n'ait pas répondu à leur demande d'un subside spécial. Car, l'augmentation nette des revenus des producteurs de crème n'est que la moitié de celle réalisée par les autres producteurs de lait.

Nos exportations de pommes fraîches ont atteint 400,000 boisseaux en 1971. Le Royaume-Uni, les États-Unis et la Suède ont été nos principaux acheteurs au cours des dernières années. Au Canada, nos importations se sont élevées à près de 600,000 minots en 1971, les principaux pays fournisseurs étant l'Afrique du Sud, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

"Ce nouveau prix est supérieur de 9% seulement à celui de 1967, année de l'entrée en scène de la Commission. Répartie sur cette période de six ans, la hausse est de l'ordre d'un peu plus de 1% en moyenne par année".

Le nouveau prix de soutien de la poudre de lait écrémé sera de 35 cents la livre comparativement à 20c au cours de la campagne qui s'achève.

Le fromage cheddar est le troisième produit soutenu par la Commission. Le prix de soutien du fromage, en vigueur à partir du 1er avril, sera de 60 cents la livre, soit six cents de plus que le niveau actuel, mais au-dessous du prix courant du marché. Ce changement au niveau de soutien ne devrait pas provoquer une hausse de prix aux consommateurs de fromage.

Le taux de la subvention directe aux producteurs augmentera de 20 cents les cent livres de lait, ou de 5.71 cents la livre de matière grasse. La subvention totale sera donc de \$1.45 les cent livres de lait ou de 41.42 cents la livre de matière grasse.

Le nouveau taux s'appliquera aux livraisons contingentées de lait et de crème de transformation le et après le 1er avril.

Si la production de matière grasse correspond d'assez près aux besoins de la consommation canadienne, il y aura excédent de matière solide dégraissée. L'excédent de poudre de lait écrémé, par rapport aux besoins canadiens, est écoulé au prix mondial sur le marché d'exportation. La différence entre le prix de soutien de la poudre et

le prix obtenu à l'exportation est financée par un prélèvement auprès des producteurs.

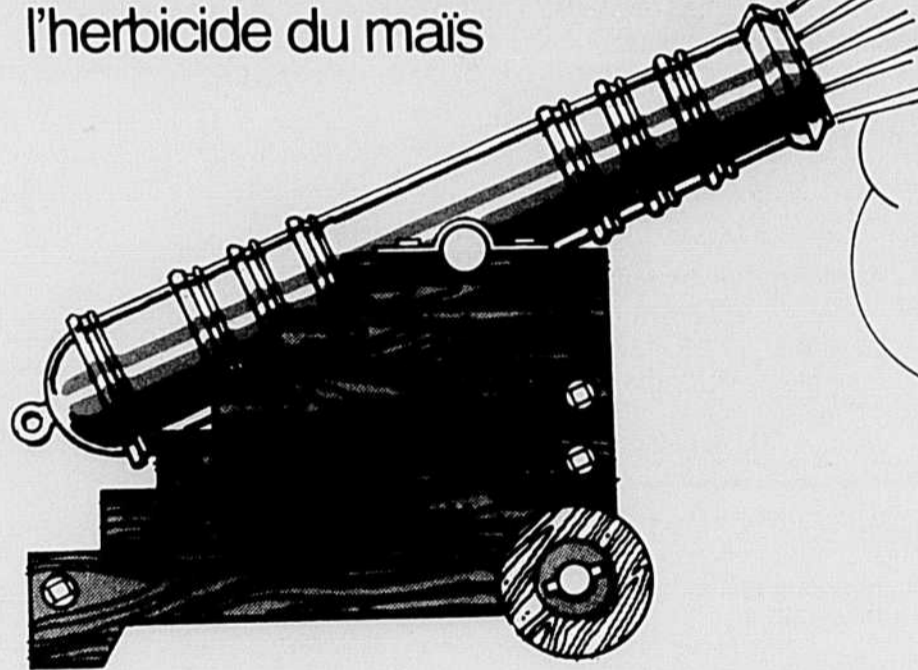
L'écart entre le prix national et le prix international de la poudre de lait écrémé obligera la Commission canadienne du lait à porter à 30 cents les cent livres de lait le taux de prélèvement au producteur. Le taux actuel est de 10 cents.

Brevets d'invention  
Marques de Commerce  
**Marion, Robic & Robic**  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue Drummond  
Montréal 25 — 288-2152

# nouveau!

# EKKO\*

l'herbicide du maïs



détruit les mauvaises herbes à larges feuilles et les graminées annuelles

Vos champs sont-ils envahis, non seulement par des mauvaises herbes à larges feuilles, mais aussi par des graminées annuelles telle que la sétaire? Avez-vous l'intention de semer du maïs pendant au moins deux ans? Dans ce cas, Ekko est l'herbicide qu'il vous faut. Ekko vous assure une répression hors pair des graminées annuelles, de même qu'une répression supérieure des mauvaises herbes à larges feuilles.

Si vous utilisez Ekko, vous n'avez pas besoin de mélanger deux herbicides pour résoudre vos problèmes de mauvaises herbes. Un seul produit, présenté dans un même emballage et vendu à un prix raisonnable, Ekko donne les mêmes résultats que deux herbicides ordinaires.

Et Ekko offre une grande souplesse d'emploi. Pulvérisez-le au moment qui vous convient... n'importe quand depuis le moment qui précède immédiatement le semis jusqu'à ce que les graminées aient 1" de haut.

Pourquoi payer plus cher pour obtenir des résultats moins bons? Ekko assure une répression hors pair des graminées annuelles et des mauvaises herbes à larges feuilles. Il offre l'économie... la souplesse d'emploi... la commodité. Renseignez-vous auprès de votre marchand.

## CIBA-GEIGY

A309

\* dépôt de la marque en instance